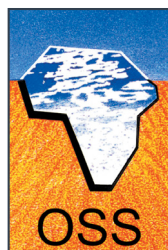


OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



SAHARA
AND SAHEL
OBSERVATORY

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'APPROCHE FILIÈRE POUR LA STRUCTURATION DES ACTIVITÉS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AU NIVEAU DES OASIS DE LA RÉGION MENA



DÉCEMBRE 2014

MENA-DELP

COORDINATION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES
SUR LES ÉCOSYSTÈMES DÉSERTIQUES ET LES MOYENS
DE SUBSISTANCE AU PROFIT DE L'ALGÉRIE, L'ÉGYPTE,
LA JORDANIE, LE MAROC ET LA TUNISIE



Observatoire du Sahara et du Sahel © 2014

Perspectives de développement de l'approche filière pour la structuration des activités des communautés locales au niveau des oasis de la région MENA\ OSS. _ OSS :
Tunis, 2014. _ 107p.

La présente étude exprime les réflexions et analyses de ses/son auteur(s) et n'engagent aucunement la responsabilité de l'Observatoire du Sahara et du Sahel.

Note

Le présent document constitue le rapport principal de l'étude "Perspectives de développement de l'approche filière pour la structuration des activités des communautés locales au niveau des oasis de la région MENA (Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie)" réalisée dans le cadre du projet MENA-DELP "Partage des connaissances et de coordination sur les écosystèmes désertiques et les moyens de subsistance au profit de l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie" qui est piloté par l'OSS.

Il fait partie d'un jeu de 2 documents séparés mais complémentaires:

- ⇒ **Rapport principal** : Perspectives de développement de l'approche filière pour la structuration des activités des communautés locales au niveau des oasis de la région MENA (Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie);
- ⇒ **Guide méthodologique sur le développement de l'approche filière dans les oasis.**

Remerciements

L'élaboration du présent rapport n'aurait pas été possible sans l'appui de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et des responsables du projet MENA/DELP. Qu'ils soient remerciés vivement pour leur collaboration et soutien.

Notre reconnaissance va également aux différentes personnes et aux organismes que nous avons contactés ou avons valorisé leur documentation et bases de données disponibles. Finalement, notre gratitude est exprimée à l'égard des partenaires du projet notamment le personnel du bureau de la banque mondiale en Tunisie.

Limitations de ce rapport d'évaluation

Ce rapport n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il est principalement limité par le temps alloué pour le produire et le manque des statistiques détaillées et des références au niveau de l'étude des filières dans les 5 pays MENA et notamment en zones oasiennes et désertiques. Le contenu est évidemment perfectible et ne constitue qu'une contribution pour répondre au mieux aux termes de références de l'étude.

Le rôle de l'équipe du projet MENA/DELP est crucial dans la mesure où elle œuvrera à valoriser au mieux les résultats du présent rapport pour le bien du projet.

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	5
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	7
PREAMBULE	31
1. INTRODUCTION, OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	11
1.1. INTRODUCTION	11
1.2. OBJECTIFS DU TRAVAIL	13
1.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE	14
A- ETAT DES LIEUX SUR LA SITUATION ET ANALYSE CRITIQUE SUR L'APPROCHE FILIERE ET SA PRATIQUE AU NIVEAU DE LA REGION MENA.....	16
1. DEFINITIONS, IMPORTANCE ET TYPOLOGIES DES OASIS DANS LA REGION MENA.....	16
1.1. Définitions	16
1.2. IMPORTANCE ET TYPOLOGIE DES OASIS DANS LA REGION MENA (ALGERIE, MAROC, EGYPTE, JORDANIE ET TUNISIE)	17
1.2.1. Vision générale au niveau de la région MENA	17
1.2.2. Importance et typologie par pays	20
1.3. POTENTIALITES, MENACES ET DEFIS DU SYSTEME OASIEN DANS LA REGION MENA	26
2. L'APPROCHE FILIERE ET/OU CHAINE DE VALEUR: DEFINITIONS.....	28
2.1. Introduction.....	28
2.2. Définitions de filière, chaîne de valeur	28
2.3. Concept et typologie des circuits de commercialisation.....	32
3. L'APPROCHE FILIERE ET/OU CHAINE DE VALEUR: PRATIQUE DE L'APPROCHE AU NIVEAU DES OASIS DE LA REGION MENA POUR LES SECTEURS EN RAPPORT AVEC LA VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES	33
3.1. Pratiques de l'approche filière et/ou chaîne de valeur au niveau des oasis de la région MENA.....	33
4. AVANTAGES ET CONTRAINTES DE L'APPROCHE FILIERE DANS LE CONTEXTE DES OASIS DE LA REGION MENA	68
4.1. Principaux avantages et opportunités au développement de l'approche filière dans les oasis de la région MENA	68
4.2. Contraintes et risques de l'instauration de l'approche filière dans les oasis de la région MENA	70
B- LES POTENTIELS ET LES PRÉ-REQUIS DE DEVELOPPEMENT DE L'APPROCHE FILIERE DANS LES OASIS DE LA REGION MENA.....	77
1. LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DE L'APPROCHE DE FILIERE (CHAINE DE VALEUR): CONSENSUS INTERNATIONAL	77
2. CONTEXTE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL ET INSTAURATION DE L'APPROCHE FILIERE DANS LES OASIS DE LA REGION MENA.....	80
2.1. Cas du Maroc.....	80
2.2. Cas de la Tunisie	86
2.3. Cas de l'Algérie	91
2.4. Cas de l'Egypte	92
2.5. Cas de la Jordanie.....	94
3. ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPROCHE FILIERE DANS LES OASIS DE LA REGION MENA	96
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	102
ANNEXES	107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Principales caractéristiques d'une oasis moderne et d'une oasis traditionnelle	22
Tableau 2. Espèce, Nombre et production fruitière en 2013 en Jordanie	24
Tableau 3. Potentialités, menaces et tendances dans les oasis de la région MENA	27
Tableau 4. Principaux produits des oasis en Egypte.....	35
Tableau 5. Principaux produits des oasis en Tunisie	35
Tableau 6. Principaux produits des oasis au Maroc	37
Tableau 7. Principaux produits des oasis en Algérie.....	38
Tableau 8. Principaux produits des oasis en Jordanie	39
Tableau 9. Résultats de l'analyse SWOT relative au développement de l'approche filière dans les oasis de la région MENA	73
Tableau 10. Pistes de développement d'une filière de produits oasiens.....	99

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Pays concernés par l'étude Développement de l'approche filière dans les oasis/MENA/OSS	13
Figure 2. Répartition géographique des oasis à palmier dattier dans le monde	17
Figure 3. Importance des oasis dans la région MENA (Algérie, Maroc, Egypte, Jordanie et Tunisie)	19
Figure 4. Typologie des oasis dans la région MENA	20
Figure 5. Carte de situation géographique des principaux types d'oasis en Tunisie.....	20
Figure 6. Typologie des oasis tunisiennes selon l'origine géographique	21
Figure 7. Localisation des principales oasis en Algérie.....	22
Figure 8. Aire géographique du palmier dattier au Maroc	23
Figure 9. Localisation des provinces abritant les oasis au Maroc	24
Figure 10. Carte de situation en Jordanie	25
Figure 11. Carte de localisation des oasis en Egypte	26
Figure 12. Oasis de Siwa (Ouest de l'Egypte)	26
Figure 13. Carte générique de la chaîne de valeur	30
Figure 14. Graphe de filière	31
Figure 15. Etapes d'acheminement d'un produit à travers une filière	31
Figure 16. Structure générale de la filière oasienne dans la région MENA.....	43
Figure 17. Principales opérations de la filière des produits oasiens de la région MENA	44
Figure 18. Carte générale de filière des produits oasiens dans la région MENA/DELP.....	44
Figure 19. Circuits de commercialisation des principaux produits oasiens dans les oasis de la région MENA....	46
Figure 20. Evolution de la production des dattes dans la région MENA et dans le monde	47
Figure 21. Evolution de la production des dattes dans la région MENA.....	48
Figure 22. Importance de la production mondiale des dattes (Moyenne 1993-2013)	48
Figure 23. Répartition des importations par région.....	49
Figure 24. Répartition des exportations par région	49
Figure 25. Répartition des exportations des dattes entre les 5 premiers pays exportateurs au monde.....	49
Figure 26. Répartition des exportations des dattes dans la région MENA (Evolution 1990-2011).....	50
Figure 27. Carte de filière des dattes "Deglet Nour dans les oasis Tunisiennes	51
Figure 28. Carte de filière des dattes dans les oasis en Egypte (cas de l'oasis d'Aswan)	53
Figure 29 . Destinations d'exportations des dattes Medjool mais aussi Barhi de Jordanie	54
Figure 30. Dattes Medjool de Jordanie	54
Figure 31. Dattes Barhi de Jordanie	54
Figure 32. Evolution mensuelle des importations des dattes en 2012	55
Figure 33. Structure de la filière datte en Algérie	57
Figure 34. Carte générale de filière des principaux fruits dans les oasis historiques de Gafsa.....	61
Figure 35 . Carte de filière d'huile d'olive dans les oasis historiques de Gafsa.....	62
Figure 36. Carte de filière d'abricot dans les oasis historiques de Gafsa.....	62
Figure 37. Carte de filière des grenades dans les oasis historiques de Gafsa	63
Figure 38. Carte générale de filière de cultures maraîchères dans les oasis historiques de Gafsa	63

Figure 39. Exemples illustratifs de filières touristiques valorisant des circuits proposés par les agences de voyages dans la région MENA..... 66

Figure 40. Label national Artisanat du Maroc..... 67

Figure 41. Exemples de produits artisanaux de la région MENA 68

Figure 42. Zones d'intervention de l'ANDOSA (Maroc)..... 83

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACB	Analyse Coûts-bénéfices
ADS	Agence de Développement Social
AED	Association des exportateurs des dattes
AEDWB	Association des exportateurs des dattes de la wilaya de Biskra
AF	Analyse Financière
AFD	Agence Française de développement
AFNOR	Association Française de Normalisation
ANDOSA	Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier
ANETI	Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant
AO	Appellation Origine
APDESPN	Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Nord
API	Agence de Promotion de l'Industrie
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
ASIDMA	Association du Salon international des dattes du Maroc
BAD	Banque Africaine de Développement
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BM	Banque Mondiale
CAAR	Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance
CAGEX	Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations
CDARS	Commissariat au Développement de l'Agriculture dans les Région Sahariennes
CEPEX	Centre de Promotion des Exportations
CI	collecteur intermédiaire
CIHEAM	Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole assurance
CRDA	Commissariat régional de développement agricole
CRSTRA	Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides Algérie-Biskra
D	Commerçant détaillant
DELIO	Programme de Développement Intégré de l'Oriental
DELP	Projet Partage des connaissances et de coordination sur les écosystèmes désertiques et les moyens de subsistance au profit de l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie
DGPA	Direction Générale de la Production Agricole
Drh	Dirham
DSA	Direction des services agricoles
DSS	Direction de la Stratégie et des Statistiques (Maroc)
DT	Dinar Tunisien
DUE	Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENAPROD	Fédération Nationale des Producteurs de Dattes
FFOM (SWOT)	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIMADATTES	Fédération Interprofessionnelle Marocaine des dattes
FIPA	Agence de Promotion de l'investissement Extérieur
FNDA	Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole

GDA	Groupements de Développement Agricole
GDO	Groupements de Développement des Oasis
GEF	Fond pour l'Environnement Mondial
GIE	Groupements d'Intérêt Economique
GIF	Groupement Interprofessionnel des Fruits
GTZ	Deutsche Gesellschaft Für technische Zusammenarbeit
ha	hectare
IAA	Industries Agro-alimentaires
ICARDA	Centre International de Recherches agricoles dans les Régions Arides
IG	l'indication géographique (), () et le
INPV	Institut National de la Protection des Végétaux-Algérie Institut National
INRA	Institut National de Recherche Agronomique Algérie
IRA	Institut des Régions Arides
ITDAS	Institut Technique de Développement de l'Agronomie Saharienne
JICA	Agence de coopération Internationale Japonaise
JVA	Jordan Valley Authority
Km	Kilomètre
l	Litre
LA	Label Agricole
LCD	Lutte Contre la Désertification
m	Mètre
m³	Mètre cube
MDT	Million Dinars Tunisiens
MENA	<i>Middle East & North Africa (Pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord)</i>
MIO-ECSDE	<i>Mediterranean Information office for Environment, Culture & Sustainable development</i>
MWI	<i>Ministry of Water and Irrigation</i>
ODS	Office de Développement du Sud
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONIPPAM	Office National Interprofessionnel des Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales
ONSSA	L'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPA	Organisations professionnelles agricoles
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
P	Producteur
PAM	Plantes Aromatiques et Médicinales
PB	Produit Brut
PDES	Plan Directeur des Eaux du Sud
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POT	Programme Oasis Tafilalet
PRAR	Politique du Renouveau Agricole et Rural
PRCC	Programme de renforcement des capacités commerciales
PU	Prix Unitaire
PVD	Pays en Voie de Développement
RADDO	Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis
SADB	Subdivision agricole de la daïra de Tolga
SDOQ	Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité

SMAEX	Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation
SMSA	Sociétés Mutuelles des Services Agricoles
SOQ	Signes Officiels de Qualité
TdRs	Termes de Références
UE	Union Européenne
UGPMI	Unité de Gestion du Programme de Modernisation Industrielle
UICN	Union Internationale de la Conservation de la Nature
USA	Etats Unis d'Amérique
UTAP	Union Tunisienne pour l'Agriculture et la Pêche
UTICA	Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
VAm	Vendeur Ambulant
WAJ	<i>Water Authority of Jordan</i>
WANA	<i>West Asia & North Africa</i>

PRÉAMBULE

Le présent document constitue le rapport principal de l'étude "Perspectives de développement de l'approche filière pour la structuration des activités des communautés locales au niveau des oasis de la région MENA (Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie)" réalisée dans le cadre du projet MENA-DELP "Partage des connaissances et de coordination sur les écosystèmes désertiques et les moyens de subsistance au profit de l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie".

Le dit projet est piloté par l'OSS et financé par la Banque Mondiale et le FEM pour soutenir des projets d'investissement en Algérie, en Egypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie. Ce projet a pour but de détecter les potentialités productives des écosystèmes désertiques dans les pays concernés, d'optimiser l'utilisation de leurs ressources et de renforcer le réseautage entre les organismes retenus dans les Pays MENA-DELP pour le partage d'expériences et de connaissances sur la gestion durable de ces écosystèmes et ce dans un esprit de solidarité et de coordination.

Conformément aux TDRs de l'étude, le présent document traite trois principaux axes:

- A. L'état des lieux sur la situation et l'analyse critique sur l'approche filière et sa pratique au niveau de la région MENA ;
- B. Les potentiels et les prérequis de développement de l'approche filière dans les oasis de la région MENA ;
- C. Elaboration d'un guide pratique sur le développement de l'approche filière dans les oasis.

1. INTRODUCTION, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1. INTRODUCTION

Les régions arides de l'espace MENA (Proche-Orient et de l'Afrique du Nord) (figure 1), abritent les écosystèmes oasiens autour des points d'eau naturels (sources) ou artificiels (forages, puits, foggara, etc.). D'existence très ancienne, démontrée par la découverte, autour des sources naturelles d'eau, de différents types de silex taillés qui témoignent de l'existence de la vie humaine depuis les périodes préhistoriques, les oasis constituent des écosystèmes spécifiques, riches en biodiversité floristique cultivée et spontanée et faunistique. Cette richesse en ressources et produits locaux et spécifiques a été favorisée depuis des millénaires par une gestion rigoureuse des ressources naturelles et de l'espace et soutenue par un savoir-faire ancestral ingénieux et performant qui a été entretenu et hérité à travers les générations humaines qui se sont succédés dans ces territoires.

L'économie oasienne, façonnée par la richesse locale des écosystèmes anthropiques (biodiversité cultivée) et naturels (biodiversité spontanée), est marquée par une diversification apparente des activités économiques et sociales qui se traduit par la multifonctionnalité des systèmes et des territoires. Marqué par les cultures à plusieurs étages: étage phoenicicole, étage arboricole et étage herbacé, les systèmes productifs oasiens offrent également le développement d'un élevage dans et aux environs des palmeraies et constituent en conséquence un important levier pour le développement économique et social. Cultures fruitières et maraichères, élevage de petits ruminants, artisanat, tourisme, etc. sont des spéculations viables et rentables au niveau de ces espaces privilégiés (les oasis) situés dans ce contexte difficile (les zones désertiques).

Cependant, en dépit des investissements importants mobilisés par les gouvernements des cinq pays de la région MENA (Algérie, Egypte, Maroc, Jordanie et Tunisie) dans les domaines des infrastructures hydrauliques et des équipements publics dans les oasis, de nouveaux besoins de développement socio-économique ne cessent d'émerger dans ces territoires difficiles. En effet, les oasis dans la région MENA sont face aux nouveaux défis engendrés par de multiples changements (environnementaux et notamment climatiques, socio-économiques, politiques). Ainsi, si, malgré leurs difficultés, les oasis ont pu survivre en s'appuyant sur un certain nombre de facteurs notamment leur capacité d'adaptation et le rôle de l'Etat, elles se trouvent de plus en plus peu outillées pour faire face à ces changements souvent rapides induits souvent par des phénomènes globaux (mondialisation, changements climatiques, désertification etc.).

C'est ainsi que de nombreux territoires oasiens continuent à enregistrer des processus de dégradation de leurs ressources naturelles en raison d'une forte pression anthropique et de marginalisation de nombreux groupes sociaux (femmes, jeunes, etc.), engendrée par une situation économique difficile (repli du secteur agricole, faible diversification de l'activité économique, déclin des rentes migratoires,...). D'une manière générale, les régions oasiennes de la région MENA rejoignent le diagnostic global caractérisant les zones rurales méditerranéennes (CIHEAM, 2003) à savoir :

- les effets de la mondialisation en termes de mutations structurelles de la société rurale;
- l'aggravation de la pauvreté rurale par la faiblesse des niveaux de vie liés à la modification des revenus qui sont eux-mêmes la conséquence des sous-emplois ;
- l'accroissement de la pression sur les ressources naturelles rendant difficile tout développement agricole durable ;
- la marginalisation, la réduction de l'autonomisation des zones rurales et la difficulté de modifier seules leurs situations d'exclusion;
- le manque de valorisation économique des produits locaux et les difficultés d'accès des oasisiens aux marchés en conséquence des entraves devant le développement des activités génératrices de revenu et la promotion de l'approche filière.

En effet, face à des problèmes nouveaux et complexes engendrés par ce nouveau contexte, force est de constater que d'une part la marge de manœuvre des acteurs locaux oasisiens est assez réduite et d'autre part les schémas classiques de développement agricole et rural sont de plus en plus mis en difficulté. De ce fait, l'innovation et l'expérimentation de nouveaux modèles de développement oasisiens valorisant les nouvelles opportunités et les potentialités locales sont de nos jours fortement appréciées (Joyal, 1996).

En effet, la multiplication des expériences du développement rural et territorial à travers le monde ont fait évoluer les approches conceptuelles depuis l'époque du développement « endogène » (Fiedmann et Stohr) des années cinquante du vingtième siècle, jusqu'à nos jours où on assiste à l'émergence avec force du développement local avec ses exigences en matière de nouvelle gouvernance et de participation. Des expériences de développement rural basées sur la valorisation des ressources locales portée par une implication des acteurs locaux d'un territoire donnée ont été testés et mis en œuvre à travers l'appui des institutions internationales (UE, FAO, BM, BAD, GIZ, FIDA, JICA etc.). Les programmes européens Leader et Leader+¹ en sont des exemples illustratifs d'envergure. Leader+ constitue l'une des quatre initiatives financées par les Fonds structurels de l'UE, il a été conçu pour aider les acteurs concernés du monde rural à prendre la mesure des possibilités offertes à longue échéance par leurs régions respectives.

Il s'agit de mettre l'accent à travers ces approches sur :

- la dimension socio-territoriale des projets qui devraient refléter une certaine identification entre les territoires et les groupes sociaux bénéficiaires des projets en question. Les territoires doivent être également dimensionnés en fonction de la capacité de gestion et d'action des acteurs sociaux concernés par le développement de ces territoires.
- la multifonctionnalité des ressources naturelles du territoire rural en question. En effet, bien que l'activité agricole reste dominante, comme c'est le cas assez souvent, son intégration dans une dynamique économique plus diversifiée constitue un atout pour une meilleure valorisation des ressources locales (paysage, savoir faire, patrimoine culturel, etc.) dans une perspective de développement durable.

¹ "Leader+ encourage la mise en œuvre de stratégies originales intégrées, de grande qualité, aux fins du développement durable, et fait une large place au partenariat et aux réseaux permettant d'échanger des expériences." http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leaderplus/index_fr.htm

Cet objectif global a été décliné en trois objectifs spécifiques comme suit :

- Réalisation d'un inventaire rapide des secteurs où l'approche filière est pratiquée et de l'état des lieux sur la situation au niveau des régions désertiques de la région MENA. Cet inventaire doit être analytique et critique précisant les atouts et les faiblesses de l'approche;
- Estimation du potentiel et identification des prérequis du développement de l'approche filière pour les secteurs clés au niveau des oasis et les clés de sa réussite en terme d'impact sur les milieux et les populations ;
- Développement d'un guide pratique, standard et illustré pour l'organisation en filière d'un secteur donné au niveau des oasis et adapté aux spécificités de la région. Ce guide doit couvrir les aspects institutionnels, juridiques, techniques, socio-économiques et de communication.

1.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique mise en œuvre est basée sur l'analyse de la documentation disponible auprès de l'OSS et des administrations et des acteurs en relation avec les filières dans les oasis de la région MENA (Ministères de l'agriculture, les agences de développement et de promotion des filières oasiennes, les offices et les administrations de mise en valeur et de développement des oasis, les ministères de commerce, de développement économiques, les structures de promotion des exportations etc.). Elle est conduite en collaboration avec l'Unité du projet MENA/DELP de l'OSS avec l'appui des partenaires concernées des cinq pays du MENA/DELP (Algérie, Maroc, Egypte, Jordanie et Tunisie).

Le travail est également basé sur une large collecte des travaux pertinents au niveau des pays, de la région et au niveau international notamment la Banque Mondiale, la FAO, le PNUD, le FIDA, l'ONUDI et dans certains pays similaires : publications scientifiques, base de données statistiques, cartes, etc. en relation directe et indirecte avec l'approche filière dans les cinq pays concernés. Cette recherche bibliographique et les sources de données et informations collectées sont illustrés par la liste des références bibliographiques du présent document.

Le travail a également mis à profit les approches d'analyse telle que la méthode d'analyse SWOT et l'approche filière et/ou chaîne de valeur.

Dans le but de répondre aux objectifs escomptés de l'étude, l'approche mise en œuvre et les analyses effectuées ont été déclinées en trois principaux axes:

- A. L'état des lieux sur la situation et l'analyse critique sur l'approche filière et sa pratique au niveau de la région MENA :** Les activités proposées pour le traitement de cet axe ont été articulées autour des points suivants :
- Réaliser un inventaire rapide et illustré sur la pratique de l'approche au niveau des oasis de la région pour les secteurs en rapport avec la valorisation des ressources naturelles ;
 - Analyser la situation en précisant les avantages comparatifs ainsi que les impacts positifs et négatifs de l'approche dans le contexte des oasis de la région ;
 - Identifier les contraintes entravant l'extension de l'approche au niveau des oasis de la région MENA.

B. Les potentiels et les prérequis de développement de l'approche filière dans les oasis de la région MENA : En partant des résultats de l'état des lieux (A), et en tenant compte des marchés actuels des différents produits oasiens, cette partie a porté sur ce qui suit :

- Identifier les perspectives de développement et de l'extension de l'approche au profit de la valorisation des ressources naturelles au niveau des oasis de région en mettant l'accent sur les prérequis et les solutions pour surmonter les contraintes ;
- Proposer des pistes pour le développement de l'approche filière en abordant aussi bien les aspects techniques, socio-économiques et organisationnels qu'institutionnels et juridiques ;
- Placer la démarche pour l'instauration de l'approche filière dans le contexte des politiques et stratégies nationales de développement des régions désertiques en précisant les ancrages à créer avec les programmes sectoriels de développement économique et social.

C. Elaboration d'un guide pratique sur le développement de l'approche filière dans les oasis : Sur la base des résultats de A et B, un guide sur l'approche filière a été élaboré en couvrant les aspects suivants :

- Une analyse critique de l'approche filière dans la valorisation des ressources naturelles dans le contexte des oasis de la région MENA en précisant les prérequis de sa réussite et les risques d'échecs ;
- Les processus à suivre en partant de l'analyse de la filière et l'identification de ses étapes et intervenants jusqu'aux actions de sensibilisation, de communication et de renforcement des capacités en passant par l'organisation technique et les montages institutionnels ;
- Les aspects juridiques, socio-économiques, financiers spécifiques au montage et au fonctionnement en mode filière pour les différents secteurs.

A- ETAT DES LIEUX SUR LA SITUATION ET ANALYSE CRITIQUE SUR L'APPROCHE FILIERE ET SA PRATIQUE AU NIVEAU DE LA REGION MENA

1. DÉFINITIONS, IMPORTANCE ET TYPOLOGIES DES OASIS DANS LA RÉGION MENA

1.1. DEFINITIONS

L'oasis au sens large désigne tout écosystème autour d'un point d'eau dans le désert. Le nom prend ses origines du grec ancien et désigne une zone de végétation isolée dans un désert. Au sens anthropologique, une oasis est « un terroir créé par la main de l'homme et entretenu par l'introduction d'un système de gestion technique et sociale de la ressource en eau. Il s'agit en fait d'un espace mis en culture par l'irrigation (avec des seguias) et donc parfaitement artificiel. Cela implique une présence humaine et une oasis peut donc être définie comme l'association d'une agglomération humaine et d'une zone cultivée (souvent une palmeraie) en milieu désertique ou semi-désertique.». Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Oasis#R.C3.B4le>.

Selon l'IUCN, "les écosystèmes oasiens se définissent comme des entités écologiques de conception humaine pour assurer une tant soit peu stabilité socio-économique locale, pourraient subir vont subir les impacts les plus menaçants au vu de leur extrême vulnérabilité aux changements socio-économiques et environnementaux (notamment climatique). Lesquels impacts se traduisent clairement en risques élevés de désertification, de dégradation des ressources en eau et en sol et de perte de leur biodiversité faunistique et florale qui affecteraient négativement la productivité de ces écosystèmes et réduisent leurs rôles : social, écologique et économique dans les régions arides et sahariennes de pays concernés." http://www.iucn.org/about/union/secretariat/offices/rowa/iucnwame_ourwork/iucnrowa_cc/iucnwame_azraqoasisdialogue.cfm

Les oasis des cinq pays MENA² sont classées dans leur quasi-totalité parmi les oasis à palmier dattier où trois principaux étages coexistent : l'étage supérieur formé par le palmier dattier, l'étage moyen comporte les arbres fruitiers et l'étage inférieur occupé par les cultures annuelles dont principalement le maraichage, les fourrages, les céréales et certaines cultures industrielles comme le rosier, le Henné et le Tabac. Cet écosystème particulier et typique offre un microclimat connu sous l'appellation de l'« effet oasis » permettant l'installation d'une riche biodiversité végétale et animale.

Les oasis ne sont pas isolées de leur environnement socio économique et écologique. En effet, des interrelations entre les systèmes steppiques et les systèmes oasiens sahariens ont été entretenues depuis longtemps. Elles se sont développées grâce à la coexistence des deux systèmes dans un contexte écologique et socio-économique difficile. Les relations entre la steppe et les oasis sont

² Rappelons que la définition d'une oasis dépend du contexte et des spécificités des pays notamment en Jordanie où l'oasis au sens strict est limitée au parc naturel Zarga et elle pourrait indiquer les exploitations irriguées dans la Badia au sens large, suivant les discussions avec l'équipe de Jordanie lors de l'atelier thématique du projet MENA-DELP tenue les 10-11 novembre 2014 à Jerba, Tunisie.

toujours marquées par deux tendances opposées : la complémentarité et la concurrence. Les relations de complémentarité intéressent surtout les échanges commerciaux, l'intégration de l'activité d'élevage qui profite des ressources fourragères disponibles dans l'oasis et offre en contre partie la viande et le fumier en particulier (Sghaier, 1996). Les relations de concurrence concernent notamment les ressources naturelles et humaines (main d'œuvre, etc.) (Sghaier, 2010).

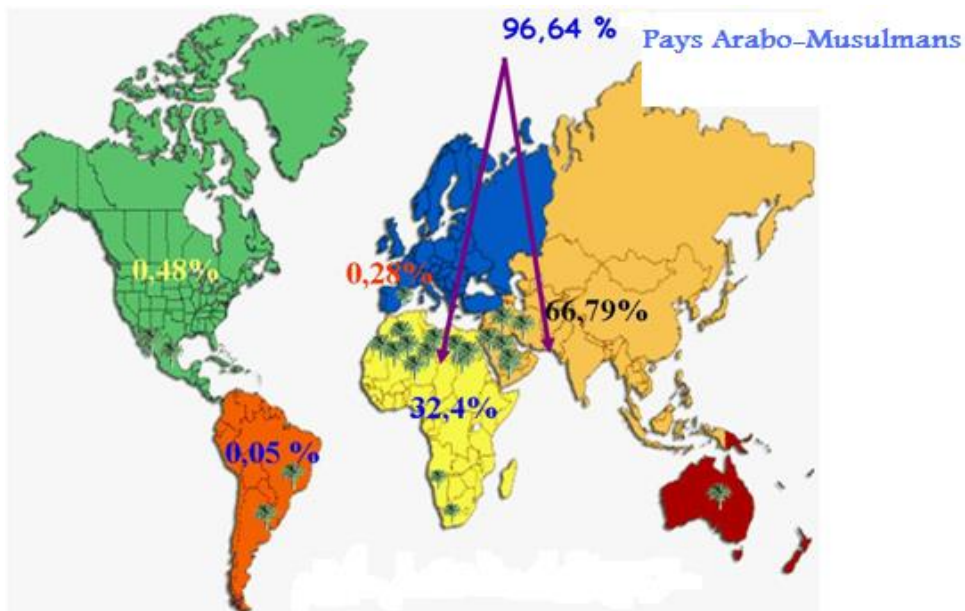
1.2. IMPORTANCE ET TYPOLOGIE DES OASIS DANS LA REGION MENA (ALGERIE, MAROC, EGYPTE, JORDANIE ET TUNISIE)

1.2.1. Vision générale au niveau de la région MENA

1.2.1.1. Importance des oasis

D'existence très ancienne, les oasis dans la région MENA jouent un rôle important dans le développement des régions arides puisqu'elles représentent une source d'emploi et de revenu pour une majorité de des populations qui y vivent. Elles constituent un milieu hautement productif en fournissant des produits agricoles à hautes valeurs marchandes, notamment les dattes qui occupent une place importante dans l'économie de certains pays et dans les habitudes de consommation de la région MENA.

Les oasis à palmier dattier dans le monde se répartissent sur tous les continents avec une concentration au niveau de la région élargie du MENA avec plus que 96 % dont 32,4 % en Afrique du nord. Les autres localisations secondaires sont en Californie aux USA (0,48%), en Espagne (0,48%, palmeraie d'Elche), au Pérou en Amérique du sud (0,05%) en Australie (désert du Queensland) (Belguedj, 2010) (figure 2).



Source: Belguedj (2010)

Figure 2. Répartition géographique des oasis à palmier dattier dans le monde

D'un point de vue global, les oasis de la région MENA présentent les principales caractéristiques suivantes (figure 3):

- Elles couvrent une superficie d'environ 250 000 ha et abritent une population estimée à 7 millions d'habitants. Elles renferment des systèmes de production millénaires très diversifiés, fortement intensif et productif, et abritent une biodiversité floristique (quelques centaines de variétés de palmiers dattiers, etc.) et faunique très riche et spécifique
- Elles fournissent des services écosystémiques diversifiés permettant le maintien de la population oasienne (Approvisionnement: dattes, fruits divers, légumes, fourrages, cultures industrielles, régulation: séquestration de Carbone, culturels: paysage, tourisme, festivals, coutumes, etc.)
- Ces oasis disposent de grande capacité de résilience et d'adaptation, mais vulnérables. En effet, les écosystèmes oasiens présentent clairement des risques élevés de désertification, de dégradation des ressources en eau et en sol, de perte de leur biodiversité (faune et flore). Ces risques impactent négativement la productivité de ces écosystèmes et réduisent leurs rôles social, écologique et économique. D'où l'importance de promouvoir des initiatives de conservation de ce patrimoine naturel et culturel dans le but de renforcer la résilience de ces écosystèmes et leur capacité d'adaptation.

Témoignage (extrait du projet SIPAM : « Evaluation et conservation de la valeur historique du paysage agricole des oasis de Gafsa, Tunisie »)

"Aujourd'hui, les **moyens de subsistance** des gens et de leurs écosystèmes agricoles dans les oasis sont **sous forte pression**. Un certain nombre de facteurs liés entre eux de nature écologique et socio-économiques influent sur **l'équilibre délicat de l'oasis**. Les facteurs écologiques sont la **dégradation des sols, l'érosion génétique de la biodiversité, l'utilisation inappropriée des pratiques agronomiques, de la réduction des nappes aquifères, des sécheresses fréquentes, et l'introduction d'espèces étrangères**. Parmi les facteurs socio-économiques qui affectent négativement les moyens de subsistance des agriculteurs sont à la **marginalisation des communautés autochtones et les groupes fragiles et silencieux (les femmes) et l'érosion culturelle liées à des connaissances agricoles traditionnelles et les pratiques**."

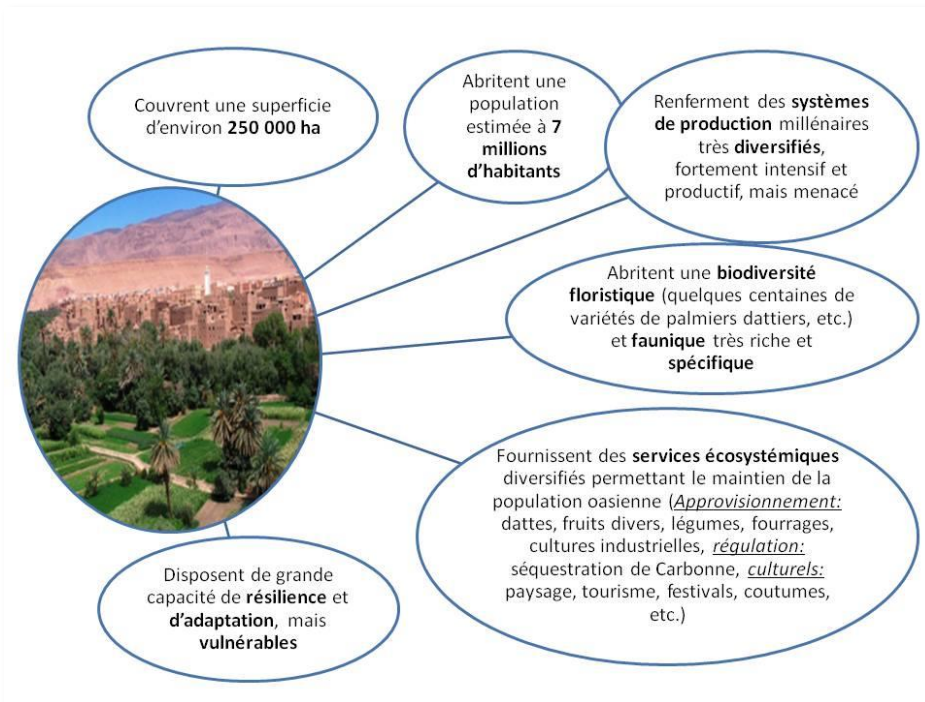


Figure 3 - Importance des oasis dans la région MENA (Algérie, Maroc, Egypte, Jordanie et Tunisie)
Source : Sghaier (2012)

1.2.1.2. Typologie générale des oasis dans la région MENA

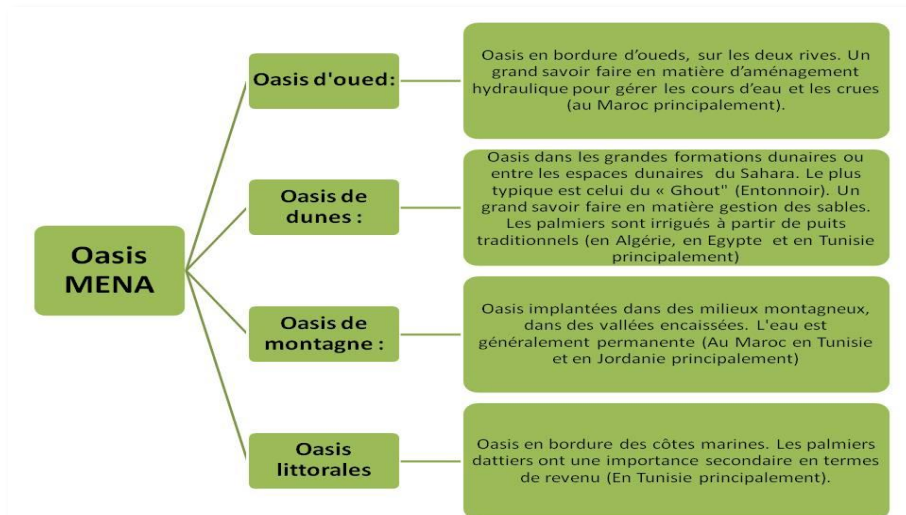
La typologie des oasis à palmier dans le monde et particulièrement dans la région MENA dépendra des critères considérés. En effet, plusieurs critères peuvent être utilisés en fonction de l'objectif recherché. Parmi les critères utilisés dans la littérature nous citons, la position géographique (montagne, désert, continental, littoral, etc.), le nombre des étages (trois, deux et un seul étage), l'ancienneté et la modernité de l'oasis (traditionnelle, moderne), l'occupation principale (à palmier dattier ou autres spéculations), la source d'eau (oasis à foggara, de source, sur forage, etc.), le mode de gestion (collective, privée, mixte, etc.), l'appartenance ethnique des populations oasiennes, etc.

A l'échelle de la région MENA, nous avons privilégié dans notre étude une typologie générique mixte qui tient compte à la fois de la localisation géographique, de la source d'eau, des systèmes de culture et des pratiques culturelles. Des indications spécifiques aux typologies par pays sont également données par la suite.

Selon la figure 4, quatre grands types d'oasis sont distingués:

- **Oasis d'oued:** ce sont des oasis en bordure d'oueds, sur les deux rives. Un grand savoir faire en matière d'aménagement hydraulique pour gérer les cours d'eau et les crues. Ces oasis sont fréquentes principalement au Maroc.
- **Oasis de dunes :** ces oasis sont encastrées dans les grandes formations dunaires ou entre les espaces dunaires du Sahara. Le plus typique est celui du « Ghout" (Entonnoir) dans la région du Souf en Algérie. Un grand savoir faire en matière gestion des sables. Les palmiers sont irrigués à partir de puits traditionnels. Ce type est rencontré principalement en Algérie mais également en Tunisie et en Egypte avec quelques spécificités dans les pratiques (systèmes différents du Ghout)

- **Oasis de montagne** : ces oasis sont implantées dans des milieux montagneux, dans des vallées encaissées. L'eau est généralement permanente et sont connus dans toutes la région mais avec plus de fréquence au Maroc, en Tunisie et en Jordanie.
- **Oasis littorales** : ces oasis sont installées en bordure des côtes marines. Les palmiers dattiers ont une importance secondaire en termes de revenu ce type est rare mais assez spécifique à la Tunisie notamment les oasis littorales de Gabès au sud est du pays.



Source: Sghaier (2012)

Figure 4 - Typologie des oasis dans la région MENA

1.2.2. Importance et typologie par pays

1.2.2.1. Cas de la Tunisie

Selon l'origine géographique, les oasis tunisiennes sont classées en deux grands ensembles:

- Les oasis continentales qui prédominent avec 33 723 ha soit 83 % de l'ensemble des oasis. Ces oasis contiennent plus que 89% de l'effectif total des palmiers dattiers du pays et contribuent à 85% de la production nationale des dattes. Ces oasis se répartissent elles mêmes en oasis sahariennes et oasis de Montagnes.



Source: Sghaier (2010)

Figure 5 - Carte de situation géographique des principaux types d'oasis en Tunisie

- ✓ *les oasis sahariennes* (31 343 ha soit 76 % des oasis tunisiennes) se localisent au nord dans la région de Tozeur (Région du Djérid) (8 363 ha soit 20 %) et au sud du Chott Djérid dans la région de Kébili (région de Nefzaoua) (22 980 ha soit 57 %.) Ces oasis sahariennes sont caractérisées par un climat à températures élevées et une atmosphère sèche. La variété Déglet Nour est prédominante.
 - ✓ *les oasis de Montagnes* sont concentrées dans la région de Gafsa avec 2 380 ha soit 6 % de la superficie totale des oasis (figure 6). Elles sont caractérisées par un hiver doux et par la prédominance des variétés communes.
- ii. Les oasis littorales se situent essentiellement dans la région de Gabès et occupent 7 080 ha soit 15 % de l'ensemble et contiennent 10 % de l'effectif total des palmiers. La culture du palmier dattier est représentée par des variétés comme Bouhattem, Lemsi, Arichti, et d'autres variétés communes qui contribuent pour 16% de la production nationale.

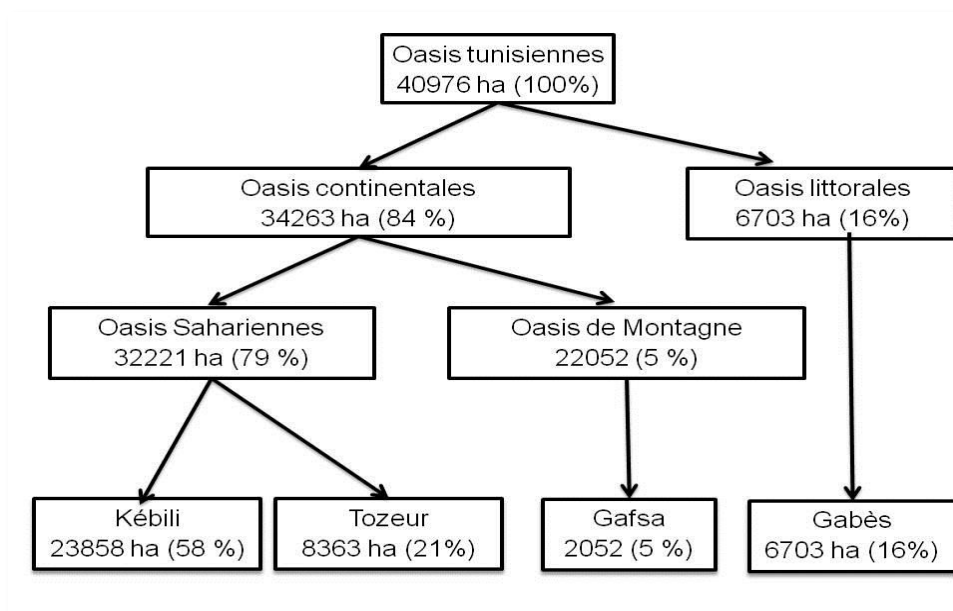


Figure 6 - Typologie des oasis tunisiennes selon l'origine géographique (source : enquête oasis DGEDA, 2014)

La classification des oasis selon la modernisation se traduit par deux types: les oasis traditionnelles et les oasis modernes. Il est à signaler que moderne n'est pas synonyme de récent et traditionnel ne veut pas dire ancien. Une oasis ancienne d'existence peut avoir les caractéristiques d'une oasis moderne et inversement. Pour nuancer ces concepts les principales caractéristiques d'une oasis moderne et d'une oasis traditionnelle sont synthétisées dans ce qui suit :

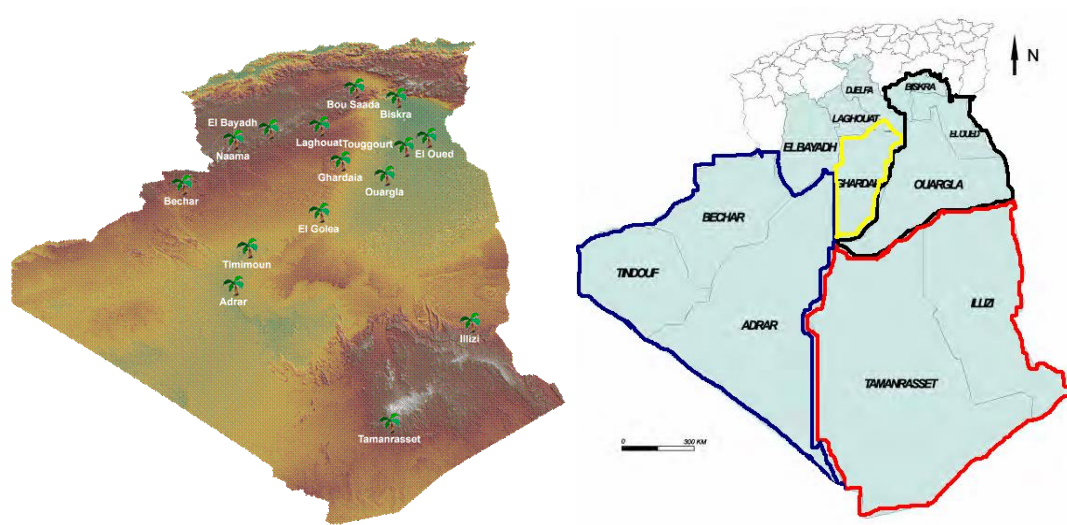
Tableau 1 - Principales caractéristiques d'une oasis moderne et d'une oasis traditionnelle

Oasis traditionnelles	Oasis modernes
Morcellement et taille réduite des exploitations	Taille plus importante des exploitations
Densité importante des palmiers (supérieure à 200 pieds/ha)	Densité des palmiers convenable (100 à 150 pieds/ha)
Prédominance des variétés communes	Prédominance des variétés dattières rémunératrices (Deglat Nour...)
Existence des rapports de production type "Khemmassat"	Rapports de production dominants type salariat et mode de faire valoir direct
Système d'irrigation en terre	Etage moyen organisé
Densité importante des arbres fruitiers et grande diversité des espèces	Ouverture sur les marchés d'intrants et de produits
Importance de l'auto-consommation et peu d'ouverture sur l'environnement socio-économique	

Source : Sghaier (2010)

1.2.2.2. Cas de l'Algérie

Couvrant plus de 160 000 ha, les principales oasis algériennes s'étendent tout le long de la région steppique et saharienne et présentent une diversité remarquable (figure 7). Nous en citons les Zibans, l'Oued Righ, le Souf, la Cuvette de Ouargla, le M'Zab-Guerrara, la cuvette d'El Menia, la Haute Vallée de l'Oued Saoura, l'Oasis du Tassili (Djanet)



Source : Belkah (2008)

Figure 7 - Localisation des principales oasis en Algérie

Les oasis algériennes selon Chicouche (2012), sont classées comme suit:

- Oasis à agriculture dattière, basée sur la phoeniculture (marqué par la variété Deglet Nour) et où les dattes constituent la principale production économique des exploitations; il s'agit le plus souvent d'une monoculture. Ce type est représenté dans les Zibans et l'Oued Righ avec 46% du patrimoine phoenicole national.
- Oasis à agriculture mixte où le palmier est important mais combiné à d'autres spéculations. Il s'agit de l'Oued Souf et de la cuvette d'Ouargla.

- Oasis où le palmier ne constitue pas la principale spéculation et les dattes sont de mauvaise qualité. Les étages moyens et herbacés sont assez développés. Il s'agit du M'Zab, du Tidikelt, du Touat et du Gourara, qui possèdent 40% du patrimoine phoenicicole national.

Une autre typologie est donnée selon la source d'eau et la localisation, elle distingue 4 types principaux :

- oasis dans les dépressions de l'erg où l'eau est extraite grâce à des puits et forages (oasis de Ouargla);
- oasis dans des Ghouts qui captent l'eau d'irrigation par capillarité (El Oued);
- oasis fluviales qui s'alimentent sur l'eau des Oued (oasis du M'zab);
- oasis de dépression ou intra désertiques qui captent l'eau de la nappe grâce à des galeries drainantes appelées foggaras (oasis du Gourara et du Touat). RADDO <http://www.raddo.org/rubrique34.html?lang=fr>

1.2.2.3. Cas du Maroc

Au Maroc, les oasis couvrent 48 000 ha et sont peuplées de plus de 1,7 millions d'habitants sur une superficie totale de 115 563 km², soit une densité de 15 habitants au km² (Sbaï, 2011).

Les oasis marocaines sont localisées principalement dans quatre grands bassins répartis eux-mêmes en 16 sous-bassins:

- Bassin de Guelmim-Tata : sous bassins d'Assa, de Guelmim, de Tata-Akka et de Tafraout-Igherm;
- Bassin du Drâa : sous bassins de Tzanakht-Foum Zguid, d'Agdz, de Zagora, de Tazarine, d'Ouarzazate et du Dadès;
- Bassin du Ziz : sous bassins de Goulmima-Tinejdad, d'Alnif, d'Arfoud, d'Errachidia et du Guir;
- Bassin de Figuig.

Les provinces de Figuig, Errachidia, Tinghir, Ouarzazate, Zagora, Tata et Guelmim représentent près de 98 % du patrimoine phœnicicole marocain.

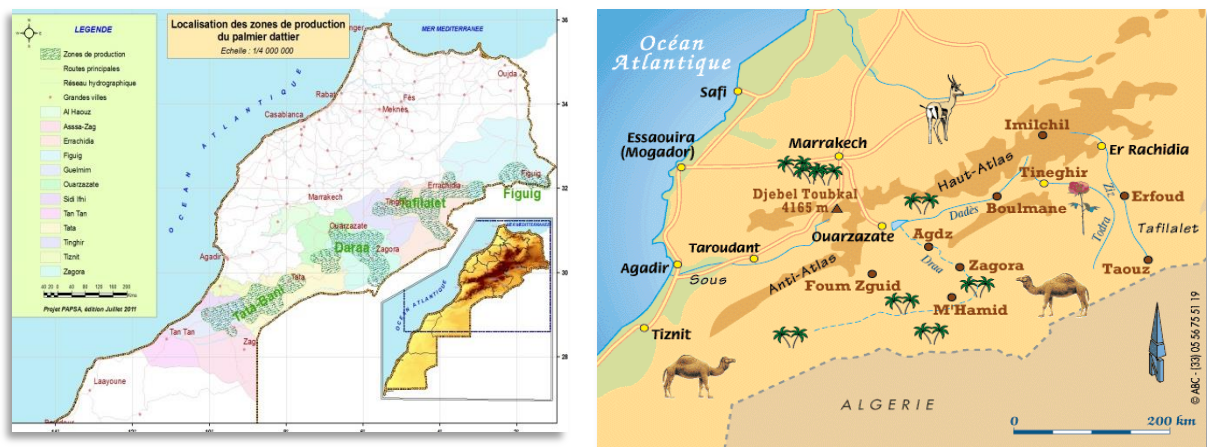


Figure 8 - Aire géographique du palmier dattier au Maroc (Source : Farrak, 2012)

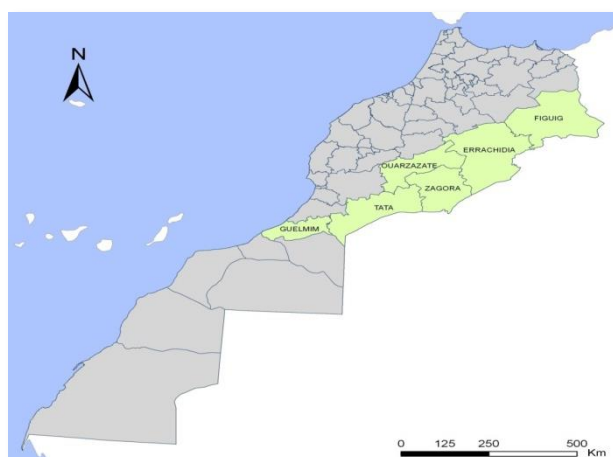


Figure 9 - Localisation des provinces abritant les oasis au Maroc

Selon Ferrak (2012), trois types d'oasis peuvent être distinguées au Maroc:

- Oasis de montagne : les principales spéculations sont les rosacées et arbres fruitiers comme c'est le cas d'Imilchil
- Oasis de pied de montagne : l'olivier est dominant comme c'est le cas de Riche
- Oasis à palmier : ayant comme spéculation dominante le palmier dattier comme Erfoud, Rissani,....

La typologie selon les sources d'eau distingue deux principaux types:

- les oasis de dépression qui captent l'eau des nappes grâce à des galeries drainantes appelées Khetaras au Maroc ;
- les oasis de montagne directement reliées au réseau hydrographique des oueds.

1.2.2.4. Cas de Jordanie

Les oasis en Jordanie sont peu nombreuses, celles qui sont marquées par le palmier dattier sont localisées dans la région d'Arzak et dans la vallée de la Jordanie (figure 10). En effet, la majorité de la production agricole de la Jordanie (plus de 60%) est cultivée dans cette région.

La superficie plantée en palmier dattier totalise 2150 ha en 2013 avec un effectif de 304 735 pieds produisant environ 11 981 tonnes (tableau 2).

Tableau 2. Espèce, Nombre et production fruitière en 2013 en Jordanie

Espèce	Superficie (Dunum) (10 Dunum=1 ha)	Nombre total de pieds	Production (Tonne métrique)
Olivier	623 902	11 637 462	128 186
Figuier	1 928	46 953	927
Amandier	3 094	102 301	2 143
Palmier Dattier	21 519	304 735	11 981
Total (toutes espèces)	835 998	22 181 781	-

Source : Department of Statistics Jordan (2014) http://www.dos.gov.jo/dos_home_e/main/

La région de la vallée qui est en dessous du niveau de la mer a un climat chaud et tempéré toute l'année, ce qui explique son aptitude pour les cultures d'oasis notamment le palmier dattier, les légumes et les fruits.

Les systèmes de production dans les domaines où les sources d'eau salée sont disponibles dépendent de l'emplacement. Dans la vallée du Jordanie (Ghor du Sud et du Sud de la Mer Morte) l'assolement est surtout les légumes irrigués dominés par tomates, melon et pastèque, les bananes et le palmier dattier. Dans la zone Azraq, le système de culture est dominée par le palmier dattier et l'olivier. D'autres cultures sont vesce, trèfle et de céréales principalement le maïs et l'orge. Dans la région de Mafraq (y compris Dhuleil et Khaldieh) les cultures dominantes sont l'olivier et les légumes irriguées (surtout la tomate) et les cultures fourragères (vesce et trèfle) (Abdel-Nabi et al, 2004).



Figure 10 - Carte de situation en Jordanie

1.2.2.5. Cas de l'Egypte

Les oasis égyptiennes sont concentrées et localisées dans les dépressions et couvrent environ 100 000 ha mis en cultures sur les nappes du bassin Noubia (figure 11). La population y vivante est estimée à environ 250 000 à 300 000 habitants.

Les principales zones oasis sont décrites dans ce qui suit:



Figure 11 - Carte de localisation des oasis en Egypte



Figure 12 - Oasis de Siwa (Ouest de l'Egypte)

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Siwa_%28oasis%29

Oasis de Siwa : Siwa est une oasis de l'ouest de l'Égypte (figures 11 et 12), proche de la frontière libyenne et à 560 km du Caire. Elle est la plus septentrionale des oasis égyptiennes et elle est peuplée de 22 000 habitants. Elle est située dans une dépression rendue fertile par le jaillissement de quelques centaines de sources artésiennes. L'agriculture est l'activité principale de Siwa. C'est essentiellement une agriculture oasisienne irriguée de jardinage en palmeraie : du maraîchage et une arboriculture principalement tournée vers la culture des dattes et des olives, lesquelles sont en partie valorisées en huile.

Oasis d'Al-Farafra : elle est la moins peuplée (environ 4 000 habitants) des cinq grandes oasis du désert de l'ouest en Égypte. Elle se situe dans le désert de Libye au nord de l'oasis d'Ad-Dakhla et au sud ouest de l'oasis d'Al-Bahariya.

Oasis d'Al-Bahariya : elle est l'une des cinq grandes oasis du désert occidental en Égypte. Al-Bawiti est le plus grand village dans l'oasis de Bahariya avec environ 30 000 habitants.

Oasis du Fayoum : elle est située dans une dépression dans le désert située à l'ouest du Nil au sud du Caire, la capitale de l'Égypte. Son bassin, couvrant une superficie estimée entre 1 270 km² et 1 700 km², comprend des champs arrosés par un canal drainant les eaux du Nil, le Bahr Youssouf, creusé dans une dépression du désert.

Oasis d'al-Kharga : elle est la plus au sud des cinq grandes oasis du Désert occidental en Égypte. Elle est située à environ 200 km de la vallée du Nil et s'étend sur 150 km.

Oasis d'Al-Dakhla : Elle est située à 350 km de la vallée du Nil, entre les oasis d'Al-Farafra et de Kharga. L'oasis s'étale sur environ 80 km d'est en ouest et environ 25 km du nord au sud. La ville compte environ 4 000 habitants, principalement bédouins. C'est une ville très pittoresque, symbole de la tradition des oasis égyptiennes.

1.3. POTENTIALITES, MENACES ET DEFIS DU SYSTEME OASIEEN DANS LA REGION MENA

Cette section tente de synthétiser les principales potentialités, menaces et défis du système oasisien dans la région MENA pour donner une idée générale sur les conditions du contexte oasisien où l'approche filière est envisagée d'être développée.

L'analyse s'est basée sur l'approche potentialités, menaces et tendances pour pronostiquer l'avenir et avoir une idée sur la dynamique d'évolution du système oasien.

Comme spécifier dans les détails dans le tableau 3 qui suivent, le contexte oasien dans la région MENA est synthétisé comme suit:

- Une pression croissante sur les ressources et accroissement de la demande en eau;
- Perte de la biodiversité (arrachage des variétés traditionnelles non marchandes, maladies, monoculture, ..)
- Perte progressive du patrimoine (défiguration du paysage (urbanisme), problèmes de transmission aux jeunes, etc.
- Faiblesse des rendements et dégradation des quantités et de la qualité de certains produits
- Dégradation des oasis à trois étages, et tendance vers le développement des systèmes de production en monoculture
- Dégradation du patrimoine oasien
- Crise du tourisme oasien (faible taux des nuitées/capacité d'accueil)
- Regain d'intérêt aux oasis à travers la volonté politique et mise en œuvre de programmes de développement agricole et rural et ce en dépit du problème d'adaptation au contexte oasien, la faiblesse d'efficacité des ressources financières et problèmes de gouvernance des oasis
- Cadre juridique et institutionnel en cours de rénovation visant une gestion durable et une bonne gouvernance de l'oasis sachant les difficultés de mettre en place un cadre juridique et institutionnel efficace et la gestion participative insuffisante avec une implication faible des usagers et des organisations locales de gestion
- Economie locale disposant de ressources importantes générées par la rente migratoire et ce en dépit de l'insuffisance de valorisation de celle-ci en termes d'investissements
- Existence d'un potentiel important en ressources humaines de qualification diversifiée mais l'offre d'emplois reste insuffisante et le problème d'adéquation offre/demande persiste entraînant à l'accroissement du chômage des jeunes qualifiés
- Amélioration des conditions des femmes (éducation, aspects institutionnels, politique, action de la société civile et ce en dépit de la faible implication autonomisation de la femme dans la prise des décisions.

Tableau 3 - Potentialités, menaces et tendances dans les oasis de la région MENA

Potentialités	Menaces/défis	Tendances	Potentialités	Menaces/défis	Tendances
Potentialités naturelles (eau et sol) importantes	Surexploitation, dégradation quantitative et qualitative, accroissement des coûts d'exploitation et d'exhaure	Pression croissante sur les ressources Accroissement de la demande	Services d'approvisionnement (production des dattes, fruits, maraichage et fourrage)	Faiblesse des rendements Dégradation des quantités et de la qualité	
Biodiversité des ressources phytogénétiques oasiennes (riches ressources phytogénétiques locales adaptées aux conditions agroclimatiques oasiennes)	Perte de la biodiversité (arrachage des variétés traditionnelles non marchandes, maladies, monoculture, ..)		Service de régulation du microclimat (Trois étages, effet oasis, réduction de l'évapotranspiration, ..)	Dégradation des oasis à trois étages, SP monoculturel en progression	
Patrimoine naturel et culturel très riche (Paysage, effet oasis, savoirs faire techniques et culturels, etc.)	Perte progressive du patrimoine (défiguration du paysage (urbanisme), problèmes de transmission aux jeunes, etc.)		Service de séquestration de Carbone	Réduction de la densification des SP oasiens	
			Services socio culturels et valorisation du patrimoine oasien par le tourisme	Dégradation du patrimoine oasien Crise du tourisme oasien (faible taux des nuitées/capacité d'accueil)	
Potentialités	Menaces/défis	Tendances	Potentialités	Menaces/défis	Tendances
Regain d'intérêt aux oasis à travers la volonté politique et mise en œuvre de programmes de développement agricole et rural	Problème d'adaptation au contexte oasien Faiblesse d'efficacité Faiblesse des ressources financières Problèmes de gouvernance		Economie locale disposant de ressources importantes générées par la rente migratoire	Mauvaise valorisation de la rente migratoire Tendance aux biens de consommation Manque d'investissements	
Cadre juridique et institutionnel en cours de rénovation visant une gestion durable et une bonne gouvernance de l'oasis	Difficultés de mettre en place un cadre juridique et institutionnel efficace Gestion participative défailante Implication faible des usagers et des organisations locales de gestion		Potentiel important en ressources humaines de qualification diversifiée	Potentiel faible d'offre d'emplois Adéquation offre/demande Accroissement du chômage des jeunes qualifiés	
			Amélioration des conditions des femmes (éducation, aspects institutionnels, politique, action de la société civile)	Effort insuffisant Faible implication de la femme dans la prise des décisions Problèmes d'autonomisation des femmes	

Source : Sghaier (2012)

2. L'APPROCHE FILIÈRE ET/OU CHAÎNE DE VALEUR: DÉFINITIONS

2.1. INTRODUCTION

En dépit des investissements importants mobilisés par les gouvernements des cinq pays de la région MENA (Algérie, Egypte, Maroc, Jordanie et Tunisie) dans les domaines des infrastructures hydrauliques et des équipements publics dans les oasis, de nouveaux besoins de développement socio-économique ne cessent d'émerger dans ces territoires difficiles. En effet, les oasis dans la région MENA sont face aux nouveaux défis engendrés par de multiples changements (environnementaux et notamment climatiques, socio-économiques, politiques). Ainsi, si, malgré leur difficultés, les oasis ont pu survivre en s'appuyant sur un certain nombre de facteurs notamment leur capacité d'adaptation et le rôle de l'Etat, elles se trouvent de plus en plus peu outillées pour faire face à ces changements souvent rapides induits souvent par des phénomènes globaux (mondialisation, changements climatiques, désertification etc.).

En effet, face à des problèmes nouveaux et complexes engendrés par ce nouveau contexte, force est de constater que d'une part la marge de manœuvre des acteurs locaux oasiens est assez réduite et d'autre part les schémas classiques de développement agricole et rural sont de plus en plus mis en difficulté. De ce fait, l'innovation et l'expérimentation de nouveaux modèles de développement oasiens valorisant les nouvelles opportunités et les potentialités locales sont de nos jours fortement appréciées (Joyal, 1996).

Des expériences de développement rural basées sur la valorisation des ressources locales portée par une implication des acteurs locaux d'un territoire donnée ont été testés et mis en œuvre à travers l'appui des institutions internationales (UE, FAO, BM, BAD, GIZ, FIDA, JICA etc.).

2.2. DEFINITIONS DE FILIERE, CHAINE DE VALEUR

"L'approche filière est relativement récente dans l'étude économique. C'est dans la deuxième moitié des années 70 que ce type d'analyse a commencé à percer dans les milieux d'économie agricole. Utilisé en France d'abord pour traiter des problèmes d'économie industrielle, le concept d'analyse de filière a été transposé dans le domaine agricole, puis aux projets d'aide aux pays en développement."

La notion de filière ne fait pas l'objet d'une définition précise et unique. Montigaud (1989) la définit comme la prise en compte d'une succession d'activités étroitement imbriquées les unes aux autres, liées verticalement par l'appartenance à un même produit ou des produits voisins et dont la finalité consiste à satisfaire les besoins des consommateurs (Tchuisseu Tchepnkep, 2007).

Pour Aube (1994), la filière est l'ensemble comprenant les acteurs intervenant dans la production, la distribution, la transformation et la consommation d'un produit ou groupe de produits donnés et les interrelations multiples et complexes entre ces acteurs. Fabre (1994) parle de filière de production comme l'ensemble des agents ou fractions d'agents économiques qui contribuent directement à la production, puis à la transformation et à l'acheminement jusqu'au marché de réalisation d'un même produit agricole. Moustier et Pages (1997) la présentent comme une succession d'opérations qui, partant de l'amont d'un produit, aboutissent à son aval, après plusieurs stades de transfert dans le temps, l'espace et la forme, à un produit fini au niveau du consommateur.

"L'analyse économique par filière, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits; C'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. Ce produit peut être indifféremment agricole, industriel, artistique, informatique, etc." (Terpend, 1997, p2).

Duteurtre et *al.* (2000) considèrent la filière comme un système d'agents qui concourent à produire, transformer, distribuer et consommer un produit ou un type de produit. Quant à Gassu (2002, in Tchuisseu Tchepnkep R. A., 2007), la filière est un ensemble d'acteurs et d'activités en relation avec un produit ou groupe de produits liés à un espace précis. Mvogo (2004) in Tchuisseu Tchepnkep R. A., 2007. propose une définition considérant la filière comme un découpage du réel qui englobe l'ensemble des opérations techniques et économiques ayant trait à la production, la transformation, la distribution et à la commercialisation d'un produit (Mvogo, 2004 in Tchuisseu Tchepnkep R. A., 2007).

Gassu (2002) souligne que délimiter la filière que l'on souhaite étudier revient à définir le(s) produit(s) retenu(s), à déterminer sur le plan vertical (de la production à la consommation) et horizontal (système de production, de commercialisation et de consommation) l'étendue de la filière et préciser les espaces géographiques et temporels sur lesquels la filière doit être étudiée. Ceci implique l'identification des zones de production et des lieux de réalisation des transactions notamment par des enquêtes et des quantifications des flux. Cette définition donne une cartographie des zones d'approvisionnement et des flux d'échange du produit concerné (Temple et Bikoï, 2000).

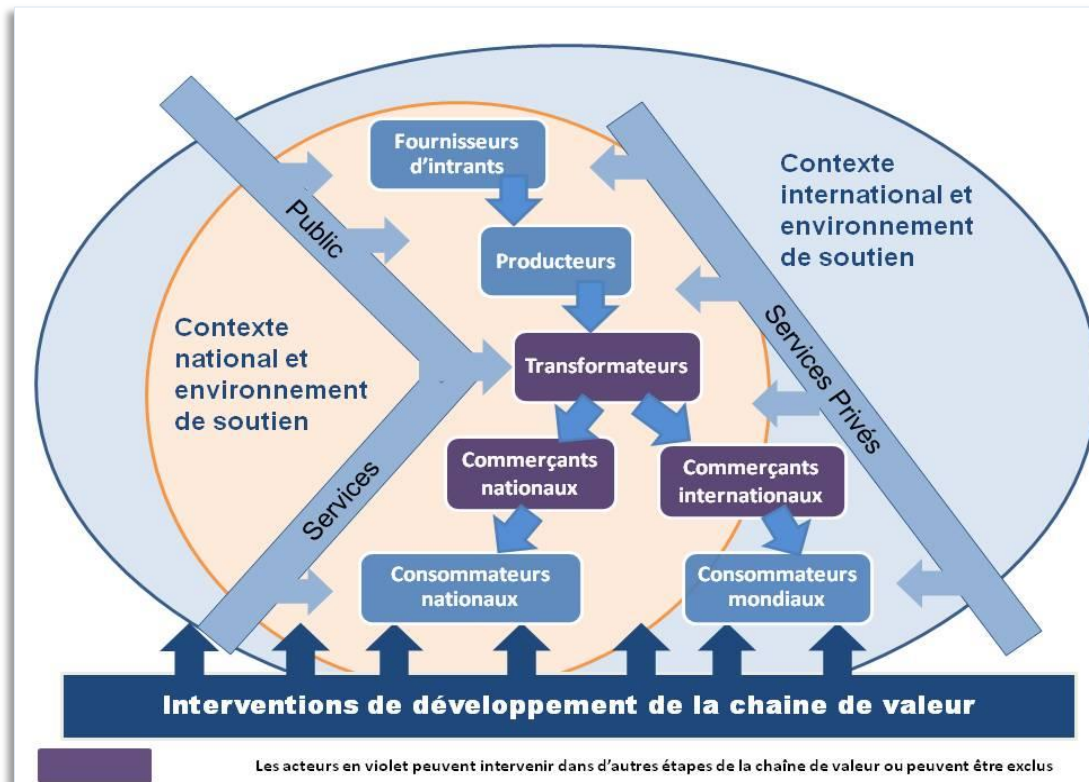
Selon Davis et Goldberg (1957), l'approche filière analyse l'ensemble des agents qui permettent la production et la circulation du produit considéré depuis l'amont de l'agriculture jusqu'à la consommation. " Elle englobe tous les agents impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation d'un produit. Dans le cas d'un produit agricole, elle inclut les fournisseurs de l'agriculture, les agriculteurs, les entrepreneurs réalisant le stockage, les transformateurs, les grossistes et les détaillants, c'est-à-dire l'ensemble des agents permettant au produit brut agricole de passer de la production à la consommation" (Bencharif, 2008).

Selon Malassis (1995) "la filière se rapporte à l'itinéraire suivi par un produit (ou un groupe de produits) au sein de l'appareil agro-alimentaire; elle concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des facteurs et des produits le long de la filière et à son stade final".

Plus généralement, la filière concerne alors, "l'ensemble des acteurs (personnes physiques ou morales, privées et publiques, entreprises et administrations) et des opérations (production, transformation, financement, formation, recherche et développement) qui participent, directement ou indirectement, à la création, la réalisation, le transport et la distribution d'un produit ou d'un groupe de produits jusqu'au stade final d'utilisation (de l'amont jusqu'à l'aval de son circuit), ainsi que les mécanismes de régulation des flux des produits et des facteurs de production" .

Le graphe de filière représente l'ensemble des intermédiaires entre production et consommation et leurs liaisons. Les flèches dans le graphe de filière désignent des opérations de transfert de propriété des produits. Sur la carte des flux on localise des lieux de transaction, en gros et au détail ainsi que les infrastructures de stockage, de transformation et les voies de communication. On trace les flux de produits entre ces différents espaces (Figure 13).

L'identification des opérations consiste à détailler les différentes activités et opérations ainsi que les technologies mises en œuvre le long de la filière. A chacune des activités de la chaîne production, transformation, distribution et consommation correspond un certain nombre d'opérations techniques et financières dont l'analyse peut revêtir une importance pour la description de la filière. Le processus de développement de la chaîne de valeur pourrait également nécessiter l'intervention et l'intégration de plusieurs intervenants, privés, étatiques, organisations de producteurs, etc. comme le montre la figure 13.



Source : Hartwich and Kormawa (2009) in Stamm Andreas, Von Drachenfels Christian, 2011

Figure 13 - Carte générique de la chaîne de valeur

Par ailleurs, le développement d'un processus basé sur la chaîne de valeur devra également prendre en considération les impacts et les interrelations avec les autres dimensions environnementales et sociales. Le processus est loin d'être linéaire.

Un schéma indiquant les itinéraires suivis par un produit, du producteur au consommateur, permet de visualiser l'ensemble de la filière (Figure 14).

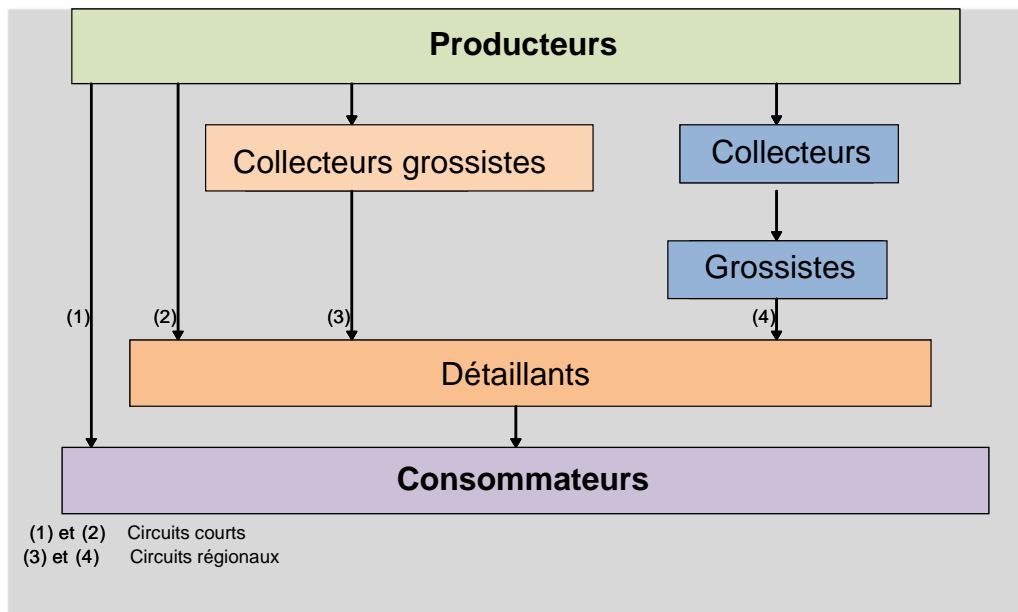


Figure 14 - Graphe de filière (Duteurtre et al, 2000)

Un produit donné s'achemine à travers plusieurs étapes qui constituent sa filière, de la production des matières premières à la commercialisation finale jusqu'au recyclage (figure 15). On distingue des filières courtes et longues en fonction du nombre d'acteurs et des opérations auxquelles est soumis le produit. De même l'impact environnemental (épuiement des sols, d'utilisation de matière première non renouvelable et de pollution) nécessite d'analyser l'ensemble de la filière sur les questions de production des matières premières, de distance parcourue par le produit, de moyen de transport, d'emballage etc. C'est notamment au vu de la filière que le prix de vente au détail d'un produit peut s'expliquer.

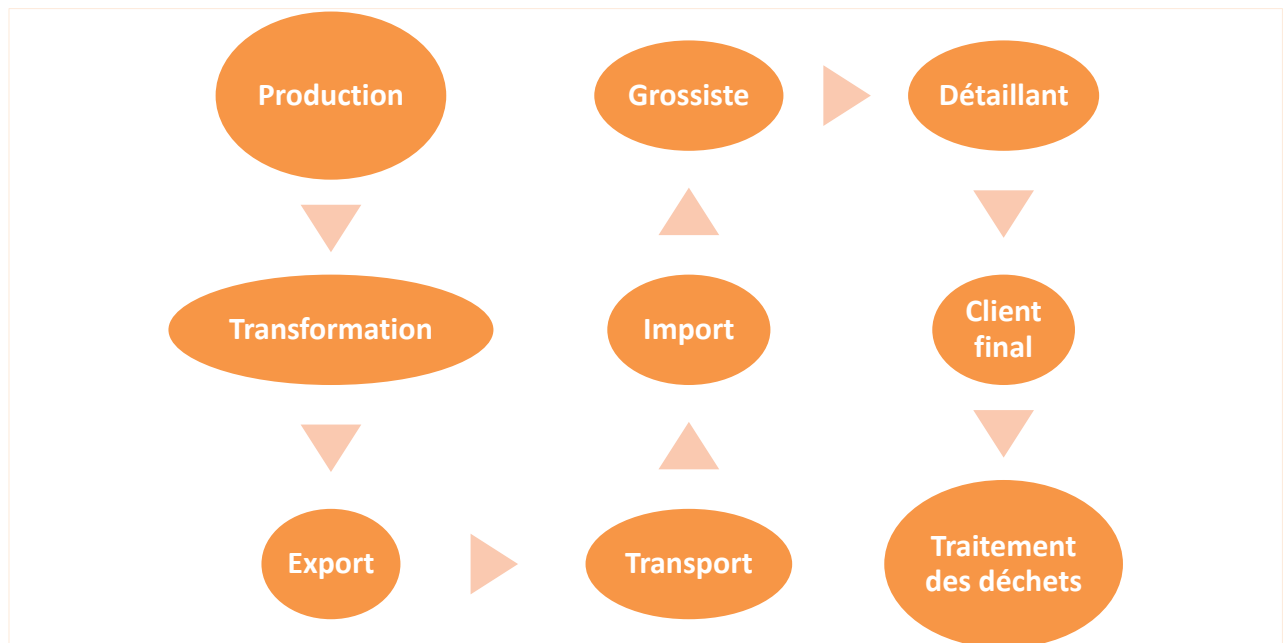


Figure 15 - Etapes d'acheminement d'un produit à travers une filière

Par ailleurs, le concept de délimitation de la filière va permettre :

- d'identifier les différents acteurs de la filière d'approvisionnement;
- d'identifier les fonctions de ces acteurs ;
- d'établir le graphe de la filière;
- d'estimer les quantités moyennes vendues par acteur.

Elle est basée sur quatre principaux points :

- la délimitation de la filière qui consiste à définir l'objet étudié et en ressortir les principaux contours ;
- la typologie des acteurs qui a pour objectif de comprendre les stratégies des différents types d'acteurs de la filière ;
- l'analyse comptable qui étudie les différents niveaux de prix dans la filière, ainsi que les marges et les profits des acteurs commerciaux aux différents échelons des circuits ;
- l'analyse organisationnelle qui essaie de comprendre les relations entre acteurs et les règles qui régissent ces relations.

2.3. CONCEPT ET TYPOLOGIE DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Selon l'approche fonctionnelle (Malassis, 1976), les spécialistes de la distribution classent les circuits de commercialisation d'après leur longueur : circuits directs, courts, longs, ou intégrés. Quatre types de circuits peuvent être ainsi identifiés :

- i. Les circuits directs correspondent au passage du produit d'un sous-secteur fonctionnel au suivant, sans intervention d'intermédiaires de marché proprement dit. C'est le cas de la vente directe des agriculteurs aux consommateurs de produits frais ou transformés. La vente directe peut s'effectuer à la ferme, au bord des routes, dans les marchés urbains ou par correspondance. Les circuits directs comprennent aussi les livraisons directes des producteurs aux transformateurs ou des transformateurs aux consommateurs.
- ii. Les circuits courts correspondent aux ventes directes à des détaillants spécialisés ou polyvalents. Ils correspondent aussi aux ventes des producteurs aux transformateurs ou celles des grossistes expéditeurs aux détaillants. Les circuits courts généralisés comprennent en plus, le passage par un marché de gros et un marché de détail.
- iii. Les circuits traditionnels sont très complexes et peuvent comporter plusieurs marchés de gros et demi-gros ainsi que des opérations de ventes à de nombreux intermédiaires.
- iv. Les circuits intégrés sont caractérisés par l'intervention d'une centrale d'achat, ces circuits peuvent être intégrés à l'initiative de l'aval, le cas le plus fréquent; ou de l'amont ce qui est relativement plus rare. Dans le cas d'intégration à l'initiative de l'aval, une centrale d'achat fournit plusieurs magasins de détails et s'approvisionne directement auprès des transformateurs ou des producteurs le plus souvent eux même regroupés dans des coopératives ou autres groupements de producteurs.

3. L'APPROCHE FILIÈRE ET/OU CHAÎNE DE VALEUR : PRATIQUE DE L'APPROCHE AU NIVEAU DES OASIS DE LA RÉGION MENA POUR LES SECTEURS EN RAPPORT AVEC LA VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Cette section est consacrée à l'analyse des expériences et des acquis de l'application de l'approche filière dans les oasis des pays concernés par le projet MENA/DELP (Algérie, Maroc, Egypte, Jordanie et Tunisie). Nous serons tentés d'inventorier les pratiques et les expériences d'application de l'approche filière dans les oasis de la région MENA moyennant des exemples réussis révélateurs.

3.1. PRATIQUES DE L'APPROCHE FILIERE ET/OU CHAINE DE VALEUR AU NIVEAU DES OASIS DE LA REGION MENA

3.1.1. Principaux produits des oasis dans la région MENA

Cette section tente d'identifier les principaux produits oasiens qui caractérisent l'économie oasienne et qui font l'objet de pratique de filière ou qui présentent une importance socio économique aux populations des oasis de la région MENA. Au vu du caractère synthétique de la section et au manque des informations systématiques à tous les produits dans le niveau de détails requis il serait évidemment vain de prétendre l'exhaustivité.

Richesse et diversité remarquées des produits oasiens de la région MENA

Au vu de la richesse en biodiversité végétale et animale des oasis, la panoplie des produits fréquentés est très large et demande en soi un travail spécifique et approfondi.

D'une manière globale les produits oasiens de la région MENA présentent une similarité au niveau des grands groupes de produits tout en gardant des spécificités contextuelles qui sont liées au contexte naturel, socio historique, des pratiques et savoirs faire, des habitudes de consommation et de stockage, etc. Cette diversité est rencontrée d'ailleurs à plusieurs échelles: d'une région à une autre comme c'est le cas des 3 pays du Maghreb et du moyen orient, d'un pays à un autre, d'une oasis à une autre au sein même du pays et d'un système de culture et production à un autre au sein de la même oasis.

Les principaux groupes de produits sont décrits dans les détails dans les tableaux par pays et sont synthétisé comme suit:

Les dattes

Elles sont produites par les palmiers dattiers qui constituent l'étage supérieur ou étage phoenicicole. Les dattes constituent les principaux produits communs des oasis de la région MENA et se classent en trois catégories:

- Les dattes de haute valeur marchande : elles sont destinées à des marchés soit locaux soit internationaux et font l'objet de conditionnement et de packaging ou vendu à l'état naturel. Deux produits phares émergent:
 - Les dattes dites nobles "Deglet Nour" qui sont très connues dans les marchés européens et méditerranéens. Elles sont produites en Tunisie et en Algérie et sont destinées à

l'exportation. La Tunisie est le premier exportateur mondial de ces dattes. Le Maroc suivi par la France (2^e rang) constitue le premier pays importateur de ces dattes de la Tunisie.

- Les dattes Majool (Majhoul) qui ont un marché international plus réduits que les dattes Deglet Nour mais le prix est plus élevé, ces dates se présentent comme des produits de luxe aux USA et en Grande Bretagne. Elles sont produites en quantités encore relativement faibles au Maroc et en Jordanie.
- Les dattes à moyenne valeur marchande mais qui sont que partiellement destinées à l'exportation comme les dattes "Kenta", "Allig" de Tunisie qui s'exportent vers les pays nordiques d'Europe ou aux USA, "Sokkouty" et autres qui s'exportent par l'Egypte vers les pays du Golfe, ou bien "Bahri" de Jordanie qui est exportée vers les pays du Golf.
- Les dattes communes type séchée (Khalt) ou molle (Routab) qui sont des dattes destinées à la consommation locale ou partiellement et occasionnellement à l'exportation. Ces dattes bien que certaines d'entre elles est très appréciées, sont difficilement commercialisées que à l'état frais ou stockés sous forme de pattes.

Les fruits

Ils sont produits par une panoplie d'espèces et de variétés d'arbre fruitiers très diversifiés qui constituent l'étage moyen ou arboricole. Les fruits sont remarquablement diversifiés, mais certains d'entre eux se distinguent par leur intérêt économique come les grenades, les figues, les raisins de table, les olives et l'huile d'olive, les abricots, les pêches, etc. Les grenades sont dans certains pays exportés comme en Tunisie ou des variétés très intéressantes sont disponibles (variétés "Gabsi" dans les oasis littorales de Gabès).

Les produits de l'étage herbacé ou inférieur de l'oasis

Ces produits sont cultivés en général sous les palmiers et/ou les fruitiers et comprennent de nombreuses espèces et variétés dont notamment:

- Les céréales : Orge, Blé, riz, maïs,
- Les cultures maraichères et légumières:Tomate, piment, oignon, ail, carotte, navet, blette, persil, etc.
- Les fourrages : luzerne (de gabès en Tunisie), Sorgho fourrager, orge en vert, maïs en vert, etc.
- Les cultures industrielles : Henné, Tabac, Coton, etc.
- Les produits d'élevage : L'élevage est une pratique très intégrée au système oasien. Les espèces animales les plus fréquentés sont: ovins, caprins, camelins, bovins surtout introduits au Maghreb et en Jordanie et local et introduit en Egypte. Les petits élevages comme la cuniculture, l'aviculture et l'apiculture sont également très répandus dans les oasis. Les principaux produits de l'élevage sont la viande, le lait, le poil et la laine, le cuir, le fumier.

Dans ce qui suit les produits spécifiques aux 5 pays MENA sont présentés dans plus de détails (Tableaux 4, 5, 6, 7 et 8).

Tableau 4 - Principaux produits des oasis en Egypte

Produits	Importance marché national	Importance marché exportation
Dattes Sokkouty (74 Kg/pieds) , Bartamoda, Gendili, Malkaby (87 Kg/pieds), Baladi	+++	+
Fruits Olives et huile d'olive, figes, raisin, abricot, pêche,	+++	+
Légumes (pomme de terre, oignon, blette, persil, carotte, navet,	+++	+++ (30% des exportations)
Céréales Orge, Blé, riz, maïs,	+++	
Fourrages, Sorgho fourrager	+++	+
Elevage (ovin, caprin, camelin, etc.	+++	
Cultures industrielles Coton,	+	+++
Plantes aromatiques et médicinales	+	
Produits de l'artisanat locale notamment l'activité de tissage traditionnelle, les produits palmier (palmes, tronc, spathes, etc.), de l'élevage notamment les poils de dromadaire, de chèvres, la laine des ovins, la peau, etc.	++	++
Produits de valorisation touristique (tourisme culturel, solidaire, saharien, etc.) moyennant les circuits valorisant le paysage et l'histoire des oasis et de leur sociétés	+	+++

+++ Très important, ++ Moyennement important, + Peu important

Tableau 5 - Principaux produits des oasis en Tunisie

Produits	Importance marché national	Importance marché exportation
Dattes Deglat Nour Alig, Kenta, Horra, (Dattes sèches), Rtob (Dattes moles), Bouhattem, Lemsi, Egguiwa, Khalt, Dattes communes	+ +++ +++	+++ +
Cultures maraîchères et Légumes Pomme de terre, Oignon, Ail, légumes (persil, blettes, oignon vert, etc.), Carotte, Navet	+++	+
Fruits Grenades Olives et huile d'olives figes, raisin, abricot, pêche,	+ ++ +++	++ +

Produits	Importance marché national	Importance marché exportation
Cultures maraichères géothermales (Tomate, piment, melon, pastèque,	+	+++
Fourrages, Luzerne	+++	
Cultures industrielles Henné, Tabac	+++	
Elevage (ovin, caprin, camelin, etc. Viande Lait	+++	
Plantes Aromatiques et médicinales cultivés : Menthe, basilique, etc.	+++	+
Produits de l'artisanat locale notamment l'activité de tissage berbère, les produits palmier (palmes, tronc, spathes, etc.), de l'élevage notamment les poils de dromadaire, de chèvres, la laine des ovins, la peau, etc.	++	++
Produits de valorisation touristique (tourisme culturel, solidaire, saharien, etc.) moyennant les circuits valorisant le paysage et l'histoire des oasis et de leur sociétés	+	+++

+++ Très important, ++ Moyennement important, + Peu important

Les oasis tunisiennes renferment une diversité végétale très riche. Plus de 300 variétés ont été répertoriées dont les principales dans les oasis continentales : Deglat Nour, Alig, Kenta, Akhouet, Horra, Fermela et dans les oasis littorales : Bouhattam, Lemsi, Aigguiwa, Arehti, etc. L'arboriculture est riche et très diversifiée, on y trouve des dizaines de variétés de diverses espèces : vigne, figuier, Grenadier, pommier, pêcher, abricotier, agrumes, etc. Les légumes et les cultures maraichères sont également très connues et se cultivent pendant les deux campagnes d'été et d'hiver, les céréales sont également cultivées pendant l'automne avec de très haut rendements. Les cultures fourragères sont également très connues, la luzerne tunisienne bénéficie d'une bonne réputation dans tout le territoire oasien. Les cultures industrielles et aromatiques sont pratiquées dans la plupart des oasis dont notamment le Henné, le Tabac, le Rosier, le Basilique, la Menthe, etc. (Sghaier, 2010).

En ce qui concerne le palmier dattier, principale spéculation, les oasis tunisiennes renferment plus de 5 millions de pieds de diverses variétés avec la prédominance de la variété « Deglat Nour », variété constituant le pilier de l'économie oasienne et contribuant sensiblement à l'équilibre de la balance commerciale du pays via l'exportation. La région de Kébili renferme plus que 3 millions de pieds soit environ 58 % de la production nationale, suivie de Tozeur avec 31 %. Ces deux ensembles comptabilisent environ 90 % du patrimoine phoenicicole des oasis tunisiennes.

102 cultivars ont été répertoriés dans les oasis continentales par Ferchichi et Hamza (2008). Les oasis littorales hébergent plus de 40 cultivars qui leurs sont spécifiques (Ben Salah M., 1993).

Tableau 6 - Principaux produits des oasis au Maroc

Produits	Importance marché national	Importance marché exportation
<p>Dattes</p> <p>Khalt, Majhoul, Boufeggous, Bouskri, Jihel, Nejda (résistante au Bayoudh)</p> <p>Bouyatoub à Tata ;</p> <p>Aguellid, Bouskri (2 %), Bousthami, Iklane au Draa ;</p> <p>Bouslikhen et Majhoul (0,3 %), au Tafilalet ;</p> <p>Assiane, Aziza Bouzid et Aziza Menzou à Figuig.</p> <p>Jihel (12 %), Boufeggous Boufeggous (12,2 %), Nejda et Khalts (47,5 %) de bonne qualité</p> <p>Part des variétés nobles demeure faible (35% du patrimoine national total) ;</p> <p>Arbres fruitiers : Grenades, Olives et huile d'olives, grenades, abricots, pêches, raisin, etc.</p>	+++	+
<p>Cultures maraîchages et Légumes</p> <p>Pomme de terre, Tomate et Aubergine</p> <p>Légumes (persil, blettes, oignon vert, Carotte, Navet, etc.)</p> <p>Céréales (blé, orge, etc.)</p> <p>Cultures fourragères</p> <p>Cultures industrielles : Henné, Tabac, Rosier</p> <p>Plantes Aromatiques et médicinales : Safran, basilique, Menthe</p> <p>Elevage (ovin, caprin, camelin, etc.)</p> <p>Produits de l'artisanat locale notamment l'activité de tissage berbère, les produits palmier (palmes, tronc, spathes, etc.), de l'élevage notamment les poils de dromadaire, de chèvres, la laine des ovins, la peau, etc.</p> <p>Produits de valorisation touristique (tourisme culturel, solidaire, saharien, etc.) moyennant les circuits valorisant le paysage et l'histoire des oasis et de leur sociétés</p>	+++	+
	+++	+
	+++	
	++	++
	+	
	++	++
	+	+++

+++ Très important, ++ Moyennement important, + Peu important

Le profil variétal de la palmeraie nationale au Maroc présente est parmi les plus riches au niveau international avec plus de 453 variétés.

Certaines variétés sont spécifiques à certaines zones de production :

- Bouyatoub à Tata ;
- Aguellid, Bouskri, Bousthami, Iklane au Draa ;
- Bouslikhen et Majhoul au Tafilalet ;
- Assiane, Aziza Bouzid et Aziza Menzou à Figuig.

La part des variétés nobles demeure faible (35% du patrimoine national total) : Mejhoul, Jihel, Boufeggous, Bouskri, Aziza, Nejda et Khalts de bonne qualité). D'autres variétés sont communes à toutes les zones : Boufeggous et Najda, cette dernière variété est résistante au Bayoud commence à peine à gagner du terrain notamment au Tafilalet (Ferrak, 2012).

Tableau 7 - Principaux produits des oasis en Algérie

Produit	Importance marché national	Importance marché exportation
Dattes Deglat Nour Ghars, Mech Degla, Tafezouine, Degla Beida. Dattes communes	+++	+
Arbres fruitiers : Grenades, Olives et huile d'olives, grenades, abricots, pêches, raisin, etc.	+++	+
Cultures maraîchages et Légumes Pomme de terre, tomate, Légumes (persil, blettes, oignon vert, Carotte, Navet, etc.)	+++	+
Plantes Aromatiques et médicinales : Menthe, basilic	+++	
Céréales : orge, blé	+++	
Fourrages: luzerne, orge en vert, sorgho fourrager	+++	
Elevage (ovin, caprin, camelin, etc.)	+++	
Produits de l'artisanat locale notamment l'activité de tissage berbère, les produits palmier (palmes, tronc, spathes, etc.), de l'élevage notamment les poils de dromadaire, de chèvres, la laine des ovins, la peau, etc.	++	
Produits de valorisation touristique (tourisme culturel, solidaire, saharien, etc.) moyennant les circuits valorisant le paysage et l'histoire des oasis et de leur sociétés	+	+

+++ Très important, ++ Moyennement important, + Peu important

Tableau 8 - Principaux produits des oasis en Jordanie

Produit	Importance marché national	Importance marché exportation
Dattes Madjuol, Bahri, Dattes communes	+++	++
Cultures maraîchages et Légumes Pomme de terre Légumes (persil, Oignon, blettes, oignon vert, etc.) Carotte, Navet	+++	++
Arbres fruitiers : Olives et huile d'olives, Grenades, figues, abricots, etc.	+++	+
Elevage (ovin, caprin, camelin, etc.	+++	
Plantes Aromatiques et médicinales cultivés : Menthe, basilique, etc.	++	++
Produits de l'artisanat locale notamment l'activité de tissage berbère, les produits palmier (palmes, tronc, spathes, etc.), de l'élevage notamment les poils de dromadaire, de chèvres, la laine des ovins, la peau, etc.	++	+++
Produits de valorisation touristique (tourisme culturel, solidaire, saharien, etc.) moyennant les circuits valorisant le paysage et l'histoire des oasis et de leur sociétés	++	+++

+++ Très important, ++ Moyennement important, + Peu important

3.1.2. Pratiques de l'approche filière dans les oasis de la région MENA

Ce chapitre est consacré à l'analyse, dans un premier temps, des principaux acteurs et opérateurs et des opérations des filières des principaux produits oasiens en général, dans un deuxième temps principaux circuits de commercialisation liés à ces filières et dans un troisième temps des exemples de filières spécifiques par produit et par pays.

3.1.2.1. Analyse des opérateurs des filières

D'une façon générale, un ensemble d'acteurs et d'institutions se succèdent et se complètent à travers les opérations qui caractérisent les filières des produits des oasis depuis la production jusqu'au stade de la consommation. Les différents opérateurs intervenant dans ces filières sont :

- les producteurs représentés par les agriculteurs oasiens ;
- les intermédiaires (agents collecteurs) ;
- les grossistes (petits et grands)
- les vendeurs ambulants
- les détaillants et petit commerçants;
- les industriels ;
- les exportateurs
- les consommateurs.

Les producteurs

Ils sont représentés par les agriculteurs oasiens, principalement les hommes. Des exploitations modernes et des entreprises hautement spécialisées sont également présentes mais avec un nombre réduits.

Les collecteurs intermédiaires

Les intermédiaires interviennent pour assurer un service de collecte des produits oasiens de toutes sortes mais principalement les dattes. La commercialisation des produits agricoles oasiens se fait totalement sous forme de produits frais en totalité par les soins de l'agriculteur et d'une manière directe vers les marchés disponibles à sa proximité. Les collecteurs intermédiaires sont en contact direct avec les exploitants producteurs pour servir et acheminer les produits collectés aux grossistes régionaux ou nationaux et mêmes aux exportateurs, ainsi, ils jouent un rôle primordial dans les filières.

Ils disposent d'un pouvoir sur les prix de vente au producteur et au prix à la consommation. Ils procèdent à l'achat de la production soit sur pieds soit par vente directe ;

Dans le cas de vente sur pieds, les collecteurs intermédiaires assurent eux-mêmes la récolte suivant leur convenance et besoins. Ainsi, ils s'emparent du produit parfois bien avant la maturité. Cette procédure fait accroître la marge bénéficiaire des intermédiaires. En général les pratiques de ces opérateurs ne sont pas bien appréciées par les agriculteurs qui les qualifient de pratiques malines en leur défaveur.

Les grossistes

Les grossistes peuvent s'approvisionner de diverses manières, directement auprès des agriculteurs mais en général c'est à travers les collecteurs qu'ils assurent leur approvisionnement en produits oasiens. Certains collecteurs jouent eux-mêmes le rôle de grossistes. Ils fournissent les produits aux détaillants ou aux marchés de gros régionaux ou des grandes villes.

Les détaillants et petits commerçants

Ils sont en général des petits commerçants de détails qui se spécialisent dans le commerce de détail des produits agricoles frais en provenance des oasis et des zones environnantes. Ils ont des locaux permanents ou des stands dans les marchés locaux comme les souks populaires. Ils

s'approvisionnent auprès des collecteurs, des grossistes ou directement auprès des agriculteurs. Ils constituent principalement les fournisseurs aux consommateurs locaux.

Les vendeurs ambulants

Contrairement aux commerçants détaillants, les vendeurs ambulants ne disposent pas de locaux fixes pour la commercialisation des produits oasiens, ils s'installent à l'occasion des marchés hebdomadaires environnants des oasis. Les vendeurs ambulants s'approvisionnent soit directement auprès des collecteurs soit directement auprès des agriculteurs.

Les conditionneurs

Ils assurent soit le conditionnement soit la transformation des produits notamment les opérations de séchages et de trituration d'huile d'olive. Les industries de conditionnement sont développées notamment pour les dattes (unités de conditionnement des dattes). Ces mêmes unités et/ou des unités similaires assurent le conditionnement des fruits et légumes des produits oasiens. Ces unités assurent les opérations de lavage, nettoyage, traitement, tri, emballage et packaging et visent en général les marchés d'exportations, car ils peuvent eux-mêmes être des exportateurs.

Les transformateurs

Les opérations de transformation sont plus rares et ne sont développés que pour certains produits comme les olives en assurant la trituration d'huile d'olive (huilerie).

Des unités industrielles de transformation sont peu nombreuses dans le secteur oasien et produisent des pâtes, des jus, des aromes et des produits divers (dattes dénoyautées, hachées, etc.). Certaines familles assurent des opérations de séchage et de production de jus ou de confiture à partir de fruits (figue, olive de table, abricot, etc.) et légumes (tomate, carotte, piment, etc.). Le lait est également soit conditionné soit transformé en petit lait (lait caillé). Les produits sont en général destinés à l'autoconsommation.

Les exportateurs

Rarement sont installés dans les régions oasiennes, ils sont implantés dans les grandes villes où les facilités des services portiers d'export et de transport maritimes ou aériens sont possibles. Ils s'approvisionnent auprès des collecteurs locaux moyennant des commissions fixées au préalable, assurent eux-mêmes le transport, le conditionnement, la transformation, l'emballage et l'exportation vers les marchés généralement bien connus. Ils peuvent s'approvisionner également auprès des grossistes régionaux qui disposent de capacités frigorifiques de stockage importantes. En général, ils ont un nom commercial ou label et assurent eux-mêmes les conditions de conformité aux normes de qualités qui sont de plus en plus exigés par les marchés extérieurs notamment européens, américains et japonais.

Les consommateurs

Les consommateurs peuvent être locaux, régionaux ou nationaux. D'autres catégories de consommateurs sont actives également à travers la demande internationale représentée par la consommation touristique (principalement dans les souks et les points de vente généraux ou ceux spécifiques au tourisme). Les formes de consommation sont diverses : principalement produits frais et secondairement conditionnés ou transformés (piment moulu, huile d'olive, etc.).

La part de l'autoconsommation et de l'auto-provisionnement est importante pour la plupart des produits. A titre d'exemple, les fourrages servent majoritairement à l'auto approvisionnement des troupeaux.

Les autres opérateurs

Un ensemble diversifié d'opérateurs intervient au niveau de la filière des produits oasiens d'une manière directe ou indirecte, en particulier :

L'administration : Elle intervient d'une façon directe ou indirecte dans toutes les étapes de la filière des produits oasiens et en particulier au niveau du maillon de la production. Les Ministères de l'Agriculture interviennent directement, à travers les services techniques locaux, régionaux ou

nationaux, des offices et des agences. L'administration contribue également à mieux organiser la filière à travers l'élaboration d'études, l'instauration d'un cadre institutionnel et réglementaire adéquat et à travers l'assistance et l'encadrement (recherche-développement, vulgarisation).

Les structures socioprofessionnelles : Elles sont parmi les opérateurs les plus importants dans la filière puisque elles permettent de prendre en charge la promotion de la filière par les acteurs privés professionnels dans les étapes d'acheminement des produits.

Leur formes, organisations et missions sont en général similaires mêmes si les noms sont légèrement différents. Ainsi des structures comme les unions des agriculteurs, les groupements socio professionnels, les coopératives, les syndicats, etc.

Les institutions locales et organisations civiles (ONG, syndicat) : Le rôle des institutions locales et des organisations de la société civile dans l'encadrement du secteur devient de plus en plus important dans les différentes étapes de la filière des produits oasiens. Le rôle des ONG est très important dans la promotion de la filière des produits oasiens. Leur rôle est focalisé sur la sensibilisation, l'apprentissage et le développement des capacités de la population locale et à travers des opérations pilotes. Les associations de la défense des consommateurs par exemple interviennent dans la sensibilisation des consommateurs, la concertation et le dialogue avec les autres acteurs de la filière.

Les pôles technologiques, pépinières et incubateurs d'entreprises : Ce sont des structures de développement et d'innovation technologiques, mais aussi d'incubation de projets innovants et à haute valeur ajoutée. Des pépinières d'entreprise sont installées dans certains pays comme la Tunisie et sont ouvertes notamment aux jeunes diplômés des Universités. Les pôles technologiques sont en cours d'implantation et sont ouverts aux promoteurs innovants et aux investisseurs nationaux et internationaux.

Les municipalités : Leur intervention est actuellement au niveau des souks locaux et hebdomadaires dans les principales communes et villes oasiennes. Elles ont un rôle important pour contrôler les conditions de l'Hygiène et assurer l'équipement et l'encadrement nécessaires pour avoir des produits sains et de qualité adéquate. Leur intervention s'effectue en collaboration avec les services de santé publique. Ils contribuent également dans l'aménagement des espaces adéquats de marché, les marchés de Gros et les marchés locaux.

Les programmes de développement et les bailleurs de fonds : Ce sont les structures nationales et internationales (BM, PNUD, ONUDI, FAO, UE, GIZ, etc.) qui assurent le financement des investissements de développement, en particulier l'infrastructure et l'équipement du secteur privé, des agriculteurs, des commerçants et des industriels en agro-alimentaire. Les structures nationales sont des institutions bancaires disposant de lignes de crédits spécifiques et autres intervenants telles que les associations locales de micro crédits. D'importants projets de développement à cofinancement extérieur ont été mis en œuvre dans les régions oasiennes mais qui ont été orientés vers les infrastructures et gestion hydrauliques et l'amélioration des conditions de production. Récemment, des initiatives commencent à se développer pour promouvoir l'approche filière et les opérations post-production.

Les structures universitaires et de recherche : leur rôle est primordial pour promouvoir l'innovation dans la filière des produits oasiens de la région MENA. Les programmes de recherche mis en œuvre par ces institutions permettent de produire des connaissances scientifiques très utiles pour son éventuelle valorisation par les structures de développement et les promoteurs privés. Elles assurent également la formation des cadres spécialisés dans divers domaines en liaison avec les produits oasiens (agronomie, procédé de transformation, gestion, marketing, etc.).

Les structures de vulgarisation et d'encadrement techniques : elles constituent un maillon crucial dans le développement des filières oasiennes pour offrir les conseils techniques aux différents intervenants à la filière. Elles sont constituées par des services publics (agences, offices, centres

techniques, profession, etc.). Le secteur privé est encore rudimentaire en ce domaine et aura un rôle primordial à jouer dans le futur.

Les bureaux d'étude et d'expertise : Ils offrent leurs services pour réaliser les différentes études nationales, régionales ou locales, soit pour le compte d'institutions publiques soit directement pour les acteurs de production ou autres activités liées aux produits oasiens. Leur rôle actuel est limité et leur intervention reste ponctuelle. Ce sont des acteurs qui ont un rôle important à jouer dans la promotion future de la filière (étude de projet, étude de marketing, expertise comptable, certification, étude de promotion de la qualité).

3.1.2.2. Les opérations de la filière des produits oasiens de la région MENA

Les principales opérations et étapes qui caractérisent la filière des produits oasiens sont la production, le conditionnement et la transformation, la commercialisation et la consommation (figure 16). La carte générale de la filière est présentée par la figure 17.

La production est assurée par les exploitants oasiens eux-mêmes.

La collecte des produits oasiens est une opération également fréquente pour grouper les productions et assurer le lien entre producteurs oasiens et opérateurs en aval de la filière.

La commercialisation des produits frais est effectuée soit directement aux consommateurs soit indirectement via les intermédiaires. La commercialisation des produits oasiens se fait à travers trois principaux marchés, les marchés de gros des villes, les marchés régionaux et les marchés locaux.

Le commerce de gros ou de détails est également présente aussi bien au niveau local que national.

Certains produits subissent des opérations de conditionnement qui sont pratiquées de façons traditionnelles héritées comme principalement le séchage de fruits, de plantes aromatiques et médicinales, de légumes sont commercialisés, le stockage au frais, etc.

La structure générale de la filière oasienne dans la région MENA se présente comme décrit par la figure 13.

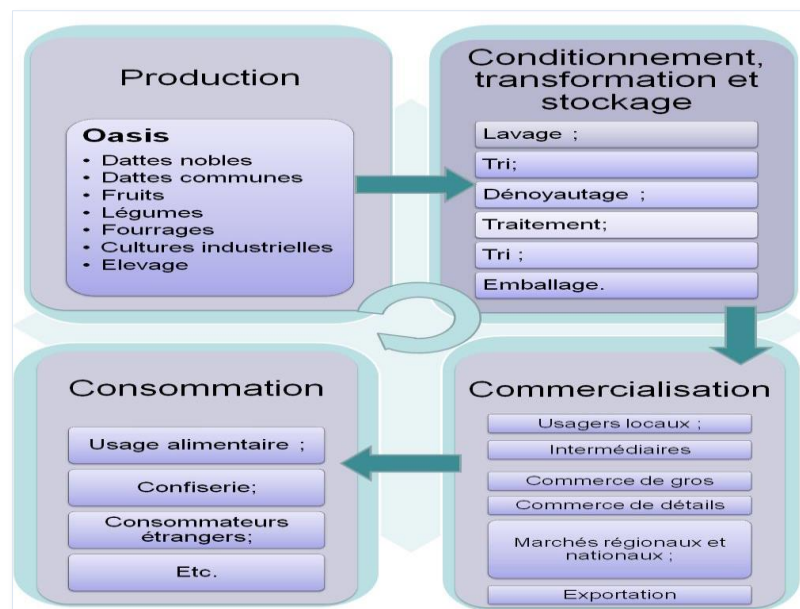


Figure 16 - Structure générale de la filière oasienne dans la région MENA

La transformation des produits oasiens notamment les fruits et les légumes n'est pas développée dans la région oasienne vu l'absence du tissu industriel développé. Certains produits subissent des opérations de transformation telles que la fabrication des sirops et poudre de dattes, la trituration

d'huile d'olive dans les huileries, le séchage et la transformation en poudre comme le piment (piment poudre) ou encore la fabrication traditionnelle de fromage.

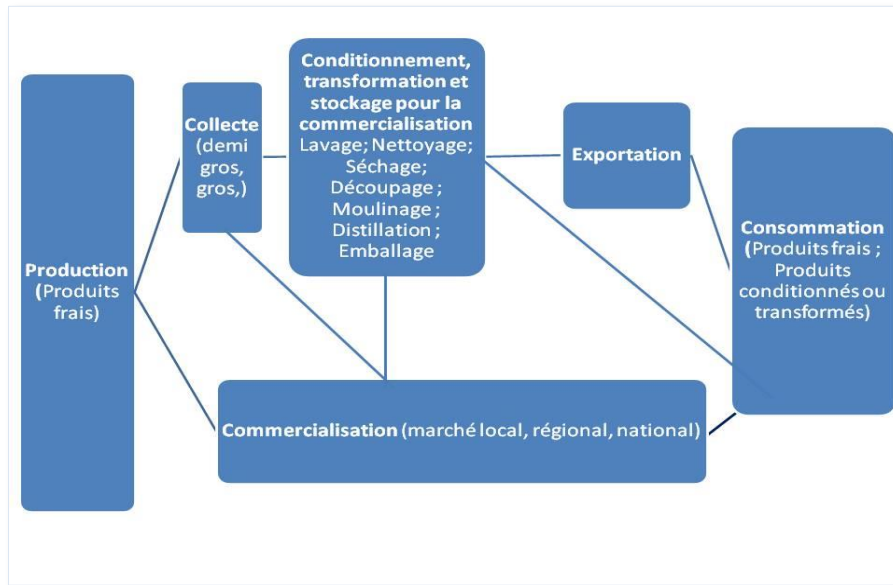


Figure 17 - Principales opérations de la filière des produits oasiens de la région MENA

La consommation est l'opération représentant le stade ultime de la filière des produits oasiens et renseigne sur le niveau de son développement. La consommation s'effectue principalement aux échelles locale, régionale et nationale. Le consommateur étranger intervient à travers la mise sur marché (détails, chaîne de commercialisation, super marchés, etc.). Le développement du tourisme de terroir, de proximité et saharien contribue également à l'écoulement d'une quantité des produits oasiens mais qui restent relativement réduite. Des exemples comme les produits cosmétiques, savons aromatisés, eau florale de la rose, huiles essentielles des PAM cultivées, dattes naturelles, etc. sont rencontrés à travers les oasis des 5 pays notamment au Maroc et en Tunisie.

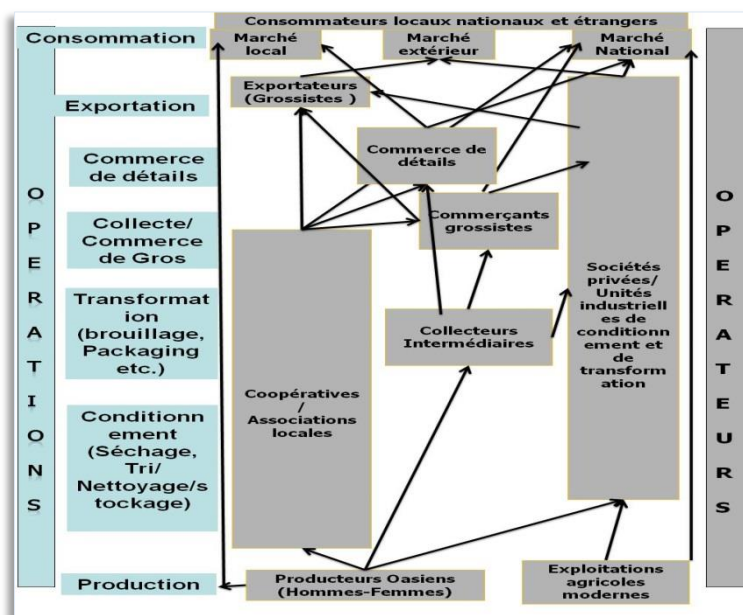


Figure 18 - Carte générale de filière des produits oasiens dans la région MENA/DELP

3.1.2.3. Principaux circuits de commercialisation des principaux produits spécifiques des oasis de la région MENA

En raison de la diversité des conditions de production (lieu, saison), des conditions du marché et des spécificités liées à la consommation, les circuits commerciaux des produits oasiens sont assez diversifiés et diffèrent d'une espèce à une autre. En effet, chaque circuit se différencie notamment par son niveau de complexité et par les opérateurs y intervenant.

Les oasis dans la région MENA se caractérisent par l'existence de deux types de circuits de commercialisation des principaux produits oasiens: les circuits directs et les circuits courts. L'absence de circuits plus complexes tels que les circuits intégrés traduit bien la faible organisation des filières agroalimentaires dans ces régions et justifie amplement la promotion du secteur dans une vision stratégique de développement territorial et local durable (figure 19).

Les circuits directs

- i. Ce type de circuits permet de véhiculer les produits oasiens de l'exploitant/producteur directement au consommateur sans l'intervention d'intermédiaires. La vente directe est effectuée à l'exploitation oasienne et sur les marchés locaux urbains qui sont connus par la majorité de la population urbaine et constituent les lieux de rencontre entre différents producteurs et consommateurs. L'avantage de ce type de marchés locaux est multiple :
 - la quantité colletée est commercialisée directement au consommateur final ;
 - les produits sont vendus à l'état frais au cours de la saison ou séchés durant toute l'année ;
 - le producteur accapare la totalité de la marge bénéficiaire qui reste à un niveau faible (pas d'intermédiaires) ;
 - le prix de vente au consommateur est relativement faible ;
 - les transactions s'effectuent sur un espace réduit et localisé;
 - le rôle de la femme dans ce circuit est important ;

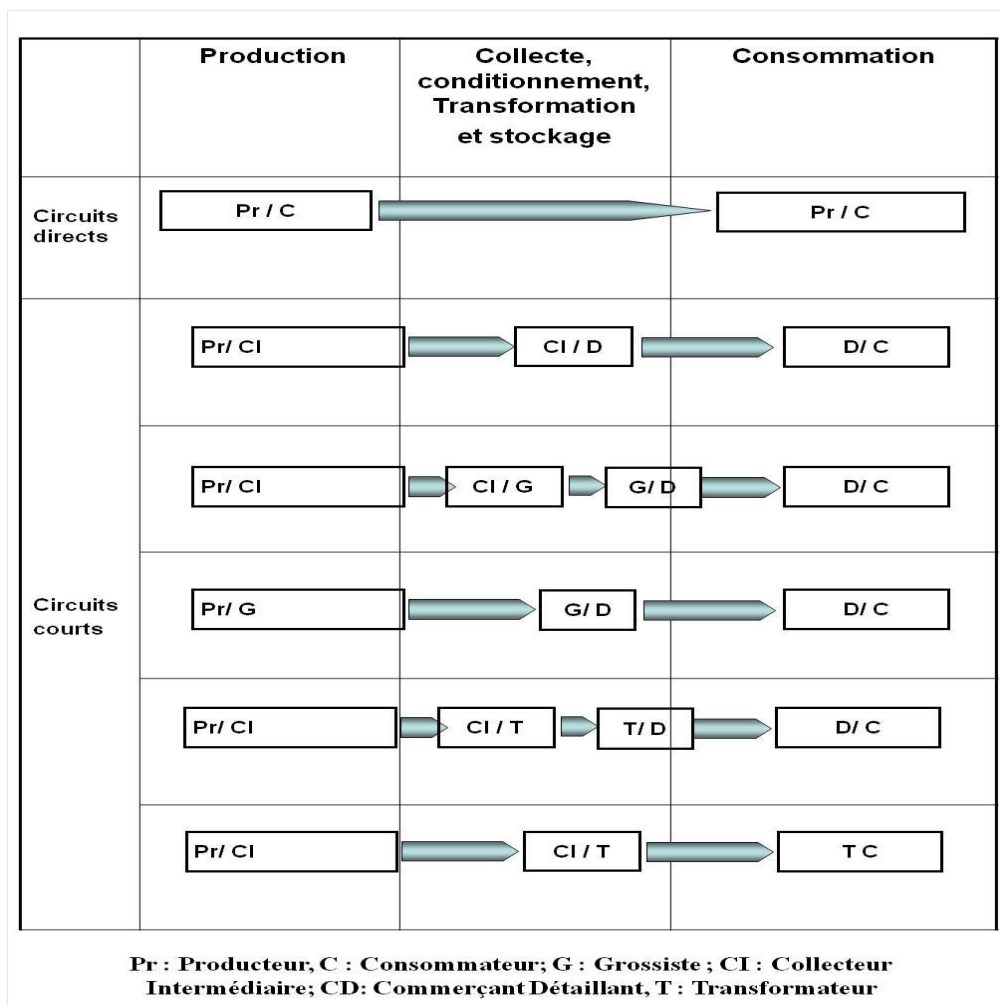


Figure 19 - Circuits de commercialisation des principaux produits oasiens dans les oasis de la région MENA

Les circuits courts

Comme l'illustre la figure 19, plusieurs types de circuits courts caractérisent la commercialisation des produits oasiens dans les oasis selon la nature et l'état des produits (frais, séché, conditionné ou transformé).

Dans un premier cas de circuit court, les produits oasiens frais et séchés sont vendus par le producteur (P/CI) au collecteur intermédiaire (CI) ou au vendeur ambulant (VA). La vente s'effectue en général sur les lieux soit sur pieds soit par l'exploitant, le déplacement des producteurs est moins fréquent. Le collecteur intermédiaire approvisionne en partie le commerçant détaillant (D) (vendeur de légumes et de fruits) qui se charge alors de la commercialisation des produits au consommateur. Ce circuit fait appel à deux étapes intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

Un autre circuit court fait intervenir des grossistes ou grossistes/collecteurs selon le cas; qui collectent les produits oasiens directement chez les producteurs ou des collecteurs intermédiaires (CI). Le grossiste assure ensuite l'écoulement des produits auprès des détaillants notamment les commerçants intermédiaires. Ces derniers se chargent alors de l'écoulement auprès des consommateurs.

Un autre circuit court constitue une autre variante du précédent et fait intervenir les conditionneurs/transformateurs (artisans, familles) qui peuvent être tout simplement les familles elles mêmes des producteurs (produits séchés, distillé, en poudre, huiles, etc.) ou des opérateurs

indépendants qui achètent les produits oasiens frais soit directement des producteurs soit des collecteurs intermédiaires. Ces produits sont vendus soit directement aux consommateurs, soit en passant par les commerçants détaillants.

3.1.2.4. Exemples de pratiques de l'approche filière et/ou chaîne de valeur au niveau des oasis de la région MENA

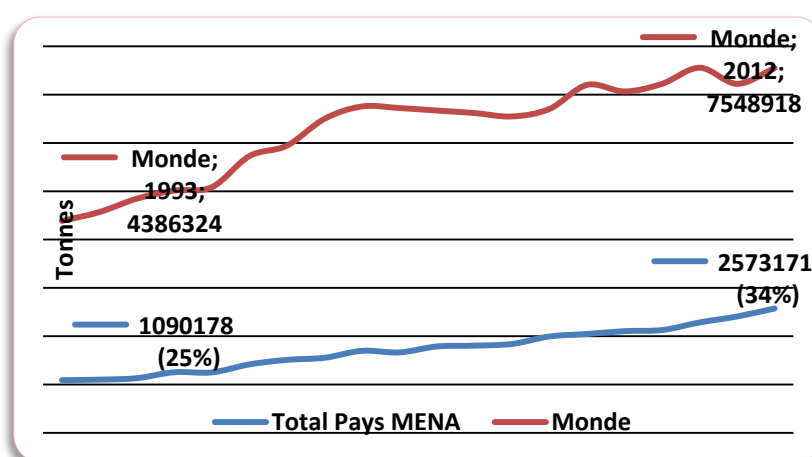
Dans cette section nous tenterons de présenter des exemples illustratifs des principales pratiques de l'approche filière dans les oasis de la région MENA.

Au vu de l'importance et la dominance des dattes dans le système oasien aussi bien au niveau de la production que du développement de la filière dans la plupart des oasis de la région MENA, un intérêt particulier a été accordé aux dattes. D'autres exemples réussis seront également présentés notamment, le cas du Safran, la rose, les PAM cultivés et les grenades.

i. La filière dattes : vision générale au niveau de la région MENA

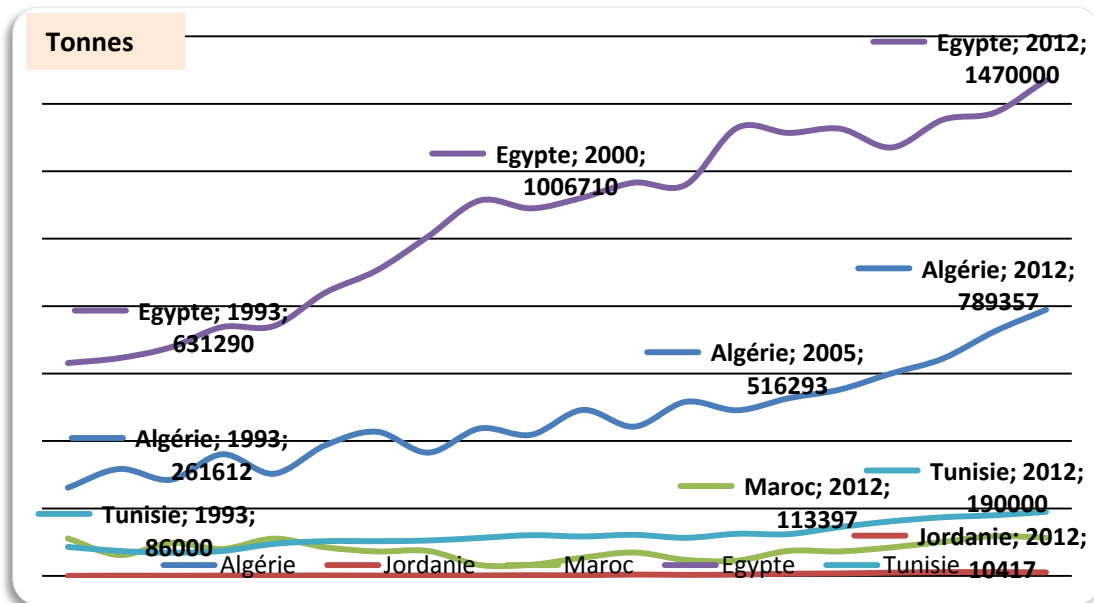
La filière dattes est la plus importante filière oasienne dans les 5 pays de la région MENA DELP.

Sur une production mondiale de 7,549 Millions de tonnes en 2011, les 5 pays de la région MENA produisent 2,573 Millions tonnes soit 34 % de la production mondiale. L'Egypte prend la tête avec 1,9 suivi par l'Algérie et la Tunisie avec respectivement 0,789 et 0,190 Millions de tonnes. Le Maroc et la Jordanie viennent en dernière position avec respectivement 0,130 et 0,010 Millions de tonnes.



Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)

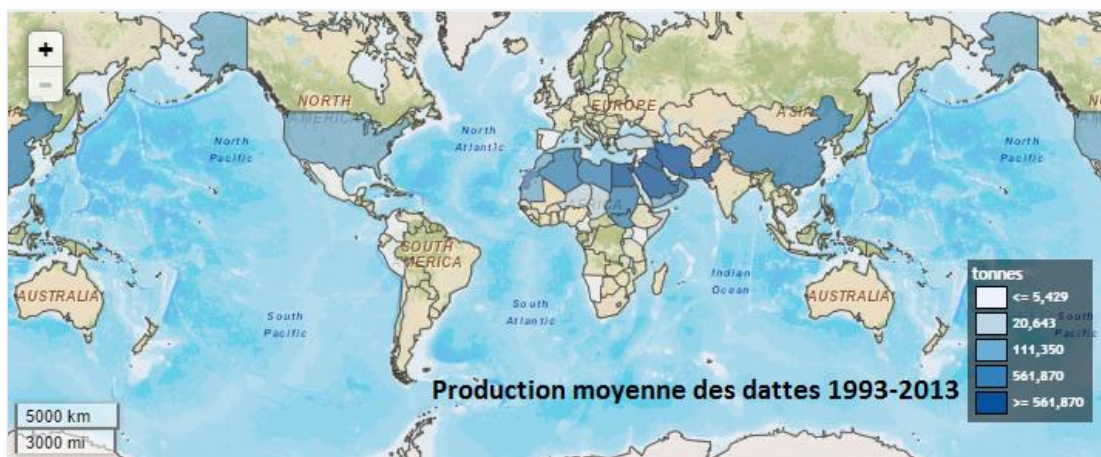
Figure 20 - Evolution de la production des dattes dans la région MENA et dans le monde



Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)

Figure 21 - Evolution de la production des dattes dans la région MENA

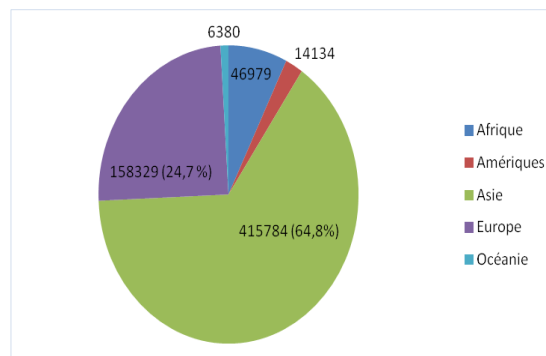
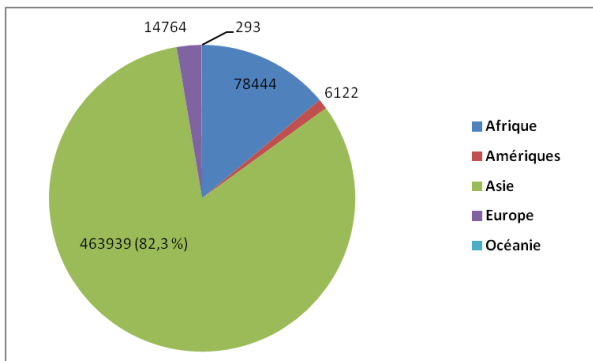
Comme le montre la figure 22, l'Egypte, l'Algérie et la Tunisie sont bien placés sur la carte du monde des producteurs des dattes.



Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)

Figure 22 - Importance de la production mondiale des dattes (Moyenne 1993-2013)

Le marché mondial des dattes totalisent 563 561 tonnes d'exportations et 641 605 tonnes d'importations. L'Asie accapare 82,3 % (marquée par les importations importantes de l'Inde, 1^{er} importateur mondial de dattes) (figure 23).



Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)

Figure 23 - Répartition des importations par région (Tonnes, 2011)

Figure 24 - Répartition des exportations par région (Tonnes, 2011)

Comme le montre la figure 24, la Tunisie est le deuxième exportateur des tops 5 mondiaux avec 9 % du marché.

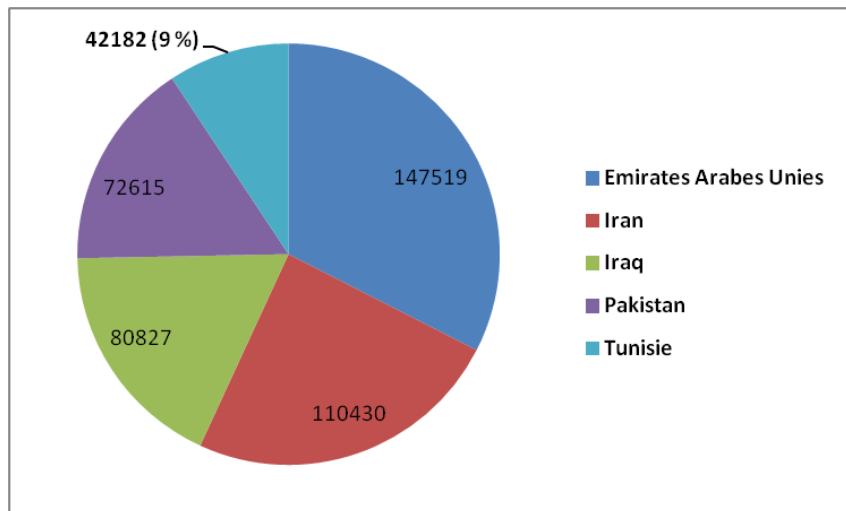
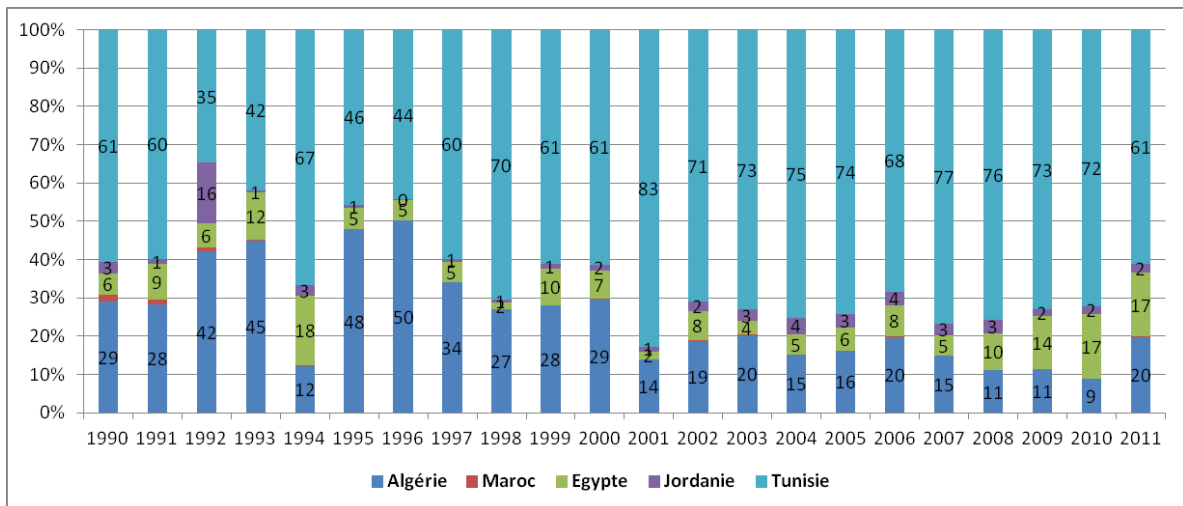


Figure 25. Répartition des exportations des dattes entre les 5 premiers pays exportateurs au monde (Tonnes, 2011)

Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)

Quand à l'évolution de la répartition des exportations dans les 5 pays MENA, la Tunisie occupe la place dominante avec 61 % des exportations en 2011. Comme le montre la figure 26, le poids est fluctuant selon les années, il a atteint son maximum (83 %) en 2001 et son plus bas niveau en 1992 (1991). Cette position dépend évidemment du contexte du marché mondial, le contexte national des chacun des pays MENA.



Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)

Figure 26. Répartition des exportations des dattes dans la région MENA (Evolution 1990-2011)

En 2012, les exportations mondiales de dattes sont de l'ordre de 700 000 tonnes. L'Iraq est le premier exportateur mondial de dattes avec 26% des exportations globales. La Tunisie et l'Iraq occupent respectivement la 2ème et 3ème place avec 16% et 12% du volume. Quant aux importations mondiales, elles sont de près de 500 000 tonnes. Au titre de 2012, l'Inde constitue le principal importateur de dattes en concentrant 57% des volumes importés. Elle importe les dattes à partir d'Iraq, du Pakistan, d'Arabie Saoudite, d'Indonésie et des Emirats Arabes Unies. L'UE est le 2ème importateur avec près de 13% des importations. Les populations musulmanes et maghrébines vivant en Europe influent sur le commerce des dattes.

Au sein de l'UE, la France vient en tête des pays importateurs avec 23 000 tonnes par an dont 57% proviennent de la Tunisie, suivie de l'Allemagne dont la Tunisie est également le premier fournisseur avec 5 400 tonnes. Ces deux pays s'approvisionnent essentiellement, en Deglet Nour, de Tunisie et d'Algérie. Les prix sur ces marchés sont très intéressants (4\$/kg) pour les variétés standard et beaucoup plus pour la variété Mejhoul (8\$/kg).

ii. Les filières spécifiques des dattes par pays

Filière des dattes en Tunisie

Comme l'illustre la figure 27, la filière datte en Tunisie est une filière très ancrée dans le marché d'exportation. La Tunisie paraît être un fournisseur important en dattes. Ceci se traduit par la conquête de marchés émergents tels que l'Inde, la Russie, la Turquie et la Malaisie. En 2011, le Maroc est le premier client des dattes tunisiennes avec 24,4 mille tonnes (29%), suivi de la France 12 mille tonnes (14%).

La filière datte tunisienne est organisée différemment selon le débouché de la datte, à l'export ou sur le marché national. Le marché à l'export est bien structuré. Des collecteurs sont mandatés par des exportateurs pour acheter la datte, théoriquement sur la base d'un prix planché fixé par le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIF), structure étatique où sont représentés producteurs et exportateurs. Les dattes sont ensuite conditionnées et stockées dans des stations gérées par les exportateurs, qui se chargent de la vente sur les marchés extérieurs. Seuls un petit nombre cherche à intégrer l'amont et l'aval, pour mieux coller à la demande étrangère.

La Tunisie a également amélioré sa filière dattes en créant des produits dérivés et misant sur la production certifiée bio. Ces dattes biologiques tunisiennes sont exportées vers l'Allemagne à hauteur de 67% des exportations, suivie des Etats-Unis 11%, et la France, 7%. En vue d'encourager l'amélioration de la qualité et de promouvoir les dattes tunisiennes sur les marchés extérieurs, un Fonds de promotion des dattes est financé par une taxe à hauteur de 1% de la valeur en douane à l'exportation.

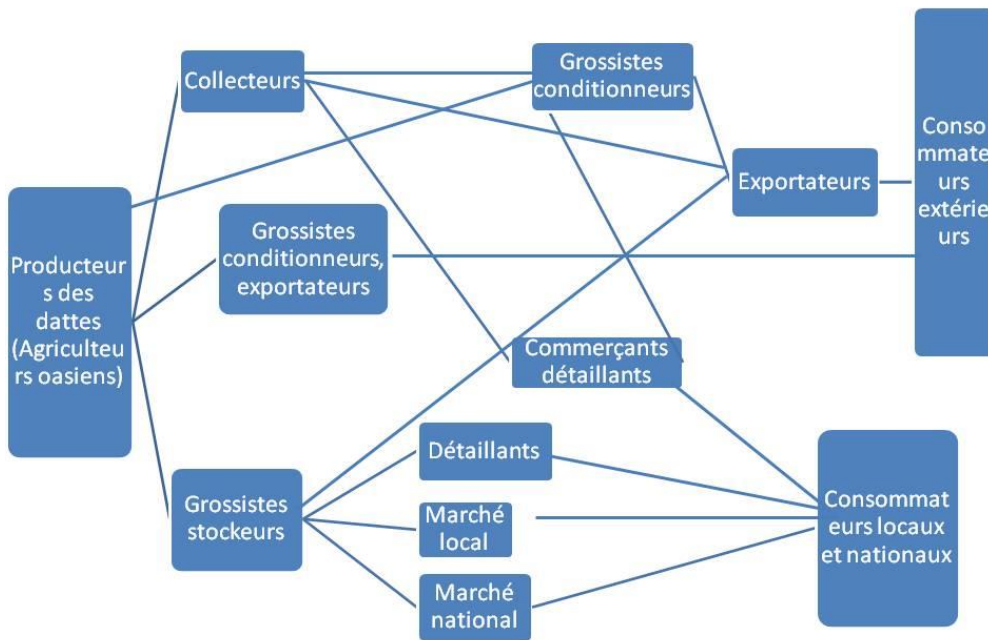
Les opérateurs suivants interviennent tout le long de la filière:

Les producteurs

Le secteur de production est supporté par 60 milles agriculteurs disposant d'une superficie totale dépassant les de 40 000 Ha et d'environ 5,5 millions de palmiers dont 65% de la variété Deglet Nour. La production en 2011-2012 atteint 190,6 milles tonnes

Les collecteurs

Ils sont en général des agents locaux qui connaissent bien les oasis et les oasisiens. Ils assurent la collecte des dattes au service des grossistes conditionneurs et exportateurs moyennant une commission fixée au préalable. Ils sont soutenus par ces derniers financièrement sous forme d'avances monétaires qu'ils reçoivent dès le début de la campagne. Ils approvisionnent partiellement quelques commerçants détaillants qui viennent des autres régions.



Source : Bachta et al, 2006 ; Le Gal et al, 2008 adapté

Figure 27. Carte de filière des dattes "Deglet Nour" dans les oasis Tunisiennes

Les grossistes stockeurs

Ils sont implantés dans la région oasisienne et disposent de capacité de stockage satisfaisante notamment des unités frigorifiques. Ils desservent les marchés locaux, régionaux et nationaux. Ils approvisionnent également selon les occasions qui se présentent les exportateurs du nord.

Les grossistes conditionneurs et exportateurs

Ils sont implantés dans les régions oasiennes mais majoritairement sont historiquement implantés dans les régions du nord (Tunis, Nabeul, Bizerte). Ils disposent en général d'unités de conditionnement et de capacité de stockage frigorifique importantes. Ils desservent les marchés internationaux mais également les marchés nationaux d'une manière secondaire.

"Les dattes sont conditionnées sous des formes variables, « naturelle » ou après avoir subi quelques transformations (humidification ou séchage, enrobage, dénoyautage) et dans des emballages divers : barquettes de 200 à 500 g, en branchettes (emballages carton de 1 à 3 kg) ou en vrac" (Bachta et al, 2006).

Filière des dattes en Egypte

La production des dattes en Egypte est assurée par un effectif de 14 millions de palmiers cultivés sur 80 000 feddan (1 feddan = 0,42 ha soit 33500 ha environ) soit 3,5% de la superficie mondiale en 2011. L'Egypte occupe le 10^{ème} rang en termes de superficie plantée de palmier dattier et 1^{er} rang en termes de production soit 18,3% de la production mondiale en 2011. La production totale a atteint en 2011 une quantité de 1 514 102 tonnes dont la moitié est constituée de dattes fraîches (fruits qui contiennent plus de 50% d'eau).

Dans ce qui suit nous présenterons le cas de la filière dattes dans la région d'Aswan³. La superficie totale est 4500 ha avec 1,1 million de palmiers dattiers produisant environ 93 000 tonnes.

Opérateurs de la filière

Ils sont comme l'indique la figure 28, représentés par les agriculteurs, les commerçants, les intermédiaires, les grossistes, les transformateurs et les exportateurs.

Agriculteurs : Les agriculteurs sont pour la plupart également des petits commerçants et pratiquent d'autres activités donc pluriactifs. La main d'œuvre est dans sa majorité familiale.

Petits commerçants : ils sont nombreux et beaucoup d'entre eux disposent d'exploitations dans l'oasis. Ils pratiquent l'opération de troc contre des épices et des céréales. Ils approvisionnent les petits grossistes.

Agents collecteurs : ils sont des agents qui collectent les dates pour les grands grossistes contre une prime ou une commission. Ils achètent à bas prix parce qu'ils paient en espèces avant la saison de la récolte.

Petits Grossistes : ils approvisionnent les détaillants locaux. Chaque province dispose en général d'un ou deux grossistes.

Grands Grossistes : Ils peuvent se positionner dans Souk El Obour et marchés de gros de Tanta. Ils contrôlent le marché et influencent sensiblement les prix Ils utilisent des agents collecteurs pour de collecter les dates.

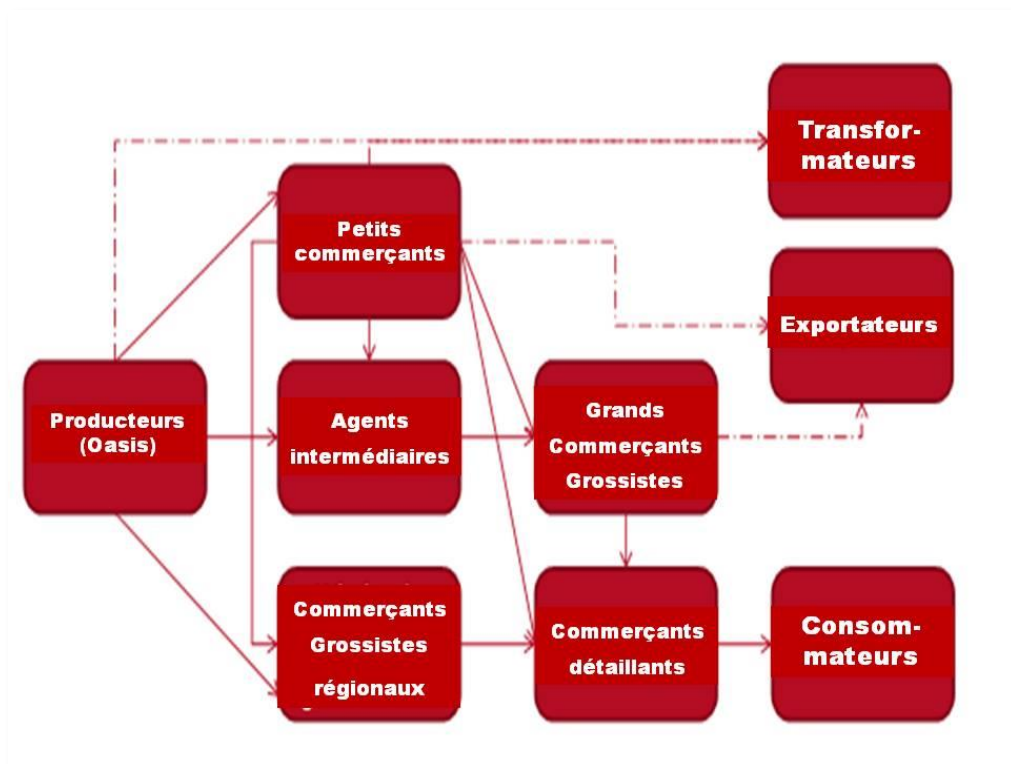
Commerçants de détail : la vente de détail s'opère dans les hypermarchés, les supermarchés, les épiceries et magasins traditionnels. Les hypermarchés préfèrent travailler avec de grands grossistes

³ En dépit de l'important effectif de palmiers dattiers dans la région, Aswan n'est pas considéré comme une oasis au sens classique du terme en Egypte.

tandis que les magasins traditionnels préfèrent les petits commerçants à l'échelle de l'oasis. La période de Shaaban / Ramadan est la principale campagne de commercialisation.

Transformateurs : les transformateurs produisent des boissons alcoolisées comme valorisation des dattes de mauvaises qualité alors que d'autres procèdent à la fabrication des sirops de dattes.

Exportateurs : les exportations et le traitement des dattes ne font pas partie de la chaîne de valeur régulière dans la région d'Aswan. En effet, les exportations des dattes en Egypte sont faibles et rares (9 000 tonnes/an au prix moyen de 800 \$/tonne) et dépendent des productions de l'année. Les exportations lorsqu'elles sont effectuées sont vers le Koweït et l'Arabie saoudite. Justement pour satisfaire la demande importante, l'Egypte importe les dattes de qualité moyenne du Soudan (2 000 tonnes/an non Prix Moyen de 950 \$/tonne).



Source : Mercycorps (2012)

Figure 28. Carte de filière des dattes dans les oasis en Egypte (cas de l'oasis d'Aswan)

Filière des dattes en Jordanie

La vallée de Jordanie est la région agricole irriguée la plus importante et la plus ancienne en Jordanie. Elle est caractérisée par un climat spécifique qui permet la culture de palmier dattier qui est considéré comme l'une des plus importantes cultures fruitières dans la région. Les superficies plantées en palmiers dattiers ont été multipliées de plus de 13 fois depuis les années 90 en passant de 75,4 ha en 1994 à 1000 ha en 2010 (Mazahrih et al, 2012).

La variété Madjuol est la variété la plus célèbre et le plus largement diffusé dans la vallée en raison de sa grande taille et sa haute valeur marchande sur les marchés extérieurs. Cette variété est en effet très bien adaptée à la zone de la vallée. Les problèmes de manque de qualification de la main d'œuvre spécialisée constituent un handicap pour sa bonne conduite et son extension. Les

producteurs de la vallée ont pu mettre au point un «savoir-faire» riche et efficace qui se base sur les nouvelles technologies et le recours aux ingénieurs et aux techniciens hautement qualifiés.

Les dattes Medjool se heurte à un défi de conformité aux normes nationales et internationales de qualité telles que (ISO, EUROGAP & HACCAP), qui assurent un produit de haute qualité respectant la traçabilité requise en termes de production, de coûts, de conditionnement, de stockage et d'emballage. Les dattes Medjool mais aussi Barhi sont le mieux exportées vers l'Europe notamment via des entreprises d'exportations spécialisés.

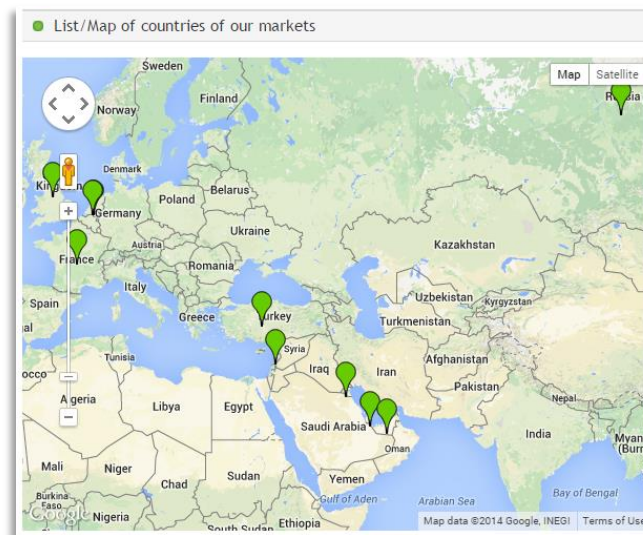


Figure 29 . Destinations d'exportations des dattes Medjool mais aussi Barhi de Jordanie



Figure 30. Dattes Medjool de Jordanie



Figure 31. Dattes Barhi de Jordanie

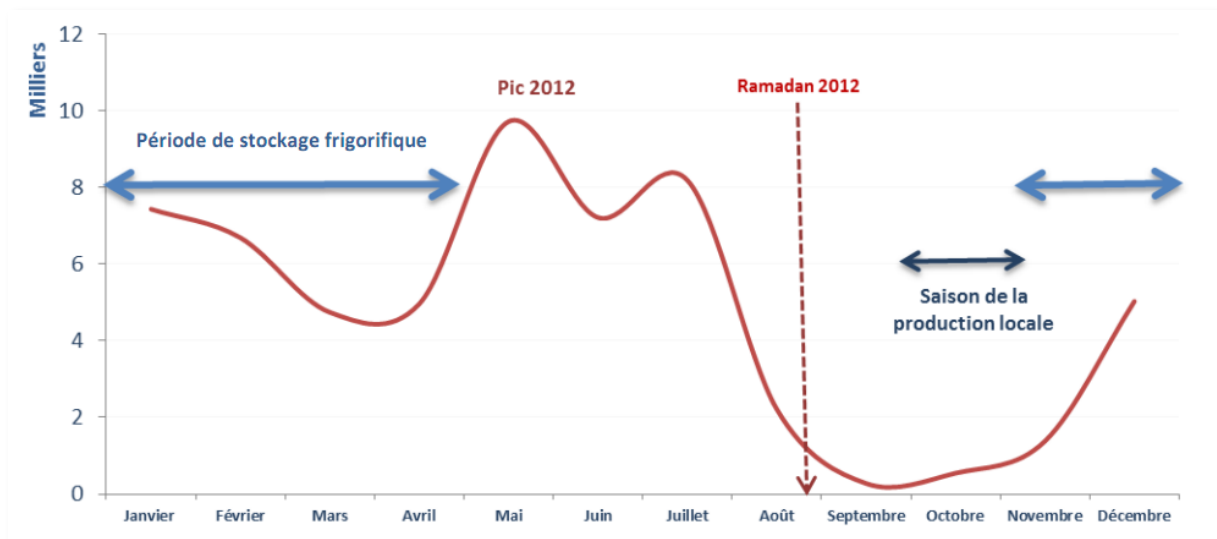
La filière des dattes au Maroc

Les oasis marocaines occupent une superficie de 48 000 ha plaçant le Maroc à la 4^{ème} position au niveau des pays MENA et 7^{ème} au niveau mondial. Le Maroc est classé 4^{ème} au niveau des pays de Maghreb et 11^{ème} au niveau mondial avec une moyenne, sur les 5 dernières années, de 90 000 tonnes/an. La filière phœnicicole contribue à la création de 1,6 millions de journées de travail par an. L'activité phœnicicole contribue à hauteur de 40 à 60% dans la formation du revenu agricole pour

plus de 1,4 million d'habitants. La consommation totale de dattes est 80 000 tonnes /an assurée à partir de la production nationale et des importations d'environ 30000 tonnes/an. (<http://sidattes.ma/index00b08.html> consulté le 27 09 2014).

Compte tenu de la demande intérieure des variétés communes qui sont à bon prix, il est opportun pour le Maroc de se positionner sur le Mejhoul. De plus une demande conséquente existe sur les marchés extérieurs notamment en France et l'Allemagne.

En 2014 les prix pratiqués sur le marché intérieur pour le Mejhoul à l'état conditionné varient entre 60 et 120 Dh (Dirham). Les prix de vente sur pied, quant à eux, varient de 45 à 55Dh/Kg dont près de 90% de ce prix de vente est un bénéfice net du producteur. Les prix pratiqués par les USA sur le marché international sont de l'ordre de 100 Dh/Kg et ceux d'Israël de 70 à 75 Dh/Kg pour les catégories I et II et près de 180 Dh/Kg pour l'extra.



Source : DSS, 2013

Figure 32. Evolution mensuelle des importations des dattes en 2012 (1000 tonnes)

La période de récolte des dattes marocaines s'étend de septembre à novembre. Quant à leur consommation, elle se fait surtout durant les périodes de festivité et le mois de ramadan.

Cette production de dattes peut être stockée pendant une durée de six mois dans des entrepôts frigorifiques, ce qui rend la datte marocaine disponible sur les marchés en quantité suffisante jusqu'à fin Avril. Au-delà de cette période, la disponibilité des dattes marocaines de qualité à des prix raisonnables devient rare. Ainsi, dès que le mois sacré approche (trois mois avant le Ramadan), un pic d'importations apparait et les spéculations surgissent autour du prix de commercialisation.

Afin de limiter le volume d'importation des dattes, d'assurer un meilleur approvisionnement du marché intérieur et une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, le Département de l'Agriculture devra veiller à la création d'une quarantaine d'unités additionnelles d'entreposage frigorifique de dattes d'une capacité moyenne de 400 tonnes/an, qui seront installées principalement dans les régions suivantes : Meknès-Tafilalet, Souss-Massa-Drâa, Guelmim Smara et l'Oriental. Ces unités seront réalisées conjointement et à parts égales entre le privé (20) et l'Etat (20).

En vue d'atteindre les objectifs stratégiques de la filière phoéniciicole dans le cadre du Plan Maroc Vert en matière de valorisation et de commercialisation, des mesures d'accompagnement seront

mises en place en matière d'aides et incitations octroyées par l'Etat dans le cadre du FDA. De ce fait, les 20 unités créées par le privé bénéficieront d'une subvention incitative dans le cadre de ce fond. La subvention actuelle de 10% avec un plafond de 1MDH accordée aux unités de conditionnement des dattes sera maintenue. Compte tenu des objectifs de valorisation des dattes au niveau du CP à l'horizon 2020 (70.000 T) ainsi que de l'existant, la capacité frigorifique additionnelle nécessaire d'ici 2020 est d'environ 30kT:

La filière des dattes en Algérie

Avec plus de 17 millions de palmiers et plus de 800 variétés, l'Algérie occupe une place importante parmi les pays producteurs et exportateurs de dattes dans le monde. Plus encore, elle se classe en première place en termes de qualité, grâce à la variété Deglet Nour.

De même, le nombre de palmiers en production a quasiment doublé (de 6, 2 millions à 11,9 millions). Le rendement est passé quant à lui de 33 kg par arbre, en 1990, à 51 kg en 2010. La production totale est passée de 200 à 600 mille tonnes (620000 tonnes en 2010). Les principales régions productrices (Wilayates); Biskra (31%), Ouargla (19%), El Oued (27%). Les produits dérivés des dattes sont : Pâte de dattes, Miel, Vinaigre de dattes, Confiture, Levures, alcool, Farine de dattes.

Les dattes sont souvent présentées sur les marchés des régions phoenicoles, en vrac, dans des sacs ou disposées dans des corbeilles, à l'état hydraté ou semis hydraté à faible valeur marchande. Les dattes de meilleure qualité, qui nécessitent des traitements, sont commercialisées directement en boîtes de carton mais sont faiblement disponibles sur les marchés (Benzouche, 2000).

Néanmoins, les consommateurs nationaux et internationaux préfèrent les dattes molles ou conditionnées; ce conditionnement consiste essentiellement à les réhumidifier à un taux d'humidité à peu près comparable à celui des dattes molles, donc à les ramollir et en même temps à les nettoyer et à leur donner une apparence agréable et luisante par une sorte de glaçage puis à les emballer dans des boîtes de différentes qualités et catégories.

D'une manière générale, le segment conditionnement des dattes dans la région phoenicole du pays est principalement orienté vers l'exportation parce que le marché algérien est peu consommateur des produits transformés vu le faible pouvoir d'achat des consommateurs et les habitudes alimentaires qui privilégient la consommation des produits frais (Benzouche, 2013).

La capacité de conditionnement et de transformation des dattes a plus que doublé au cours de la dernière décennie en Algérie, grâce à l'extension de la capacité des unités existantes et à l'installation de nouvelles unités et la privatisation du secteur. Néanmoins, elle reste insuffisante (3600 tonnes/an) par rapport à la production de dattes et à la quantité de dattes qui nécessitent une valorisation.

Il faut noter que le système classique de conditionnement des dattes est dominant et il représente plus de 80%, bien que l'extension de la capacité de conditionnement moderne ait contribué à la régression de ce type de conditionnement classique. Celui-ci reste dominant dans les régions Sud Ouest et au Sud-Centre avec 97% alors que dans les régions Sud-Est il représente moins de 70%.

L'Algérie est classée au septième rang avec 3,27% des exportations mondiales de dattes en moyenne alors qu'en valeur, elle se positionne en 3ème place avec 12,5% des exportations mondiales de dattes. En termes de recettes d'exportation, les dattes sont le premier produit agricole exporté par le

pays. Depuis quelques années, la filière est marquée par un certain dynamisme qui se traduit par un accroissement conséquent de la production.

Les institutions acteurs impliquées qui structurent la filière dattes en Algérie sont: recherche (INPV, ITDAS, INRA, CRSTRA), financement (BADR, FNDA), assurance (CNMA), promotion des exportations (CAGEX, CAAR), contrôle et suivi techniques (DSA, CDARS). Au sein de la filière, plusieurs intervenants sont à mentionner en plus des agriculteurs producteurs; les différents types de collecteurs, les unités de conditionnement et de stockage, les regroupements d'exportateurs (unités de l'ex OND), les transporteurs, etc. (Benziouche et CHeriet,2012).

La carte de filière de dattes en Algérie se présente comme le décrit la figure 33.

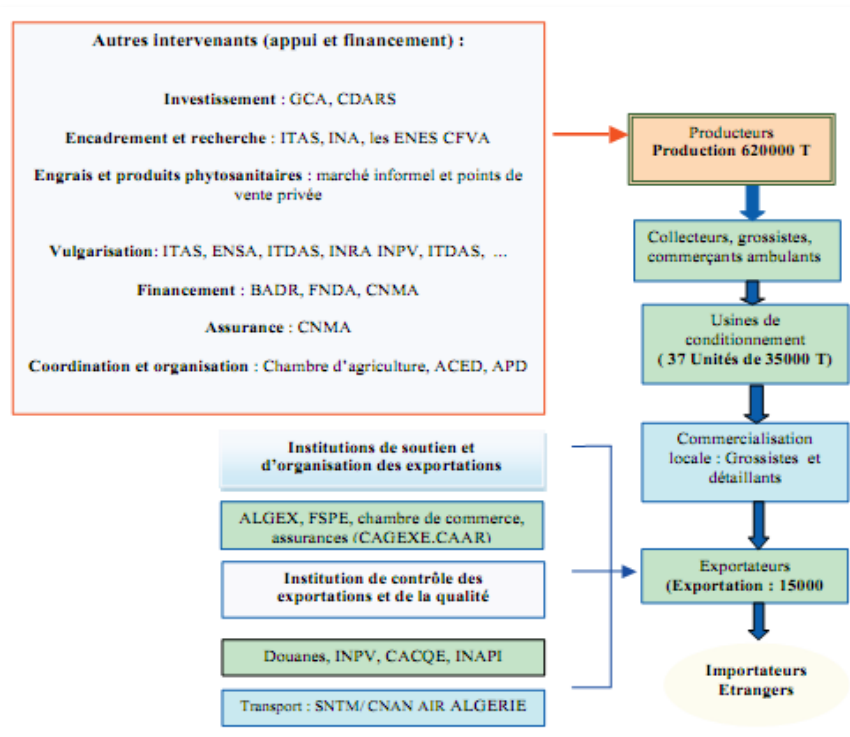


Figure 33. Structure de la filière dattes en Algérie (Source : Benziouche et CHeriet, 2012).

iii. Les autres filières spécifiques des oasis de la région MENA

Afin d'illustrer la richesse des filières oasiennes dans la région MENA, des exemples de filières de produits spécifiques de terroir sont donnés dans cette section. Les filières sélectionnées émanent des exemples des oasis du Maroc (Sous les labels : Appellation d'origine et Indication géographique) et des oasis de Gafsa en Tunisie (Maraichage, fruits, produits animaux).

La filière Rose de Dadès (Sud-est Marocain)

La rose d'Appellation d'Origine Protégée « Rose de Kelâat M'gouna-Dadès » appartient au genre Rosa et comprend un grand nombre d'espèces dont dérivent les innombrables variétés ou hybrides cultivés. Rosa damascena est la variété la plus cultivée dans la zone de Kelâat M'gouna-Dadès, située dans la région d'Ouarzazate. La plante du rosier de Kelâat M'gouna Dadès appelée communément El Ward El Beldi se présente sous la forme d'un arbuste à tiges sarmenteuses.

La production de rosiers est assurée au long de l'oued Dadès et du Mgoun sur une distance d'environ 45 km. Le rosier est une culture spécifique à cette région, culture conduite en plein-champ sous

forme de haies buissonnantes qui entourent les parcelles d'exploitation. Aujourd'hui, les usines ont été reprises par les sociétés BIOLANDES (1998) et les AROMES DU MAROC (2001), et les cultures florales représentent 10% de la SAU.

"Aujourd'hui, le niveau moyen de production est de 3000 tonnes par an de roses fraîches, soit une valeur de 30 millions de dirhams (soit 2,8 millions d'euros). Toutefois, la production peut atteindre 4000 tonnes lorsque les conditions climatiques sont favorables (absence de gelées printanières et disponibilités en eau d'irrigation). Une grande quantité est absorbée par les deux distilleries (70% à 80%), tandis que le reste de la production est séché pour être revendu dans les souks locaux. En somme, ce sont les usines des grandes sociétés qui contrôlent la production locale. Les deux usines font en effet appel aux familles de producteurs locaux, même si LES AROMES DU MAROC ont développé une petite ferme d'exploitation biologique de roses à la sortie de El Kelâa M'Gouna, représentant 110 hectares".

La production et les producteurs

Une centaine de familles vivent de la production de roses. Elles sont gérées par des chefs de postes, qui viennent prélever la récolte pour le compte des usines. Celles-ci rétribuent ensuite ces familles via le chef de poste. Chaque chef s'occupe d'une vingtaine de familles. Le revenu (0,80 euros/kg) est fixé par les deux usines afin d'éviter le dumping et de procéder à une concurrence loyale. Pour la campagne 2009, près de 800 tonnes avaient été récoltées, dont 600 achetées par les usines ; cela représente un revenu mensuel estimé à 480 euros par famille de producteurs. Donc, la rose est une véritable culture rentable, compte tenu du revenu annuel moyen d'un paysan marocain qui tourne autour de 8700 dirhams (soit 800 euros).

Commerce de détails

Cette activité procure aux commerçants locaux des bénéfices importants. Cependant, ces produits

Transformations, labellisation et exportation

L'entreprise LES AROMES DU MAROC, à travers leur marque TIYYA, est la principale marque marocaine à exploiter les ressources naturelles locales pour ensuite les valoriser à travers leurs cosmétiques. La marque TIYYA a pour objectif de « valoriser les produits du terroir marocain ».

Sur le marché local, la firme est distribuée dans la grande distribution : au Maroc, 17 magasins se sont développés dans les centres commerciaux tels que MARJANE, ACIMA ou LABEL VIE. Elle est également distribuée dans 6 hôtels et riads et 24 pharmacies. Ce segment représente l'essentiel du chiffre d'affaires de TIYYA. Labellisée Ecocert et Cosmécio, la marque propose des produits simples pour la clientèle locale, et se veut être une alternative à la consommation de produits bon marché importés.

En France, la marque est disponible dans les grandes surfaces, tandis qu'au Canada, une seule boutique spécialisée dans les produits cosmétiques ethniques la distribue. Enfin, les grandes surfaces russes proposent la marque avec un positionnement « produits naturels biologiques ». La marque associe un produit traditionnel et un territoire qui s'intègrent dans un marché mondialisé.

L'entreprise a innové en jouant sur le créneau du terroir, communiquant ainsi sur les traditions du Maroc en matière de cosmétiques et de ressources naturelles patrimoniales (Texte synthétisé de Monge, 2013).

La filière dattes Majhoul de Tafilalet (IGP)⁴

Les dattes d'Indication Géographique Protégée « Dattes Majhoul de Tafilalet » sont des dattes issues de la variété Majhoul « Phoenix dactylifera » demi-molles de couleur marron plus clair dans la partie supérieure. La forme de la datte mature est allongée, déformée par des protubérances latérales en nombre de 1 ou 2, se terminant par un mucron à la base et un calice proéminent. L'épicarpe de la datte est caractérisé par son adhérence plus ou moins complète à la pulpe à maturité qui entraîne, suivant les cas, la formation de grandes cloques ou de petits plissements réguliers. Les dimensions de ce fruit peuvent atteindre 6,5 centimètre de longueur, 4 centimètre de largeur et 30 gramme de poids. La teneur en sucres totaux varie entre 75 et 80 g grammes/ 100 grammes de matières sèches avec une teneur en eau variant entre 20 et 30%.

L'aire géographique des dattes d'Indication Géographique Protégée « Dattes Majhoul de Tafilalet » se situe dans la région de Tafilalet entre 30 communes réparties entre les deux provinces d'Errachidia et de Tinghir.

La filière Henné de Tata

Le henné est cultivé à Tata, dans les terroirs de Foum Zguid et Aït Ouabelli sur une superficie de 240 ha. Le rendement moyen est de 2 tonnes/ ha et la production globale de la région est de l'ordre de 480 tonnes/an. Le henné est une culture qui date des siècles dans la région. La production est étroitement liée à l'âge des arbustes. Le savoir faire local a permis de développer des locaux spécifiques, sous formes d'ombrelles pour le séchage des feuilles.

Les feuilles séchées sont vendues localement à l'état brut aux intermédiaires qui acheminent la production vers les destinations de transformation, conditionnement et la commercialisation à l'échelle nationale.

Actuellement, une coopérative de broyage et de conditionnement du henné se charge de la valorisation et de la vente du produit.

Le consommateur connaît le henné en poudre (produit fini après broyage des feuilles). L'utilisation consiste en le malaxage de la poudre Henné avec de l'eau de rose ou de l'eau ordinaire pour obtenir macérât (pâte onctueuse) pour des applications, généralement, sur la peau et les cheveux. L'utilisation du henné est une tradition ancestrale ancrée dans les us et les coutumes.

Le henné tient une place de choix dans la vie quotidienne de la femme et constitue un moyen de transmission des cultures.

La filière de fromage frais de lait de chamelle

Bien que l'activité de l'élevage camelin soit pratiquée au niveau de tout le Sud du Maroc, la transformation fromagère du lait de chamelle reste très faible. En effet, une seule coopérative féminine à Dakhla produit régulièrement ce type de fromage.

Le lait de chamelle est réputé par sa qualité nutritionnelle supérieure et ses vertus thérapeutiques de part sa composition notamment sa richesse en vitamines et oligo-éléments. L'aptitude fromagère relativement faible du lait de chamelle qui se répercute sur le rendement. Il est bien connu que les

⁴ Cette section portant sur les produits au Maroc (Majhoul, Safran, Henné, fromage) a été basée sur le Catalogue national des produits du terroir du Maroc, édité par la Direction de Développement des Filières de Production, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2011.

caractéristiques organoleptiques sont conditionnées par le mode opératoire adopté. Néanmoins, le fromage frais de lait de chamelle tel qu'il est produit à Dakhla peut être décrit comme suit :

Ce fromage est consommé frais. En accompagnement de plusieurs plats.

La filière de Safran de Taliouine (Appellation d'Origine)

Le safran de Taliouine est constitué par des stigmates séchées de couleur rouge intense recourbés et fragiles mesurant entre 10 et 45 mm. Ces stigmates contiennent des substances importantes qui sont le Safranal, la Crocine et la Picrocrocine qui sont responsables respectivement de l'arôme, de la couleur et du goût.

Le safran d'AOP « Safran de Taliouine » se caractérise par un goût légèrement amer et un peu piquant très recherché pour remonter le goût des plats et boissons chaudes comme le thé. Ce goût piquant est attribué essentiellement à la Picrocrocine.

Le Safran d'Appellation d'Origine Protégée « Safran de Taliouine » est cultivé dans des zones caractérisées par des hivers froids et des étés secs et chauds. Sa culture est cantonnée dans des zones montagneuses avec des altitudes allant de 1000 à 2400 m. La pluviométrie moyenne dans ces aires de culture est d'environ 200 mm/an. Les températures hivernales sont basses (-5°C pour le mois le plus froid) et engendrent des gelées nocturnes estimées entre 14 et 25 jours de gelée/an. Les températures estivales sont élevées variant entre 34 et 39°C pour le mois le plus chaud. L'air est relativement sec durant toute l'année. C'est une culture qui supporte les températures très rigoureuses, pouvant atteindre jusqu'à 40 °C en été et -18 °C en hiver.

Le safran de Taliouine est cultivé généralement sur des terrasses. Son aire de répartition géographique est localisée dans deux cercles : le cercle de Taliouine dans la province de Taroudant et celui de Taznakht dans la province de Ouarzazate.



La filière spécifique des fruits des oasis de Gafsa⁵

La commercialisation des fruits se fait à l'état frais pour les consommateurs locaux, régionaux ou nationaux. La part de l'autoconsommation est importante (30%) pour satisfaire les besoins de la famille car certains fruits (grenade, pêche, abricot) gardent une place importante dans la tradition alimentaire de la population. Les quantités commercialisées (86 % de la production) sont destinées aux collecteurs (36%), au marché local Souk El Fejr (19%) et aux marchés locaux des environs de la ville de Gafsa (29%) et directement aux détaillants (2%). Les circuits directs producteurs-

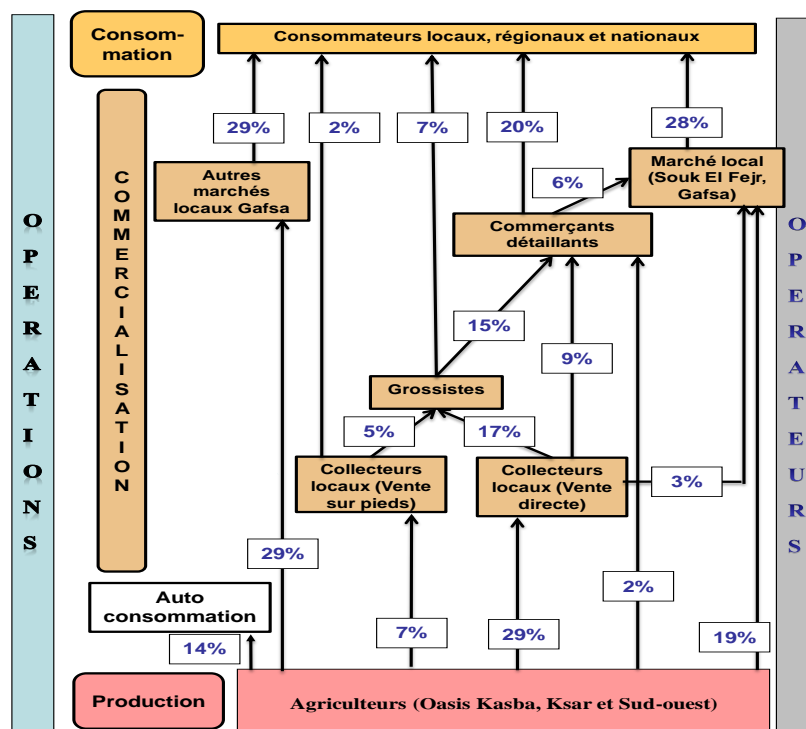
⁵ Cette section, portant sur les filières de fruits et cultures maraichères, est basée sur le travail de Sghaier, 2014 dans le cadre du projet sur les filières traditionnelles et non traditionnelles réalisé par l'Association de Sauvegarde de la Médina (ASM) de Gafsa avec l'appui de l'UE.

consommateurs gardent une place importante moyennant les ventes au niveau des marchés locaux (Souk El Fejr principalement), alors que le reste de la commercialisation est acheminé à travers les circuits courts. Les grossistes s’approvisionnent en général auprès des collecteurs intermédiaires (22%) et écoulent leurs produits auprès des détaillants ou auprès des consommateurs régionaux et nationaux (figure 34).

Certaines spécificités sont constatées au niveau des filières d’olives, d’abricots et de grenades. En effet pour les olives, la part des collecteurs intermédiaires (79%) et des grossistes (46%) est importante. L’intervention des transformateurs locaux mais aussi d’autres régions oléicoles est importante, ils interviennent soit directement soit auprès des collecteurs grossistes qui les approvisionnent en olives afin de les triturer (figure 35).

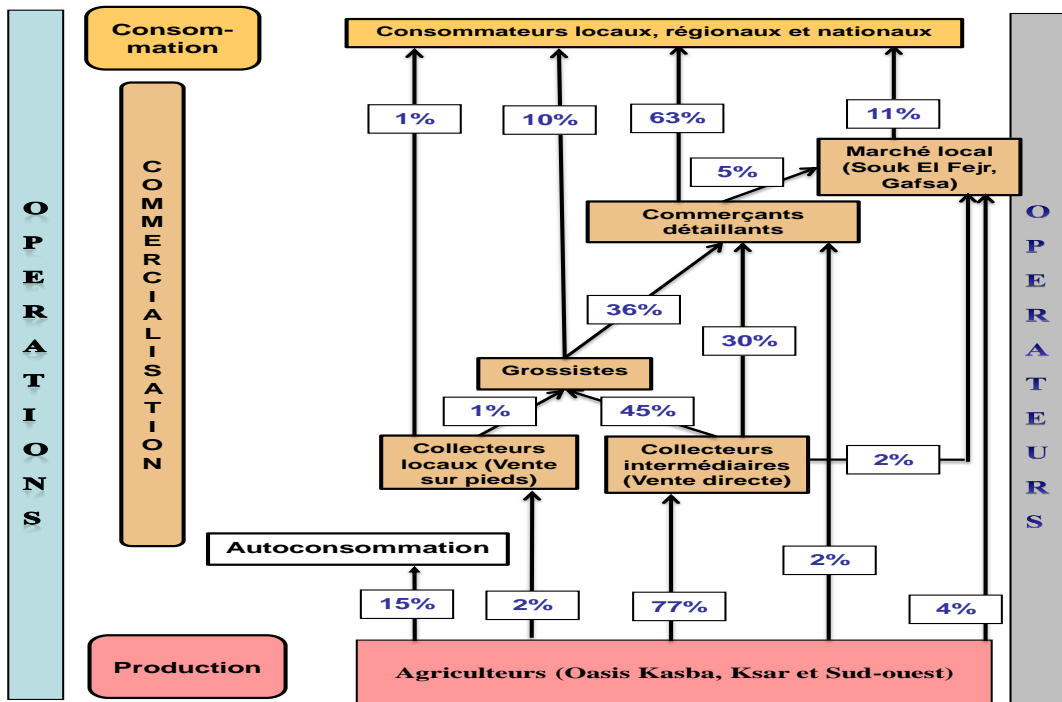
Quant aux abricots, les circuits directs dominent avec 69% des flux (marché locaux, 50% ; Souk El Fejr, 17%, marchés villes limitrophes, 2%). Ces circuits directs sont encore présents mais les circuits courts dominent. Les grossistes gardent une part faible du marché, alors que les détaillants jouent un rôle non négligeable (figure 36).

Les circuits de commercialisation des grenades (figure 37) sont essentiellement des circuits directs dont les flux passent via les marchés locaux (marché locaux, 43% ; Souk El Fejr, 35%). Les circuits courts font intervenir principalement les commerçants détaillants qui s’approvisionnent directement auprès des exploitants et écoulent leurs produits auprès des consommateurs.



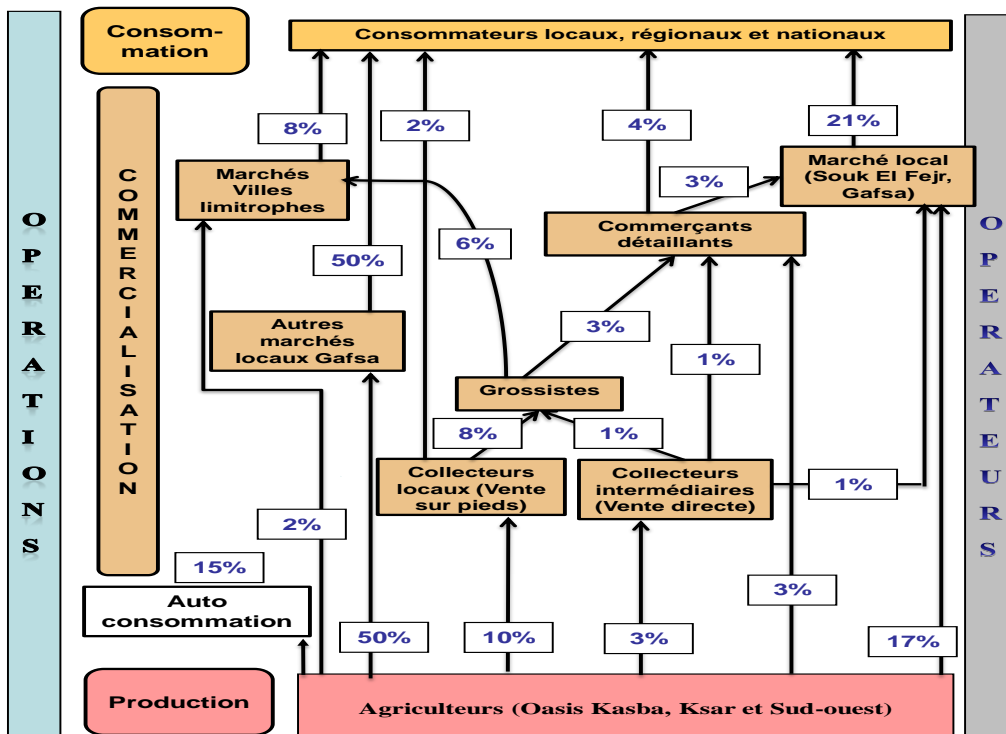
Source : ASM Gafsa 2014

Figure 34. Carte générale de filière des principaux fruits dans les oasis historiques de Gafsa



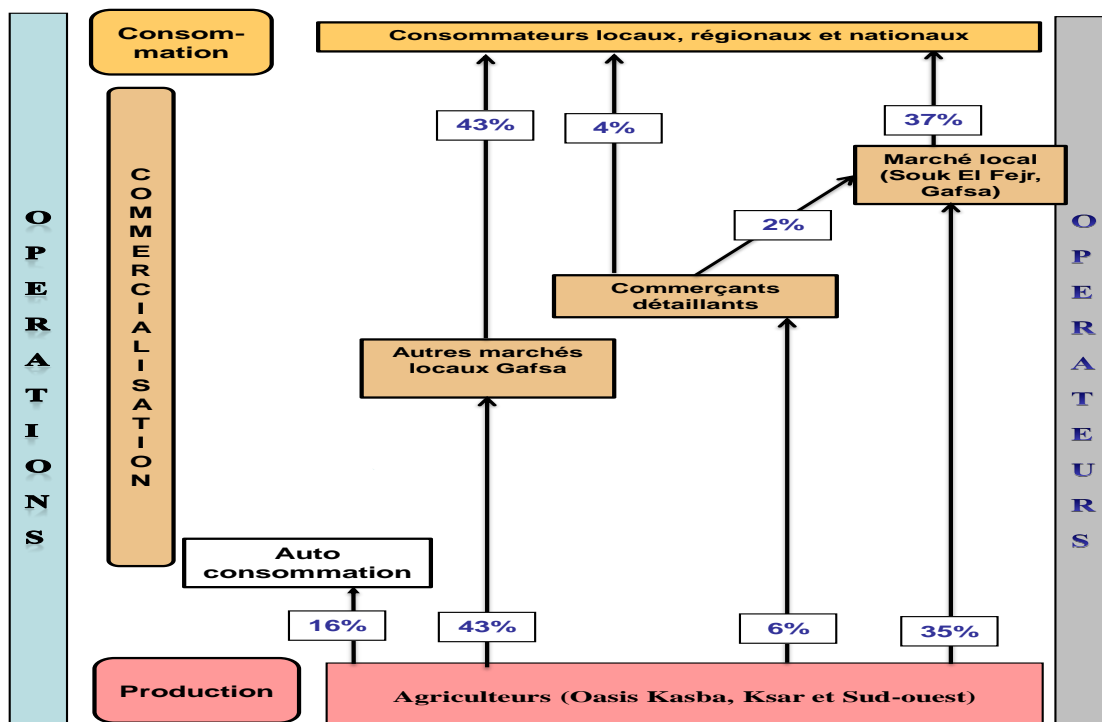
Source : ASM Gafsa 2014

Figure 35 . Carte de filière d'huile d'olive dans les oasis historiques de Gafsa



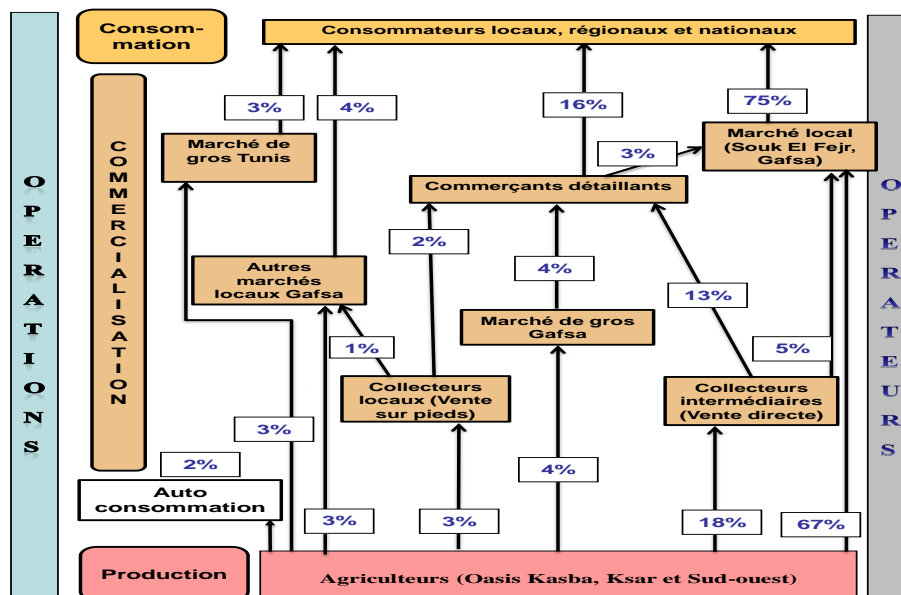
Source : ASM Gafsa 2014

Figure 36. Carte de filière d'abricot dans les oasis historiques de Gafsa



Source : ASM Gafsa 2014

Figure 37. Carte de filière des grenades dans les oasis historiques de Gafsa
La filière spécifique des cultures maraîchères



Source : ASM Gafsa 2014

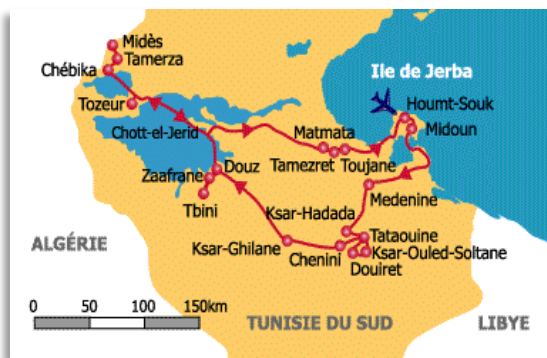
Figure 38. Carte générale de filière de cultures maraîchères dans les oasis historiques de Gafsa

iv. Filières touristiques et artisanales

Filières touristiques

Les travaux antérieurs réalisés dans le cadre du projet MENA-DERP ont montré la richesse des services fournis par l'écosystème oasiens et désertiques de la région MENA. Cette richesse a fait l'objet de valorisation par des filières économiques autres qu'agricoles notamment touristiques et artisanales. Le travail d'Ahlafi (2013) relatif à l'identification des potentialités et perspectives de développement pour les régions désertiques ainsi que le travail de Benmecheri (2014), se rapportant au diagnostic touristique et des perspectives de développement du projet MENA-DERP, ont bien développé les potentialités et perspectives des filières économiques notamment les filières touristiques valorisant le tourisme durable, de proximité, écologique et culturel dans les oasis de la région MENA. Dans ce qui suit nous présenterons quelques exemples illustratifs de valorisation du patrimoine écologique, paysager et socio culturels des oasis et des sociétés qui y vivent. Pour plus de détail, le rapport de Benmecheri est fort utile.

Tunisie



Oasis de Nefta

Circuit touristique proposé par l'agence "le prince du désert"
Source: <http://leprincededesert.eklablog.com/circuits-4x4-sud-tunisien-a78227383>

http://www.tunisiadesert.com/excursions_tunisie.php

Maroc



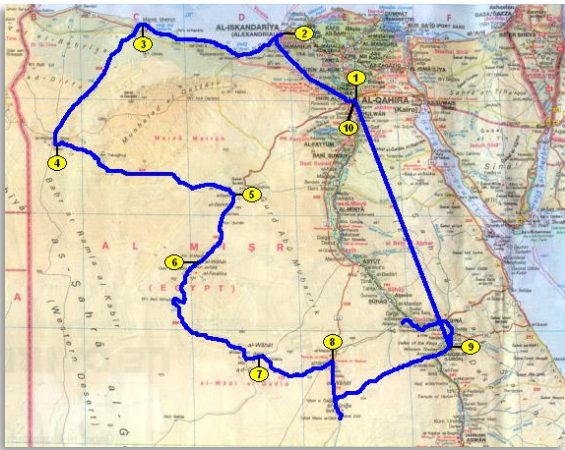
Fès → Midelt → Merzouga (désert du Sahara) → Tineghir
(Gorges de Todra) → (Gorges de Dadès) Ouarzazate →
Marrakech → Rabat → Fès



Circuit touristique proposé par l'agence "un tour sur terre" au Maroc

Source: <http://untoursurterre.fr/que-faire-au-maroc-en-seulement-une-semaine-faire-un-roadtrip-guide-pratique-sur-tout-le-maroc/>

Egypte



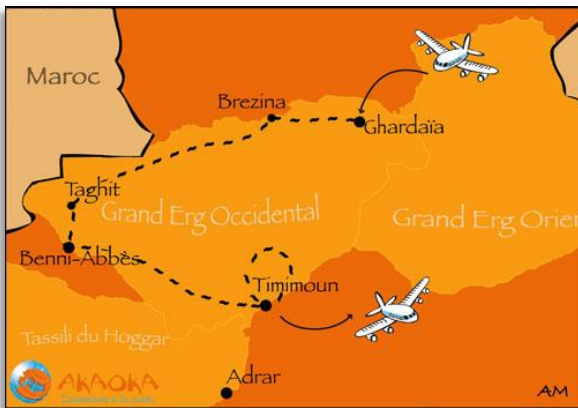
1 et 10 -	2 -	3 -	4 -	5 -	6 -	7 -	8 -	9 -
Le Caire	Alexandrie	Marsa Matrouh	Siwa	Bahariya	Farafra	Dakhla	Kharga	Louxor

Circuit touristique proposé par l'agence " jc.chabanis "
 Source: <http://jc.chabanis.free.fr/voyages/egypte.htm>



Source: <http://www.terre-voyages.com/voyage-egypte>

Algérie



Circuit touristique proposé par l'agence " Akaoka " "Les oasis de l'erg occidental de Ghardaïa à Timimoun"
 Source: <http://www.akaoka.com/algerie/desert-algerie-oasis-erg-occidental.html>



<http://algerie-tours.com/programmes/Circuit-La-boucle-des-Oasis-d-Algerie.aspx>

Jordanie



Circuit touristique proposé par l'agence " voyages en duo "
Source :
<http://voyagesenduo.com/jordanie/presentation.html>

<http://www.voyageursdumonde.fr/voyage-sur-mesure/circuit-jordanie/circuit-jordanie/-co203>

Figure 39. Exemples illustratifs de filières touristiques valorisant des circuits proposés par les agences de voyages dans la région MENA

Filières artisanales

La région MENA bénéficie d'une grande richesse artisanale. En effet, la diversité de sa population et de sa culture, aux racines millénaires, a permis le développement d'un artisanat varié et de grande qualité. Les filières traditionnelles valorisant l'artisanat locale notamment l'activité de tissage berbère sont également identifiées dans les oasis de la région MENA. Elles témoignent de la richesse des savoirs faire locaux développées par les femmes et les hommes. Ces filières valorisent d'une manière plus au moins développée une panoplie de produits notamment les produits du palmier (palmes, tronc, spathes, etc.), de l'élevage notamment les poils de dromadaire, de chèvres, la laine des ovins, la peau, etc. D'autres filières valorisent les produits transformés des PAM ou des roses ou même les cultures industrielles comme le tabac ou le Henné.

Les opérateurs de ces filières sont de natures diverses notamment les producteurs (femmes et hommes), les intermédiaires et collecteurs et les commerçants qui écoulent leur produits soit au marché local, national ou international. Divers produits locaux sont destinés également au marché touristiques notamment les produits de tissage berbère très bien appréciés par les touristes étrangers.

Cependant, le secteur de l'artisanat dans la région est marqué par un tissu très fragmenté constitué d'une grande variété d'acteurs dispersés sur le territoire ainsi qu'une prédominance du travail partiel et informel. Il souffre également d'un manque d'organisation et d'une faible représentativité institutionnelle, entraînant un phénomène de dégradation des conditions sociales des artisans.

Pour pallier à cette situation, les pays de la région MENA ont en effet développé des stratégies de développement de l'activités artisanales moyennant la promotion de filières plus ou moins complexes orientées aussi bien au marché local que mondial.

A titre illustratif, au Maroc, l'artisanat a une place importante dans le tissu économique national avec un chiffre d'affaire de 16 milliards MAD (2010) avec un taux de croissance annuelle moyen de 14% ; le secteur emploie 371000 personnes.

En effet, conscients de l'enjeu de cette filière génératrice de nombreux emplois et de devises, les pouvoirs publics ont mis en place une stratégie sectorielle de promotion commerciale des produits de l'artisanat, Vision 2015, qui a un double objectif :

- Un objectif institutionnel qui est celui de bâtir l'image de marque de l'Artisanat marocain et développer sa notoriété au Maroc et à l'étranger ;
- Un objectif commercial qui est celui d'appuyer la commercialisation des produits de l'artisanat, afin d'accroître les ventes au Maroc et à l'étranger.

La « Vision 2015 » vise principalement à :

- doubler le chiffre d'affaires de l'artisanat à contenu culturel,
- multiplier par 10 les exportations formelles,
- générer 4 milliards de dirhams de PIB supplémentaires,
- créer 115.000 emplois et 100 à 200 entreprises dont 15 à 20 acteurs de référence.

Le Maroc a également mis une stratégie pour développer le "Label artisanat du Maroc" comme l'illustre la figure 40.

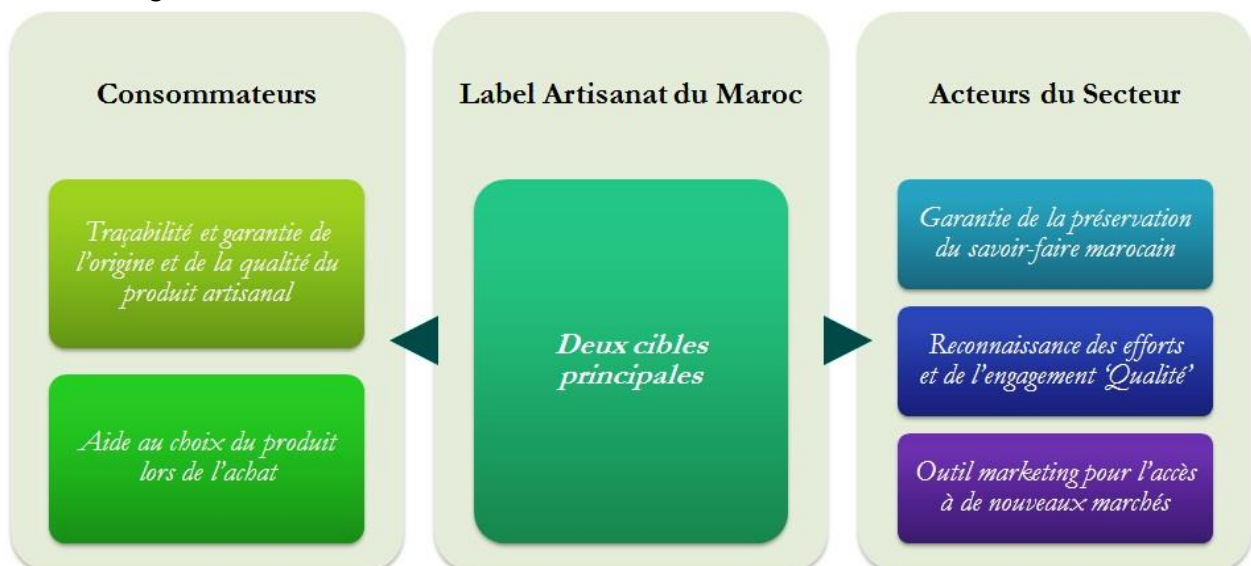


Figure 40. Label national Artisanat du Maroc

Source: http://www.sba-int.ch/1314-Label_national_Artisanat_du_Maroc

La figure 41 présente quelques illustrations de produits artisanaux de la région MENA.



Tissage berbère



Figure 41. Exemples de produits artisanaux de la région MENA

4. AVANTAGES ET CONTRAINTES DE L'APPROCHE FILIÈRE DANS LE CONTEXTE DES OASIS DE LA RÉGION MENA

En se basant sur l'analyse du diagnostic global et des acquis des expériences développées dans les 5 pays de la région MENA, cette section tentera, moyennant la méthode SWOT (en français FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces), d'analyser d'une part les avantages (points forts) et les opportunités à l'application de l'approche filière dans les oasis de la région MENA et d'autre part les contraintes et les menaces (risques) de son extension dans la région. L'analyse a été basée sur la bibliographie et les références consultés et qui sont indiquées dans la liste bibliographique de ce document.

4.1. PRINCIPAUX AVANTAGES ET OPPORTUNITES AU DEVELOPPEMENT DE L'APPROCHE FILIERE DANS LES OASIS DE LA REGION MENA

Le développement et l'instauration de l'approche filière dans les oasis de la région MENA présentent une ensemble riche d'arguments positifs qui s'applique d'une manière plus au moins différenciée d'un pays à un autre suivant son contexte local et national. En effet, comme l'illustre le tableau de l'analyse SWOT, les avantages comparatifs que présentent les oasis de la région MENA sont de différents ordres.

Au niveau de la production les oasis se caractérisent par une production relativement suffisante en termes de quantités et de qualités qui leur permettent de bien installer les filières respectives à

chacune des oasis. La maîtrise des techniques de production dans les oasis est également un facteur positif qui favorise d'e mettre sur marché des produits compétitifs aussi bien sur le marché national qu'international. Les acquis des filières Deglet Nour en Tunisie et en Algérie ou de Majhoul au Maroc et en Jordanie sont des exemples à consolider et en tirer les leçons pour le développement futur d'autres filières prometteuses.

La spécificité apparente et la diversité des produits de la majorité des produits oasiens sont également gage de qualité pour promouvoir une véritable approche de qualité qui permettra la conquête des marchés internationaux et contribuer au développement local territorial dans les oasis et les zone désertiques limitrophes.

En ce qui concerne, l'organisation de la filière, les principales forces qui émergent sont liées à la disposition des exploitants à s'organiser. Alors que la principale force institutionnelle et l'expérience d'organisation autour des coopératives et des groupements de producteurs.

Au niveau de la commercialisation, la rentabilité élevée, la forte demande et l'écoulement facile des produits spécifiques (produits spécifiques, fruits précoces, etc.) constituent les atouts les plus importants pour le développement des filières des produits oasiens. S'agissant du marché, les principales forces de celui-ci, la diversité des marchés locaux et leur proximité.

Parmi les forces majeures sur le plan social, l'entraide familiale importante, la conservation du patrimoine oasien, l'attachement de la population à l'oasis.

Sur le plan économique, la diversification des sources de revenus, les prix encourageants, la contribution à l'économie du pays et la rentabilité relativement satisfaisante émergent comme principales forces au développement des filières.

Concernant les ressources naturelles et l'environnement, l'existence d'un microclimat oasien favorable et la bonne qualité des sols constituent les principales forces

L'existence d'un potentiel d'encadrement du secteur par les administrations et des institutions régionales et nationales, constitue un atout très important au développement des filières des produits oasiens. Une des forces majeures déclarées est la bonne concertation et la solidarité entre agriculteurs.

Les autres points forts sont cités ci-dessous:

- Développement du conditionnement et de la transformation des produits oasiens notamment les dattes à l'échelle industrielle ou semi-industrielle ;
- Potentiel de biodiversité végétale et animale (Dattes, fruits, légumes, fourrages, luzerne, céréales, élevage camelin, caprins, ovins, bovins, miel,
- Un secteur agricole caractérisé par une production naturelle et l'existence de produits qualifiés de terroirs
- Conditions favorables pour la diversification des produits oasiens (palmier, arboriculture fruitière, maraîchage, etc.)
- Intégration des activités économiques au sein du territoire oasien et environs (Tourisme + Artisanat Tourisme + Artisanat Tourisme lié aux paysages de désert et artisanat.

A titre de synthèse, nous pouvons souligner que le développement de la filière des produits oasiens pourra tirer profit d'un canevas d'atouts favorables aux différents niveaux de la filière. Ces conditions

favorables constitueront sans doute des facteurs mobilisateurs pour mettre en œuvre les filières expérimentales à tester dans le futur.

En ce qui concerne les opportunités (points forts externes), les plus importantes sont:

- Existence de volonté et de stratégie internationales pour développer l'approche filière dans le monde et dans les zones oasiens et désertiques (zones difficiles) en particulier (Système des Nations Unies, FAO, FIDA, PNUD, ONUDI, OIT, etc.) et internationales (BM, BAD, GIZ, AFD, etc.);
- Existence d'une assise juridique pour la promotion de la qualité (labellisation (AOC, IGP, IP, etc.) (produits de terroir labellisés, exploitation à bon escient du label de valorisation adéquate des caractéristiques singulières des contextes naturel, culturel, humain et historique très riches et diversifiés des régions concernées);
- Environnement socio économiques et politiques propices pour le développement de l'approche filière dans les oasis;
- Existence d'un cadre politique et stratégique dans les 5 pays pour développer les régions désertiques et oasiennes;
- Cadre propice de promotion et importance des incitations financières, fiscales, juridique et institutionnelles dans les pays MENA pour l'investissement privé et coopératif;
- Ouverture des économies nationales des pays MENA sur le marché extérieur et intégration au marché européen, USA, asiatiques, etc.;
- Investissements importants des gouvernements dans le secteur oasien;
- Expériences acquises des pays MENA dans la promotion des filières agricoles et agro-alimentaires;
- Libéralisation du commerce extérieur et encouragement des investissements privés pour les nationaux et les investisseurs extérieurs;
- Coûts de production compétitifs;
- Incitation au développement de transformation et conditionnement à base de dattes;
- Intégration et organisation des producteurs autour des activités de transformation pour un approvisionnement en produit de bonne qualité;
- Organisation en association et en réseaux pour la commercialisation des produits, l'achat d'emballages et l'obtention de financements.

4.2. CONTRAINTES ET RISQUES DE L'INSTAURATION DE L'APPROCHE FILIERE DANS LES OASIS DE LA REGION MENA

Comme l'illustre le tableau 9, les faiblesses et limites majeures qui entravent le développement des filières des produits oasiens dans la région MENA se situent à différents niveaux et ont abouti à révéler un canevas de problèmes dont il faut tenir compte dans les stratégies de développement de ces filières.

Au niveau de la production, les principales contraintes sont liées au manque d'eau, à l'irrégularité des productions et au manque de main d'œuvre qualifiée.

Les principales contraintes d'organisation de la filière se déclinent en 4 points : faible organisation des filières, comportement individualiste des agriculteurs, manque de formation et d'encadrement et rôle spéculatif des intermédiaires.

Sur le plan institutionnel, le faible rôle des organisations socio-professionnelles, le manque d'encadrement et d'appui financier, le manque d'efficacité des services de contrôles et le manque de coordination avec les services techniques agricoles apparaissent parmi les limites saillantes.

Quant aux faiblesses sur le plan social elles concernent le changement de mentalité de la population qui a conduit au désintéressement des jeunes vis-à-vis de l'activité agricole, ce qui conduit à la pénurie de la main d'œuvre dans les oasis.

En ce qui concerne la commercialisation, les principales faiblesses sont les relations conflictuelles avec les intermédiaires, l'instabilité des prix de vente, les difficultés de commercialisation et la concurrence entre agriculteurs. Le faible potentiel du marché est également apparu comme limite importante au développement des filières des produits oasiens.

D'autres faiblesses se rapportent au manque d'appui et d'encadrement, l'insuffisance de la vulgarisation et le manque de formation sont signalées et illustrées par la figure 81.

Les principales contraintes liées aux ressources naturelles et à l'environnement sont largement marquées par les problèmes de rareté et de manque des ressources en eau pour l'irrigation. D'autres faiblesses sont également mentionnées se rapportant notamment au manque de fertilité et à la dégradation des sols, à la mauvaise gestion de la qualité de l'eau (maîtrise des techniques appropriées pour corriger les effets négatifs de l'usage de l'eau salée), la pollution de l'air et la mauvaise gestion des déchets.

Le tableau de l'analyse SWOT révèlent d'autres faiblesses dont notamment:

- Insuffisance du niveau de valorisation des produits oasiens et notamment dattiers;
- Industrie de transformation restent en deçà du potentiel;
- Connaissance insuffisante des technologies appropriées;
- Production potentielle non valorisée;
- Renchérissement du coût des opérations de conditionnement et de la transformation des dattes;
- Implication faibles des jeunes et des femmes ;
- Manque de moyens financiers (autofinancement, investissement, etc.);
- Absence d'un système de gestion approprié (difficultés de donner des informations sur les quantités produites, par exemple);
- Manque de marketing des produits de terroirs (absence d'organisation de la filière);
- Manque d'esprit de marketing;
- Faiblesse du tissu économique local;
- Manque d'encadrement et d'appui du secteur (sensibilisation, promotion du secteur privé, etc.);
- La faible capacité du marché local et l'éloignement des marchés potentiels pour l'écoulement des productions de la région;
- Le fonctionnement défaillant et difficultés des coopératives de commercialisation de certains produits agricoles caractérisés par la mauvaise gestion et l'irrégularité d'intervention;
- Crédit Agricole (CRCA) n'est pas accessible à tous les agriculteurs, exigence des justificatifs nécessaires comme le titre de propriété ou d'hypothèques;

- Les statuts fonciers particuliers tels que les terres Habous et domaniales n'encouragent pas les agriculteurs à investir dans leurs exploitations;
- L'éloignement des grands centres économiques augmente les coûts d'approvisionnement et nécessite une haute fiabilité des équipements et diminue la compétitivité des produits obtenus dans ces régions.

Les risques devant le développement de l'approche filière sont multiples comme le montre l'analyse SWOT (Tableau 9), les plus révélateurs sont:

- Faiblesse et irrégularité des exportations par rapport au potentiel existant;
- Manque d'intégration au marché mondial;
- Concentration des exportations vers des marchés classiques (UE);
- Dominance de l'état en vrac des exportations;
- Insuffisance des efforts de diversification des exportations vers d'autres marchés;
- Manque et insuffisance des capacités institutionnelles à la promotion des produits locaux;
- Formation de cadres dans le domaine de l'agro transformation;
- Faiblesse de l'environnement de production des entreprises et des exploitations agricoles dans les oasis (facilités d'accès aux services de base : eau, électricité...);
- Instabilité des prix des intrants;
- Insuffisance d'infrastructures;
- Problèmes de financement ;
- Concurrence et compétition entre les producteurs de la région MENA et avec les autres producteurs (Iran, Irak, etc.) ;
- Saturation du marché international.

Tableau 9. Résultats de l'analyse SWOT relative au développement de l'approche filière dans les oasis de la région MENA

Forces	Faiblesses
Développement du conditionnement des produits oasiens notamment les dattes à l'échelle industrielle ou semi-industrielle ;	Insuffisance du niveau de valorisation des produits oasiens et notamment dattiers
Développement de la transformation des produits oasiens notamment les dattes à l'échelle industrielle ou semi-industrielle ;	Faibles prix des produits transformés (pâtes de dattes, dattes fourrées, etc.) qui restent négligés et très faiblement rémunérés
Importance de la disponibilité des produits oasiens pendant la saison	Connaissance insuffisante des technologies appropriées,
Produits spécifiques à haute valeur ajoutée pour les différents acteurs	Production potentielle non valorisée.
Possibilités de mise en réseau des acteurs notamment les agriculteurs et les acteurs en amont et en aval de la production	Renchérissement du coût des opérations de conditionnement et de la transformation des dattes
Développement des attitudes de consommation vers les produits naturels, spécifiques et biologique de terroir (sans colorant, conservateurs chimiques, édulcorants...).	Manque de marketing des produits de terroirs insuffisance d'organisation de la filière)
Potentiel de biodiversité végétale et animale (Dattes, fruits, légumes, fourrages, luzerne, céréales, élevage camelin, caprins, ovins, bovins, miel,	Dominance du système classique de conditionnement des dattes (représente plus de 80% en Algérie)
Existence d'un riche patrimoine arboricole (figue, oliviers, autres espèces et variétés spécifiques)	Implication faible des jeunes et des femmes
Existence d'un marché potentiel porteur pour les petites productions locales de terroir (local, national et international	Manque de moyens financiers (autofinancement, investissement, etc.)
Un secteur agricole caractérisé par une production naturelle et l'existence de produits qualifiés de terroirs	Absence d'un système de gestion approprié (difficultés de donner des informations sur les quantités produites, par exemple)
Conditions favorables pour la diversification des produits oasiens (palmier, arboriculture fruitière, maraîchage, etc.)	Chômage particulièrement des jeunes et des diplômés,
Important potentiel en produits spécifiques aux oasis	Manque d'esprit de marketing,
Potentiel de Variétés de bonnes qualités de dattes (Daglet Nour, Mejhoul, et Bouffgouss), Pommier Culture de rente (Cumin, Safran, Henné) Gombo Variété locale de blé dur (Chéguira), Race ovine D'Man, Bovin laitier Elevage laitier, Abeille jaune	Faiblesse du tissu économique local,
Qualités humaines et Savoirs locaux (Sérieux et Solidarité)	Manque d'encadrement et d'appui du secteur (sensibilisation, promotion du secteur privé, etc.)

Intégration des activités économiques au sein du territoire oasien et environs
(Tourisme + Artisanat Tourisme + Artisanat Tourisme lié aux paysages de désert et artisanat

Une faiblesse des potentialités individuelles de commercialisation des produits qui est liée au faible niveau des quantités produites, et aussi au manque d'informations sur les marchés et l'exportation des produits vers l'étranger.

Faible capacité du marché local

Manque d'unités de stockage modernes

Fonctionnement défaillant et difficultés des coopératives de commercialisation de certains produits agricoles caractérisés par la mauvaise gestion et l'irrégularité d'intervention.

Inexistence de labels des produits,
Manque d'unités modernes de conditionnement et de stockage des produits.

Faible niveau d'équipement et d'approvisionnement en matériels et intrants des exploitations agricoles.

Crédit Agricole (CRCA) peu accessible à tous les agriculteurs, exigence des justificatifs nécessaires comme le titre de propriété ou d'hypothèques)

Le mode de faire valoir indirect et l'absentéisme

(Les statuts fonciers particuliers tels que les terres Habous et domaniales n'encouragent pas les agriculteurs à investir dans leurs exploitations.)

Difficulté de commercialisation des produits agricoles

Moyen de transport limité au niveau de la région

Dégradation du niveau de vie des agriculteurs (Analphabétisation, Pauvreté, Forte croissance démographique)

Absence d'économies d'échelle

Manque de la production de savoir-faire et de technologies post-récolte

Manque de lien avec la recherche et le développement.

	Eloignement des grands centres économiques augmente les coûts d'approvisionnement et nécessite une haute fiabilité des équipements et diminue la compétitivité des produits obtenus dans ces régions
	volatilité des prix locale
	faiblesse du système d'information du marché
	Pourcentage élevé de pertes après récolte
	Forte intervention des intermédiaires au niveau de la commercialisation
	Potentialités d'exploitation agricoles limitées
	Faible rentabilité de certaines spéculations pratiquées (élevage D'Man, aviculture....)
Opportunité	Risques
Incitation au développement de transformation et conditionnement à base de dattes	Absence d'encouragement par l'Etat aux opérateurs économiques,
Intégration et organisation des producteurs autour des activités de transformation pour un approvisionnement en produit de bonne qualité.	Manque de formation
Organisation en association et en réseaux pour la commercialisation des produits, l'achat d'emballages et l'obtention de financements.	Instabilité des prix des intrants
Existence de volonté et de stratégie internationales pour développer l'approche filière dans le monde et dans les zones oasiens et désertiques (zones difficiles) en particulier (Système des Nations Unies, FAO, FIDA, PNUD, ONUDI, OIT, etc) et internationales (BM, BAD, GIZ, AFD, etc.)	Manque de confiance des consommateurs dans les produits locaux.
Existence d'une assise juridique pour la promotion de la qualité (labellisation (AOC, IGP, IP, etc.) (produits de terroir labellisés, exploitation à bon escient du label de valorisation adéquate des caractéristiques singulières des contextes naturel, culturel, humain et historique très riches et diversifiés des régions concernées)	Insuffisance d'infrastructures
Ouverture des économies nationales des pays MENA sur le marché extérieur et intégration au marché européen, USA, asiatiques, etc.	Problèmes de financement

Libéralisation du commerce extérieur et encouragement des investissements privés pour les nationaux et les investisseurs extérieurs	Concurrence et compétition entre les producteurs de la région MENA et avec les autres producteurs (Iran, Irak, etc.)
Environnement socio économiques et politiques propices pour le développement de l'approche filière dans les oasis	Saturation du marché international
Existence d'un cadre politique et stratégique dans les 5 pays pour développer les régions désertiques et oasiennes;	Faiblesse des capacités des exportateurs à exporter et contraintes à l'exportation rencontrées par les opérateurs
Expériences acquises des pays MENA dans la promotion des filières agricoles et agro-alimentaires	Faiblesses des cadres politiques de promotion des exportations
Investissements importants des gouvernements dans le secteur oasien	Absence de coordination entre la recherche et l'industrie,
Cadre propice de promotion et importance des incitations financières, fiscales, juridiques et institutionnelles dans les pays MENA pour l'investissement privé et coopératif.	Habitude de consommation et préférences des dattes à l'état frais
Coûts de production compétitifs	Faiblesse et irrégularité des exportations par rapport au potentiel existant
Existence d'un savoir-faire technique et culturel local très riche, transmis de génération en génération	Manque d'intégration au marché mondial
	Concentration des exportations vers des marchés classiques (UE)
	Faiblesse d'exportations des dattes communes et dominance des variétés marchandes à haute valeur marchande comme la Deglet Nour (85 % en Algérie)
	Dominance de l'état en vrac des exportations
	Insuffisance des efforts de diversification des exportations vers d'autres marchés
	Insuffisance des encouragements à l'installation des ateliers de collecte et de transformation
	Manque et insuffisance des capacités institutionnelles à la promotion des produits locaux
	Formation de cadres dans le domaine de l'agro transformation.
	Faiblesse de l'environnement de production des entreprises et des exploitations agricoles dans les oasis (facilités d'accès aux services de base : eau, électricité...)

B- LES POTENTIELS ET LES PRÉ-REQUIS DE DÉVELOPPEMENT DE L'APPROCHE FILIÈRE DANS LES OASIS DE LA RÉGION MENA

Cette section tente dans un premier temps de traiter les approches et les programmes d'appui au niveau international, dans un deuxième temps d'analyser le cadre politique et institutionnel de la pratique de l'approche filière dans les oasis tout en identifiant les principaux acteurs institutionnels et économiques et dans un troisième temps de proposer des orientations et perspectives pour le développement de l'approche filière dans les oasis de la région MENA.

1. LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'APPROCHE DE FILIÈRE (CHAÎNE DE VALEUR): CONSENSUS INTERNATIONAL

Face aux échecs des expériences de développement dans les milieux difficiles dans le monde et devant l'obligation de renouveler les approches, les instances internationales et notamment le système des Nations Unies ont œuvré à développer l'approche filière ou (chaîne de valeur) pour consolider les approches existantes de développement. En effet, cette approche est de plus en plus reconnue comme une approche prometteuse pour répondre non seulement aux impératifs de développement économique, de création emploi et de croissance inclusive, mais également aux nouveaux défis de développement social et environnemental.

C'est dans ce cadre par exemple qu'il a été créé le groupe informel d'experts (Groupe des Nations Unies VCD Value Chain Development) de dix agences des Nations Unies (FAO, le FIDA, l'OIT, le CCI, le FENU, la CNUCED, la CEE-ONU, le PNUD, l'ONUDI et le PAM) pour explorer les possibilités de coordination pour promouvoir l'efficacité le développement de la chaîne de valeur. La finalité de la création de ce groupe est double: d'une part i) accroître la cohérence des travaux de l'ONU dans le développement de la chaîne de valeur et d'autre part ii) améliorer l'apprentissage, la coordination et la collaboration entre les agences de l'ONU dans la formulation et la mise en œuvre des initiatives de développement de la chaîne de valeur au niveau des pays et au niveau régional (Stamm et Von Drachenfels, 2011).

Selon les mêmes auteurs, la promotion des chaînes de valeur est un défi complexe qui nécessite une approche holistique et globale. Cette approche touche divers secteurs (privé, public, communautaire, etc.) et différents niveaux, du local jusqu'au multinational. Les chaînes de valeur nationales peuvent par exemple relier les producteurs ruraux avec les commerçants urbains; dans les chaînes de valeur mondiales les producteurs des pays en développement pourraient par exemple être liés aux entreprises des pays industrialisés.

La production locale peut par exemple impacter la biodiversité, les ressources naturelles et les écosystèmes. Ainsi, les approches de développement de la chaîne de valeur ont évolué au fil du temps et doivent être des interventions plus complexes tenant en compte les relations horizontales avec les différents environnements aussi bien politique, environnemental, social, économique et institutionnel.

La promotion de l'approche par les agences du système de l'ONU a été traduit par diverses visions et approches dont ce qui suit nous présenterons les plus intéressantes:

Fonds International de développement Agricole (FIDA) : Le FIDA a depuis presque deux décennies promu et appuyé des projets basés sur l'approche de filière. Actuellement, les projets de la chaîne de valeur sont de plus en plus financés par le FIDA. La question de promotion de l'accès aux marchés des pauvres et des producteurs en milieu rural est devenue cruciale. La valeur du portefeuille d'investissement du FIDA relatif aux projets de chaînes de valeur a augmenté de 3,3% sur tous les projets approuvés en 1999 à 45,5% en 2009.

En dépit des nombreuses définitions de chaîne de valeur qui existent dans la littérature actuelle, le FIDA, considère que l'approche de développement de la chaîne de valeur est une intervention qui finance les actions nécessaires pour surmonter les contraintes ou les goulets d'étranglement au développement d'un produit agricole particulier d'une manière coordonnée, au profit des petits agriculteurs. La "pro-pauvres" intervention de la chaîne de valeur est celle qui traite de l'ensemble des activités et des contraintes d'un produit agricole particulier (par exemple, approvisionnement en inputs, le développement de la technologie axée sur le marché et son transfert, le développement des infrastructures, le crédit, le renforcement des capacités, la transformation et la commercialisation) de manière coordonnée, et est explicitement conçue pour inclure les ruraux pauvres dans les avantages qui en découlent.

Organisation Internationale du Travail (OIT) : l'OIT met l'accent sur les chaînes de valeur locales, nationales et internationales qui ont les meilleures chances de soit augmenter l'emploi et / ou améliorer les conditions de travail. Les projets de l'OIT touchent actuellement plus de 50 sous-secteurs répartis uniformément entre l'agriculture, les services et la fabrication.

Organisation des Nations Unies de Développement industriel (ONUDI) : dans le cadre de son programme cadre à moyen terme 2010-2013 l'ONUDI soutien les projets de chaîne de valeur dans le domaine de sa thématique prioritaire pour réduire la pauvreté moyennant les activités productives. L'ONUDI reconnaît également que le soutien au développement de la chaîne de valeur pourrait opérer dans le sens de différents objectifs de développement y compris la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, l'augmentation de la compétitivité des exportations, le développement durable, et la diversification économique. Pour l'ONUDI le secteur privé joue un rôle de premier plan dans le développement de la chaîne de valeur aussi bien dans la production que dans la fourniture de services complémentaires.

Programme des Nations Unies de Développement (PNUD): le PNUD met en œuvre divers instruments pour soutenir le développement de projets de chaînes de valeur (VC) :

- La «Facilité Africaine pour les Marchés Inclusifs" régional (AFIM) apporte son soutien aux initiatives VC liées dans le région, y compris les initiatives de chaînes de valeur transfrontalières tout en donnant la priorité aux opportunités de l'emploi et de revenu au profit des jeunes et femmes en Afrique;
- La «Facilité produits verts» gère un portefeuille mondial au profit des partenaires nationaux pour promouvoir au niveau national des plateformes de production pour une gestion et une production durables des produits cibles;
- Approche multipartite pour améliorer les conditions structurelles pour appuyer les producteurs afin de répondre aux normes internationales des systèmes de certification et des initiatives de développement durable;

FAO : Dans le travail de terrain de la FAO, les chaînes de valeur sont distingués en tenant compte des facteurs tels que le marché final (par exemple, commerce de détail local, commerce de détail moderne, de gros régional, l'exportation), le type de produit (par exemple frais, transformés, commodité, certifié), ou les technologies utilisées de production ou de transformation (par exemple, l'échelle / capacité, la complexité, la valeur ajoutée).

Bien qu'il y ait de la diversité dans les approches méthodologiques spécifiques menées dans les différents sous-secteurs, les objectifs communs de l'approche VC de la FAO est d'œuvrer à faire accroître la valeur ajoutée des chaînes de valeur des produits agricoles, à obtenir des rendements plus élevés, à relier les producteurs aux marchés, et à assurer une participation équitable des petits exploitants sans dégrader les ressources naturelles. Ainsi la FAO encourage également la création d'alliances stratégiques et productives entre les producteurs, et entre les producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur - en particulier les processeurs (conditionnement et transformation).

L'approche VC de la FAO vise à développer les capacités de producteurs et les petites et moyennes entreprises agricoles à accéder à des marchés au-delà de l'échelle locale. C'est une approche qui se base également sur la mobilisation des acteurs de la filière (hommes d'affaires et de marketing, acteurs de services de soutien du secteur agricole, organisations des producteurs et privés du secteur) et la promotion de la collaboration et de partenariat entre les secteurs publics, privés et de la société civile (ONG) tout en prenant en compte des impacts socio-économiques et sectoriels des politiques affectant les chaînes de valeur agro-alimentaires (Stamm et Von Drachenfels, 2011)..

Les bailleurs de fonds et d'autres qui soutiennent le développement agricole, comme la GIZ, le DFID, l'OIT, l'IIED et l'ONUDI, ont produit une série de documents destinés à aider leur personnel et d'autres pour évaluer les chaînes de valeur afin de décider sur les interventions les plus appropriées pour mettre à jour les chaînes existantes ou promouvoir de nouvelles chaînes. Cependant, l'application de l'analyse de la chaîne de valeur est interprétée différemment par différentes organisations, avec des répercussions possibles de leur impact sur le développement. La prolifération des guides a eu lieu dans un environnement où les éléments conceptuels et méthodologiques de l'analyse de la chaîne de valeur et le développement sont encore en évolution. Plusieurs de ces guides comprennent les procédures détaillées qui nécessitent des experts pour mener à bien l'analyse.

Un ensemble important de travaux de développement de la chaîne de valeur est préoccupé par les moyens de relier les producteurs aux entreprises, et donc dans les chaînes de valeur. Bien qu'il existe des exemples de chaînes de valeur entièrement intégrée qui ne concernent pas les petits exploitants, la grande majorité des chaînes de valeur agricoles concernent les ventes aux compagnies par les agriculteurs indépendants. Ces dispositions impliquent souvent l'agriculture contractuelle dans laquelle l'agriculteur engage à fournir des quantités convenues d'un produit de culture ou d'élevage, sur la base des normes de qualité et les exigences de livraison de l'acheteur, souvent à un prix qui est établi à l'avance. Les entreprises souvent conviennent également de soutenir l'agriculteur à travers la fourniture d'intrants, la préparation du sol, les services de vulgarisation et le transport des produits à leurs locaux.

Travailler à promouvoir les liens commerciaux dans les pays en développement est souvent basée sur le concept de «chaînes de valeur inclusives», qui met généralement l'accent sur l'identification des différentes façons dont les agriculteurs à petite échelle peuvent être incorporés dans les chaînes de valeur existantes ou nouvelles ou peut extraire une plus grande valeur à partir de la chaîne, soit en

augmentant l'efficacité ou en effectuant également des activités plus long de la chaîne http://en.wikipedia.org/wiki/Agricultural_value_chain.

2. CONTEXTE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL ET INSTAURATION DE L'APPROCHE FILIÈRE DANS LES OASIS DE LA RÉGION MENA

Il est d'intérêt de souligner d'entrée l'importance du cadre politique et institutionnel dans le processus de développement de l'approche filière dans un contexte donné. Comme a été mentionné dans la section précédente, les organisations internationales ont appelé les Etats à mettre au point des politiques et des cadres institutionnels pour promouvoir l'approche filière d'une manière intégrée et concertée avec tous les intervenants. En effet, deux choses apparaissent essentiels pour le développement avec succès de l'approche: la création d'un environnement propice à l'agriculture et à investir dans les biens publics en milieu rural. Un environnement favorable implique la paix et l'ordre public, la stabilité macro-économique, l'inflation sous contrôle, les taux de change basés sur les fondamentaux du marché, la fiscalité prévisible qui est réinvestie dans les biens publics et les droits de propriété. Il existe une corrélation positive de la croissance agricole à l'investissement dans l'irrigation, les infrastructures de transport et d'autres technologies.

Les gouvernements ont la responsabilité de fournir des biens et services essentiels, les infrastructures, comme les pistes rurales, la recherche et la vulgarisation agricole. Beaucoup de mesures visant à améliorer les chaînes de valeur nécessitent une collaboration entre un large éventail de différents ministères, et cela peut être difficile à réaliser. http://en.wikipedia.org/wiki/agricultural_value_chain.

Dans ce cadre, les gouvernements des 5 pays MENA concernés ont mis en place une panoplie de stratégies et politiques de développement des oasis selon les contextes spécifiques de chacun des pays. Des politiques et des dispositions institutionnelles ont été mises en œuvre également dans les pays à travers les codes et les programmes de promotion et d'incitation aux investissements agricoles et dans les autres services économiques. Ainsi, les stratégies de développement agricole, les programmes de promotion des investissements, les textes juridiques de promotion de l'organisation des producteurs, les programmes de promotion des exportations des produits agricoles ne sont que des exemples pour illustrer que nombreux les acquis à capitaliser pour promouvoir l'approche filière dans les oasis.

Certes, tout ce dispositif manque parfois l'harmonisation et la coordination qui nécessite un niveau très élevé d'efficacité et de performances. L'effort existe mais demande un renforcement immédiat pour conjuguer les moyens et optimiser les interventions.

Dans ce qui suit, des exemples sont avancés de politiques et de programmes encourageant la promotion de l'approche filière (chaîne de valeur) dans les pays MENA.

2.1. CAS DU MAROC

Au Maroc, le développement agricole des zones oasiennes revêt un intérêt particulier dans la politique nationale, compte tenu de son rôle déterminant dans le développement socio-économique de ces zones.

Le cadre stratégique et politique de développement des oasis et principalement la promotion de la filière des produits oasiens essentiellement les dattes est sans doute le Plan Maroc Vert (PMV). En

effet, l'importance accordée par le Plan Maroc Vert au développement des produits de terroir émane, d'une part, des potentialités réelles que recèle le pays en matière d'écosystèmes propices, de biodiversité variée et de savoir faire dans ce domaine et, d'autre part, de la demande en consommation sans cesse croissante pour ces produits sur les marchés national et international, offrant d'importantes opportunités pour leur commercialisation. De plus, l'expérience internationale dans ce domaine, montre que certaines zones considérées longtemps comme marginales, ont trouvé de nouveaux positionnements agricoles, notamment par l'adoption de stratégies de terroirs, ayant permis la création de la valeur et de la richesse (APDESPN, 2013).

Ayant souffert lourdement du fléau de Bayoudh (*Fusarium mortel* qui attaque le palmier sensible) depuis longtemps, le Maroc a pris les mesures nécessaires et a mis une stratégie de lutte contre ce danger mais également de rénovation des oasis marocaines.

Ainsi, dans l'objectif de promouvoir et de développer le secteur phoenicicole en général et la filière phoenicicole en particulier, l'Etat a entrepris diverses actions visant le renforcement des structures de recherche, l'encadrement et l'incitation des agriculteurs à la restauration de leurs palmeraies.

Il s'agit notamment de :

- L'inscription, en 2000, des oasis du sud dans le Réseau Mondial des Réserves de Biosphère de l'UNESCO
- L'instauration en 2007 de la loi 01-06 relative au développement durable des palmeraies et à la protection du palmier dattier
- L'intégration des palmeraies dans le cadre du Projet Arboriculture Fruitière 2008 -2013
- La mise en œuvre d'un certain nombre de projets menés dans le cadre de la coopération internationale ;
- La mise en place (2010) d'un Contrat Programme, à horizon 2020, pour le développement de la filière phoenicicole;
- L'organisation professionnelle de la filière phoenicicole à différents niveaux de production, d'interprofession de valorisation des dattes;
- La création, en novembre 2009, de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDOSA);
- L'élaboration et la mise en œuvre de directives stratégiques pour le développement de la filière dattière;
- L'intégration des actions des structures de recherche et d'encadrement pour la mise en œuvre du plan de développement de la filière (<http://sidattes.ma/index00b08.html> consulté le 27 09 2014).

Le contrat programme 2010-2020 pour le développement de la filière phoenicicole a pour objectifs:

- La réhabilitation et la reconstitution des palmeraies existantes sur une superficie globale de 48 000 ha
- La création de nouvelles plantations, à l'extérieur des palmeraies, sur une superficie de 17 000 ha
- La réalisation d'une production en dattes de 160 000 tonnes en 2020 contre 90 000 T actuellement
- Le renforcement des disponibilités nationales de vitroplants en portant la capacité annuelle moyenne de production à 300 000 plants entre 2010 et 2020 contre 60 000 plants/an durant le quinquennat 2005-2009

- La valorisation d'un tonnage global de 110 000 T, soit près de 70% de la production attendue à l'horizon 2020, dont 70 000 T en dattes fraîches conditionnées, 20 000 T en produits transformés et 20 000 T en aliments de bétail
- Le développement des exportations des dattes de qualités supérieures pour atteindre 5 000 T en 2020 contre des quantités négligeables réalisées actuellement (<http://andzoa.ma/fr/contrats-programmes/filiere-du-palmier-dattier/contrat-programme/>)

Au plan institutionnel, et dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert, l'Etat a signé en 2010, un contrat programme pour le développement de la filière phoéniciicole a été signé en 2010 avec la Fédération Interprofessionnelle Marocaine des dattes (FIMADATTES). Celle-ci est actionnaire de Figuig à l'Est à Guelmim à l'Ouest en passant par Errachidia, Tinghir, Zagora, Ouarzazate, et Tata et cette zone présente 98% du nombre total des palmiers dattiers au Maroc.

Ce contrat programme vise la réhabilitation et la reconstitution des palmeraies existantes sur une superficie globale de 48.000 ha et l'extension des plantations à l'extérieur des palmeraies, sur une superficie de 17 000 ha. L'objectif étant d'atteindre une production de 160 000 tonnes à l'horizon 2020.

Les objectifs de la FIMADATTES sont:

- Protection de la filière à travers l'amélioration de la production et de la qualité de dattes;
- Meilleure utilisation des ressources hydrique;
- Encouragement de la recherche scientifique relative à la filière dattes en vue d'une amélioration des produits et la lutte contre les maladies qui attaquent le palmier dattiers;
- Mettre en place d'un plan de travail dans le but de la protection de la filière à tout changement environnemental;
- Meilleure consultation avec les différents intervenants de la filière dattes;

La FIMADATTES met en œuvre les principales activités suivantes:

- Réalisation de rencontre de sensibilisation avec les acteurs de la filière
- Réalisation de réunions de concertation et de débat pour organiser la profession et défendre ses intérêts
- Participation aux différentes manifestations à l'échelle nationale
- Informer les acteurs de la filière chaque fois qu'il ya lieu des nouveautés du secteur
- Participation à l'organisation des GIE (<http://www.sidattes.ma/fimadattes.html>).

Programme Oasis Sud (POS)

Ce Programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud piloté par l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud du Royaume (Agence du Sud) et le PNUD, vise la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable des trois Provinces Assa-Zag, Guelmim et Tata, et ce à travers une série d'actions prioritaires dans le domaine de valorisation des potentialités culturelles et naturelles des différentes oasis cibles émanant d'une large concertation avec l'ensemble des partenaires locaux essentiellement la population, les ONG et les collectivités locales.

Programme Oasis Tafilalet (POT)

Le programme de Développement Territorial Durable des Oasis de Tafilalet piloté par la Direction de l'Aménagement du Territoire, a pour objet de lutter contre la désertification et contre la pauvreté, en sauvegardant et valorisant les oasis du Tafilalet. Il s'inscrit dans la grande dynamique de

- Mise en œuvre du plan d'action et de suivi annuel
- Organisation de manifestation importante pour le développement de la filière (Salon International des Dattes au Maroc à Erfoud);
- Protection et développement du palmier dattier ;
- Valorisation de ses produits ;
- Mise en place d'un système de prévision des risques et de l'impact des changements climatiques sur ces zones et leur environnement ;
- L'Organisation annuelle de congrès et colloques scientifiques (Journées scientifiques à l'occasion du SID) ;
- Projet de création d'un Institut Supérieur des Etudes des Zones Oasiennes.
- Projets économiquement viables de développement dans les palmeraies ;
- Projets économiquement viable dans l'arganeraie.
- Mise en place de 12 projets de développement englobant tous les agriculteurs des palmeraies traditionnelles groupés en coopératives pour la maîtrise de la production et en Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) centrés sur des complexes frigorifiques pour la gestion de la valorisation et de la commercialisation ;
- Mise en place de projets de modernisation de la valorisation et de la commercialisation de l'argane sur le même modèle et centrés sur des unités d'extraction d'huile (Ferrak, 2012).

Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

Dans le cadre de sa politique d'organisation des agriculteurs producteurs de dattes le Maroc a initié un programme de création de coopératives, lesquelles coopératives sont regroupées en Groupements d'Intérêt Economique (GIE). Ce programme est soutenu par l'ANDZOA qui offre son appui moyennant la réalisation des études de caractérisation technico-socio-économique et de description analytique détaillées des palmeraies concernées pour chacun des GIE.

L'objectif est d'aboutir à une proposition d'actions concrètes, justifiées et planifiées de développement agricole intégré du territoire concerné, particulièrement de la filière phoenicicole. Le programme de développement de ces GIE prévoit la mise à leur disposition des unités frigorifiques et de conditionnement des dattes.

Principaux operateurs et acteurs d'appui aux filières oasiennes au Maroc

Plusieurs intervenants institutionnels qui relève du domaine public, privé ou associatif sont en appui des filières oasiennes au Maroc nous en citons les principaux:

- Agence de Développement Agricole <http://www.ada.gov.ma/en/accueil.php>
- Agence du Partenariat pour le Progrès (APP) www.app.ma
- Agence Marocaine de Développement des Investissements www.invest.gov.ma
- American Chamber of Commerce-Morocco www.amcham-morocco.com
- ANDZOA (Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier) <http://andzoa.ma/fr/>
- Association du Salon international des dattes du Maroc (ASIDMA)
- Centres Régionaux d'Investissement Tadra-Azilal Fès-Boulemane Meknès-Tafilalet Taza-Al Hoceima Taounate Marrakech-Tensift-Al Haouz www.alhoceimainvest.ma
- Commerçants et fabricant de produits à base de palmiers dattiers
- Direction centrale de la Stratégie et des Statistiques
- Direction centrale du Développement des Filières de Production
- Directions Régionales de l'Agriculture

- FENAPROD (Fédération Nationale des Producteurs de Dattes)
- French Chamber of Commerce-Morocco www.cfcim.org
- GIE (Groupements d'Intérêt Economiques)
- Institut National de la Recherche Agronomique
- Institute for the Control and Cordination of Exports (Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations) www.eacce.org.ma
- Laboratoire producteurs des Vitro-plants (INRA)
- Maroc Export www.marocexport.ma
- Office nationale de la sécurité sanitaires de produits alimentaires
- Office national du conseil agricole
- Organisations professionnelles agricoles (OPA)
- Pépiniéristes producteurs de plants de palmier dattier
- Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation www.smaex.com

Systeme de labellisation

La labellisation constitue un axe prioritaire de la stratégie nationale de développement des produits de terroir. D'après le catalogue national (MAPM, 2011) la dite stratégie se propose objectifs :

- i. la valorisation de la grande diversité et la promotion de la qualité des produits de terroir et du savoir faire de la population locale ;
- ii. le développement des opportunités du marché des produits de terroir aussi bien national qu'international.
- iii. le renforcement des liens entre les communautés rurales et leur environnement pour une agriculture solidaire, plus productive et durable notamment dans les zones à fortes contraintes naturelles.

Actuellement le processus de promotion de labellisation des produits marocains est amorcé suite à la publication de la loi n°25-06, relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, promulguée par le dahir n°108-56 du 23 mai 2008. En effet, ce cadre légal, permet la mise en place d'un système de reconnaissance et de protection des produits de terroir suivant deux principales étapes :

1. la reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité ;
2. la certification des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques bénéficiant de ces signes.

Ce système donne l'opportunité aux produits marocains de pénétrer les marchés et d'être protégés contre toute usurpation éventuelle aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Trois signes distinctifs sont retenus : l'indication géographique (IG), l'appellation d'origine (AO) et le label agricole (LA).

A ce jour, et depuis l'entrée en vigueur de la Loi 25-06, onze Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité SDOQ, dont un label agricole, ont été retenus. Il s'agit de : 1. l'Indication Géographique « Argane » de la région de Sous Massa Drâa ; 2. l'Appellation d'Origine Huile d'Olive « Tyout - Chiadma » de la Région de Marrakech Tensift al Haouz ; 3. l'Indication Géographique « Clémentine de Berkane » de la région de l'Oriental, 4. l'Appellation d'Origine « Safran de Taliouine » de la région de Sous Massa Drâa ; 5. l'Indication Géographique « Dattes Majhoul de Tafilalet » de la région de Meknès Tafilalet ; 6. le Label Agricole « Agneau Laiton » ; 7. l'Indication Géographique « Viande Agneau Béni Guil » de la région de l'Oriental ; 8. l'Indication Géographique « Grenade Sefri Ouled Abdellah » de la région de Tadla azilal ; 9. l'Indication Géographique « Figue de Barbarie d'Aït Baâmrane » de la région de Souss Massa Drâa ; 10. l'Indication Géographique « Fromage de Chèvre Chefchaouen » de la région de Tanger-Tétouan ; 11. l'Appellation d'Origine « Rose de Kélâat M'Gouna-Dadès » de la région de

Souss Massa Drâa (Source MAPM (2011) ; <http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/Produits-du-terroir.pdf>).

Signes distinctifs d'origine et de qualité

- Indication Géographique : La dénomination servant à identifier un produit comme étant originaire d'un territoire, d'une région ou d'une localité, lorsqu'une qualité, une réputation ou toute autre caractéristique déterminée dudit produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique et que la production et/ou la transformation et/ou l'élaboration ont lieu dans l'aire géographique délimitée.
- Appellation d'Origine : La dénomination géographique d'une région, d'un lieu déterminé ou, dans certains cas exceptionnels, d'un pays, servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité, la réputation ou les autres caractéristiques sont dues exclusivement ou essentiellement au milieu géographique, comprenant des facteurs humains et des facteurs naturels, et dont la production, la transformation et l'élaboration ont lieu dans l'aire géographique.
- Label Agricole : La reconnaissance qu'un produit possède un ensemble de qualités et de caractéristiques spécifiques et de ce fait présente un niveau de qualité élevé, supérieur à celui de produits similaires dont il se distingue notamment en raison de ses conditions de production, de fabrication et, le cas échéant, de son origine géographique. (<http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/Produits-du-terroir.pdf>)

2.2. CAS DE LA TUNISIE

En Tunisie, les oasis jouent un rôle capital dans la production agricole, et représentent des centres de commerce dans les régions reculées. A peu près un million de Tunisiens vivent dans les oasis, qui couvrent des régions vastes.

La politique de développement agricole a privilégié depuis plus que 5 décennies le développement des oasis. En effet, le développement des oasis a bien démarré depuis les années 70 avec la réalisation des grands projets de réhabilitation et de rénovation des oasis tunisiennes dans le cadre du plan directeur des eaux du sud (PDES). En effet, ces projets ont permis de résoudre en grande partie les problèmes d'infrastructure hydraulique et de gestion collective des ressources en eau avec la création des associations d'intérêt collectif (AIC) puis des groupements d'intérêt collectif (GIC) et actuellement des groupements de développement agricoles (GDA).

Depuis les années 90 plusieurs projets ont été mis en œuvre, nous en citons le projet d'économie de l'eau agricole dans les oasis du sud dans le cadre de la coopération tuniso-nipponne. La phase actuelle du projet a pour objectif d'économiser l'eau d'irrigation agricole dans les oasis du sud du pays et couvrira une superficie de 7427 hectares répartis sur 50 oasis des trois gouvernorats du sud (Gabès, Kébili et Tozeur). Le projet sera achevé en 2016 avec un coût global de 80 millions de dinars dont 75% sous forme d'une aide financière remboursable accordée par la JICA. La réhabilitation des systèmes d'irrigation dans les oasis du sud permettrait par ailleurs d'améliorer le rendement des palmeraies surtout que plus de 82% de la production des dattes proviennent des oasis de Tozeur et Kébili.

La filière dattes et les filières annexes ont également bénéficié d'un cadre incitatif notamment pour développer l'industrie agro alimentaire de conditionnement et de transformation des produits oasisiens notamment les dattes.

Les oasis tunisiennes ont bénéficié également de deux projets. Le premier est dans le cadre du partenariat avec la Banque mondiale (BM) qui a annoncé l'octroi à la Tunisie d'une aide de 5,76

millions de dollars à travers son Fonds Mondial pour l'Environnement mondial. Le projet vise à améliorer la gestion des ressources naturelles durables et promouvoir la diversification des moyens de subsistance dans six oasis en Tunisie. Concrètement, le projet vise à soutenir les oasis qui sont dans les régions sous-développées avec des taux élevés de pauvreté, accroître la productivité agricole et promouvoir la gouvernance, l'inclusion, la création d'emplois et la croissance durable.

Le nombre total de bénéficiaires est estimé à environ 4100 ménages qui comptent 18 000 personnes, dont la moitié se compose de femmes. Ensemble, ces ménages cultivent un total d'environ 820 hectares de terres, indique le communiqué, ajoutant que 150 administrations locales et personnelles de service technique dans les gouvernorats sélectionnés bénéficieront aussi du projet.

Le second projet de gestion durable des systèmes oasiens dans le sud tunisien est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à hauteur de 9 MDT.

Le processus de montée en gamme de l'industrie agroalimentaire suit son cours à l'instar des programmes d'agrégation technique, d'innovation technologique des produits prioritaires et de mise à niveau des circuits de collecte. Elle présente une forte marge de progression au regard du potentiel de valorisation, de mise à niveau et d'innovation technologique des produits.

Le secteur agroalimentaire tunisien se met aujourd'hui en position de développer certains créneaux porteurs, tels que le conditionnement de l'huile d'olive, le conditionnement des dattes, des fruits et des légumes, les semi-conserves, les plats cuisinés et les produits surgelés.

Dans ce cadre, plus de 20 idées de projets ont été identifiées par les études de positionnement stratégique. Outre ces créneaux, il conviendra de renforcer le positionnement sur les marchés de la santé nutrition. A titre indicatif, le marché mondial des produits naturellement sains, tels que l'huile d'olive, est en plein essor et est estimé à près de 150 Milliards de dollars à horizon 2010.

L'orientation stratégique est enfin d'accroître le niveau d'intégration de la filière (circuits de collecte, agrégation, transport, entreposage frigorifique, etc.), et de consolider le développement sur les marchés limitrophes (Algérie, Libye), en encourageant notamment la mise en place des consortiums d'exportation. En synthèse, la valorisation des produits, notamment destinés à l'exportation est le nouveau palier stratégique de croissance de l'industrie agro-alimentaire : paiement à la qualité des intrants, conditionnement, recours aux circuits de distribution modernes.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec l'Union Européenne, en janvier 2008, ouvre la voie à de nombreuses opportunités de développement pour l'industrie tunisienne mais également à des enjeux forts de compétitivité. Ces opportunités sont d'autant plus réelles que la Tunisie se situe parmi les économies performantes et compétitives de la rive Sud de la Méditerranée, bénéficiant de classements exemplaires selon l'indice de compétitivité établi par le Forum Economique Mondial de Davos : 36 pays au niveau du classement mondial, devant ainsi près de vingt pays de la zone Euro. Dans la région sud méditerranéenne. Les exportations vers les pays de l'Union Européenne connaissent une croissance annuelle de plus de 10% depuis 1996.

http://www.environnement.gov.tn/fileadmin/medias/pdfs/projet_etude/projet_GDEO/CPGES_GDE_O.pdf

Dans le cadre de la promotion de la qualité, la Tunisie a mis en place un cadre institutionnel qui déterminent les signes officiels de qualité et d'origine à fin de permettre "aux producteurs qui le souhaitent de faire reconnaître les qualités particulières de leurs produits parce qu'ils apportent aux

consommateurs des garanties sur l'origine des produits et leurs mode d'élaboration ainsi que leurs spécificités leur traçabilité et leur crédibilité grâce à des contrôles par tierce partie."

Ainsi cinq signes officiels de qualité des produits agricoles sont identifiés:

- i. Appellations d'Origines Contrôlées (AOC):
- ii. Indications de Provenance (IP).
Ces deux signes sont régis par la loi n°99-57 du 28 juin 1999. On désigne par AOC, le nom du pays, d'une région naturelle ou parties de régions d'où provient tout produit et qui puise sa valeur et ses particularités par référence à son environnement géographique constitué d'éléments naturels et humains.
- iii. **L'agriculture biologique:** ce signe est régi par la loi n°99-30 du 5 avril 1999 relative à l'Agriculture biologique. L'Agriculture biologique constitue un mode de production qui puise son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Cette méthode exclut l'usage de pesticides et d'engrais chimiques, elle permet de produire des denrées de qualité, de travailler en accord avec les écosystèmes naturels, de maintenir et d'améliorer la fertilité des sols, et d'éviter la pollution.
- iv. **Les marques collectives:** Ce signe de qualité est régi par la loi 2001-36 du 17 avril 2007 relative à la protection des marques de fabrique, de commerce et de service qui a pour objectif de fixer les règles relatives à la protection des marques de fabrique, de commerce et de services, Le chapitre 8 de cette loi est réservé aux marques collectives. La marque est dite collective lorsqu'elle peut être exploitée par toute personne respectant un règlement d'usage établi par le titulaire de l'enregistrement. La marque collective est accordée par une licence non exclusive. Les dispositions de cette loi s'appliquent aux marques collectives. La propriété de la marque s'acquiert par l'enregistrement (article 6). La demande d'enregistrement d'une marque est déposée auprès de l'organisme chargé de la propriété industrielle (actuellement l'INNORPI), moyennant le paiement des redevances.
- v. **L'Ecolabel:** ce signe de qualité est régi par la loi 2007-1355 du 4 juin 2007 portant sur la création et la fixation des conditions et des modalités d'attribution de l'Ecolabel Tunisien. L'Ecolabel Tunisien est un label qui est accordé aux produits justifiant des plus hauts niveaux de qualification du point de vue de la protection de l'environnement, et font prévue d'efforts remarquables dans l'utilisation des technologies propres et qui présentent, le cas échéant, les plus larges opportunités de durée dans leur cycle de vie, et ce, sous réserve de la réglementation en vigueur en matière de normalisation et de qualité.

<http://www.apia.com.tn/promotion-de-la-qualites-produits-agricoles-exportmenu-28?task=view&id=170>

Actuellement et en vue de la promotion de l'approche de labellisation en Tunisie, le projet d'appui aux indications géographiques (IG) en Tunisie est mis en place dans le cadre de la coopération tuniso-française. Le projet vise la promotion des exportations agricoles tunisiennes, à travers la mise en place d'un développement agricole privilégiant la diversité et la qualité des produits de terroir tunisiens. L'idée sous-jacente est que le consommateur final sur les marchés nationaux et internationaux est mieux motivé à consommer un produit agricole dont il connaît la provenance et lorsque les produits sont étroitement associés à un territoire.

Doté d'un million d'euros de subvention, le projet d'appui aux indications géographiques s'inscrit dans le Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC), cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et le ministère français des Finances.

Créer des signes distinctifs sur les produits, labels ou indications géographiques, permet de faire connaître les productions, de susciter l'intérêt des acheteurs nationaux et internationaux en valorisant l'originalité et la qualité des produits. Le processus revalorise le rôle du producteur local et contribue à augmenter ses revenus. Le projet d'appui aux indications géographiques en Tunisie comprend l'accompagnement de deux produits oasiens des trois indicateurs pilotes : la "Grenade de Gabès", les "Dattes Deglet Nour de Tunisie". Outre l'obtention d'une reconnaissance internationale pour ces produits pilotes, l'expérience capitalisée sur ces projets pourrait être utilisée pour valoriser d'autres filières.

<http://www.ambassadefrance-tn.org/valoriser-les-productions>

Principaux acteurs et institutions d'appui

Le principal acteur d'appui aux oasis tunisienne est le Ministère de l'Agriculture qui intervient à travers les administrations techniques centrales et les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) au niveau régional.

Au niveau des oasis, les principaux acteurs qui interviennent pour l'appui des filières oasiennes sont:

- Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) (Gabès, Kébili, Gafsa et Tozeur) : les CRDA ont les missions suivantes : (i) Veiller à l'application de la législation se rapportant notamment à la police des eaux, la conservation des eaux et des sols, ainsi que l'aménagement des bassins versants ; (ii) Assurer la gestion du domaine et la conservation des ressources naturelles ; (iii) Réaliser les actions d'équipements hydrauliques et des programmes de mise en valeur hydro-agricole; (iv) Gérer l'infrastructure hydro-agricole dans les périmètres publics irrigués, assurer la maintenance et organiser la distribution de l'eau.
- Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) : L'APIA est un établissement public à caractère non administratif, ayant pour mission principale la promotion de l'investissement privé dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des services associés ainsi que dans les activités de la première transformation intégrées aux projets Agricoles et de Pêche. Les services de l'APIA sont destinés aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux jeunes promoteurs et aux investisseurs tunisiens et étrangers à travers notamment : i) L'octroi des avantages financiers et fiscaux institués par le code d'incitations aux investissements, aux promoteurs de projets agricoles, de pêche, de services liés à ces secteurs et de première transformation des produits agricoles et de pêche; ii) L'identification des opportunités d'investissement et des idées de projets à promouvoir par les opérateurs privés Tunisiens et étrangers contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux assignés au secteur agricole; iii) L'assistance des promoteurs dans la constitution de leurs dossiers d'investissement et leur encadrement durant la phase de réalisation de leurs projets; vi) La formation des jeunes promoteurs agricoles et leur encadrement durant les phases d'identification, d'étude et de réalisation de leurs projets dans le cadre de pépinières d'entreprises et de programmes spécifiques de formation. <http://www.apia.com.tn/missions-apiamenu-16#sthash.pdbcvkYT.dpuf>
- Agence de Promotion de l'Industrie (API) ;
- Agence de Promotion de l'investissement Extérieur (FIPA) ;
- Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) : Le CEPEX vise à : i) Développer le positionnement des produits et services tunisiens à l'international; ii) Impulser la diversification

des produits et des marchés à l'export, iii) œuvrer pour l'exportation des produits et services tunisiens à forte valeur ajoutée; vi) Renforcer le réseau des échanges commerciaux et optimiser l'exploitation des accords de libre échange conclus entre la Tunisie et plus de 130 pays.
<http://www.cepex.nat.tn/>

- Agence de l'Aménagement des Territoires;
- Ministère du Tourisme.
- Groupements de Développement Agricoles (GDA): Le décret n° 99-1819 du 23 août 1999, porte sur l'approbation du Groupement de Développement dans le secteur de l'Agriculture (GDA) et de la pêche. La Loi n° 2004-24 du 15 juin 2004 a modifié et complété la loi n° 99-43 relative au GDA dans le quel l'article 4 a donné pour mission aux GDA, la sauvegarde des ressources naturelles en plus de la protection de ces ressources et la rationalisation de leur utilisation. Le GDA a pour responsabilité l'achat de l'eau du CRDA et la vente de l'eau aux utilisateurs ainsi que la gestion des périmètres irrigués.
Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIFRUITES) : Il est chargé d'organiser la filière des fruits et assume, entre autres missions, le rôle de régulateur des marchés, contribue à la promotion de la qualité des fruits tunisiens et veille à la commercialisation et à la promotion des exportations de ces produits emblématiques de la terre généreuse de Tunisie. Il a été créé suite à la fusion du groupement interprofessionnel des dattes (GID), celui des agrumes et des fruits (GIAF) et celui de la vigne (GIVI). Le groupement consiste en une personne morale d'intérêt économique public et bénéficie de la vocation civile et de l'autonomie financière. Sont considérées affiliées à ce groupement et bénéficiaires de ses services les personnes physiques et morales qui ont la qualité de producteurs, de transformateurs ou d'exportateurs dans le secteur des fruits.
<http://www.gifruit.nat.tn/>
- Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) et ses représentations régionales locales
- Chambres d'agriculture;
- Chambres de commerce;
- Banque nationale agricole
- Banque de financement des petites et moyennes entreprises
- Union Tunisienne de l'Industrie, de Commerce et de l'Artisanat (UTICA) et ses 17 Fédérations professionnelles Nationales;
- Union Tunisiennes de la femme Tunisienne;
- Institutions de l'Enseignement et de la recherche Agricole (IRESA);
- Institut des Régions Arides (IRA);
- Centre de recherche Phoenicicole de Dégache;
- Centre technique des dattes;
- Centre techniques de serricultures;
- Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricole;
- L'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI).

2.3. CAS DE L'ALGERIE

En Algérie, le Plan national de développement agricole (PNDA) initié en 2000 par le ministère de l'Agriculture et du développement rural (MADR) constitue un cadre stratégique de développement des oasis en donnant la priorité au secteur arboricole notamment le palmier dattier. Les politiques agricoles s'appuient donc sur la Stratégie nationale de développement rural durable (2005-2015) avec la promotion d'un renouveau rural, pour un développement équilibré et harmonieux de tous les territoires, et une insertion maîtrisée de l'économie agricole du pays dans le concept de la mondialisation. Les axes de développement suivants sont envisagés : i) le renforcement et le développement des capacités de production et de compétitivité des exploitations (entreprises) agricoles ; ii) la diversification des activités économiques assurant des sources de revenus alternatifs dans les zones rurales et aussi l'introduction des technologies nouvelles et la promotion des économies liées au développement durable et à la protection de l'environnement ; iii) la protection et la valorisation des patrimoines ruraux matériel et immatériel ; et vi) le renforcement des capacités humaines et l'assistance technique.

En 2008, la Politique du Renouveau Agricole et Rural (PRAR) a été axée sur trois objectifs fondamentaux; i) l'amélioration de la sécurité alimentaire; ii) le développement équilibré et inclusif des territoires ruraux et iii) la lutte contre la désertification et la protection des ressources naturelles.

Ainsi, le recentrage du PNDA depuis 2008 autour du « Renouveau Agricole et Rural » a orienté les pouvoirs publics et les opérateurs privés à reconsidérer l'importance sur le marché des produits de terroir (dattes ; huile d'olive ; Figues réputés localement, voire à l'internationale). L'objectif de ce programme est de redynamiser l'activité agricole sur ces territoires, se projeter dans un développement durable en assurant une valeur ajoutée aux producteurs, à travers une visibilité commerciale. Cette nouvelle politique dite du « renouveau rural », basée sur le territoire, vise à réunir des agrégats dispersés pour réussir ensemble une nouvelle gouvernance autour d'une chaîne de valeur économique et sociale. Les différents acteurs sont encouragés par les subventions de l'État et des exonérations fiscales et para-fiscales non négligeables à la faveur d'une meilleure compétitivité, mais le cadre législatif des signes d'identification de la qualité et de l'origine (signes officiels de qualité SOQ) et de la protection des reconnaissances, connus sous « labels alimentaires », n'a pas été vraiment renforcé à ce jour. Par ailleurs, la valorisation des produits exige l'implication de collectifs d'acteurs dans chaque filière. La coordination entre les agriculteurs leur permet de surmonter leurs limites individuelles (Boudi, 2012).

Principaux acteurs et institutions d'appui

De nombreux acteurs structurent les filières oasiennes notamment les dattes en Algérie;

- Association des exportateurs des dattes de la wilaya de Biskra;
- Direction des services agricoles de Biskra (DSA);
- Subdivision agricole de la daïra de Tolqa (SADB);
- Institut National de la Protection des Végétaux-Algérie Institut National (INPV);
- Institut Technique de Développement de l'Agronomie Saharienne (ITDAS);
- Institut National de Recherche Agronomique Algérie (INRA);
- Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides Algérie-Biskra CRSTRA),
www.crstra.dz ;
- Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR);

- Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole (FNDA);
- Caisse Nationale de Mutualité Agricole assurance (CNMA), www.cnma.dz/;
- Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX);
- Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR);
- Direction du service de l'agriculture contrôle et suivi techniques (DSA);
- Commissariat au Développement de l'Agriculture dans les Région Sahariennes (C.D.A.R.S) CDARS). <http://www.minagri.dz/cdars.html>
- Au sein de la filière, plusieurs intervenants sont à mentionner en plus des agriculteurs producteurs; les différents types de collecteurs, les unités de conditionnement et de stockage, les regroupements d'exportateurs, les transporteurs, etc.

2.4. CAS DE L'EGYPTE

Le gouvernement égyptien en collaboration avec l'ONUDI a mis en œuvre un programme ambitieux pour promouvoir les filières agricoles notamment dans les oasis. En effet, la stratégie de l'ONUDI vise une plus grande productivité et rentabilité des PME dans les chaînes de valeur agricoles, en ciblant les secteurs de l'agro-industrie à fort potentiel de croissance du marché. Le dit programme vise également de promouvoir le développement de liens le long de la chaîne de valeur en œuvrant à diversifier les activités pour couvrir de nouveaux secteurs.

L'intervention d'appui de l'ONUDI est focalisée sur un ensemble de projets et de programmes dont notamment:

Programme EPALM (Upgrading date palm value chain in Egypt) (Mise à niveau de la chaîne de valeur des dattes en Egypte) (UNIDO, 2014) : le programme EPALM couvre tout le territoire oasien en Egypte avec un montant de 10,000,000 US\$ sur une période de 4 ans.

L'ONUDI prévoit de cibler le secteur des produits du palmier dattier, visant à améliorer sa chaîne de valeur par une approche basée sur la demande intégrée. La stratégie du projet est en ligne avec les politiques nationales pour la promotion des PME en Égypte, en se concentrant sur le renforcement des capacités des PME et de les intégrer dans les chaînes de valeur mondiales ainsi que l'amélioration des politiques d'entrepreneuriat avec l'inclusion des femmes.

Plusieurs variétés de dattes molles, semi-arides et sèches sont produites dans différentes régions en Egypte et affichent des opportunités particulières de marché. L'Egypte bénéficie effectivement d'avantages comparatifs importants en raison de la capacité de production à faible coût relatif et un potentiel latent pour l'amélioration de la qualité, le développement de produits et la valeur ajoutée.

Alors que l'Egypte est le plus grand producteur des dattes dans le monde entier, sa présence internationale est relativement rare, surtout en termes de valeur (9^{ème} de la valeur d'exportation rang de 2009).

Le secteur est confronté à de nombreuses difficultés telles que le manque de la production de savoir-faire et de technologies post-récolte, absence d'économies d'échelle et le manque de lien avec la recherche et le développement. En outre, la volatilité des prix locale, la faiblesse du système d'information du marché, l'insuffisance des infrastructures et un pourcentage élevé de pertes après récolte posent des défis importants pour le secteur.

Sur le plan commercial, en dépit de la croissance de la demande internationale, un volume modeste des exportations est observé souvent causée par des difficultés à respecter les exigences internationales de qualité et de sécurité alimentaire, ainsi que la valeur ajoutée et des produits haut de gamme.

L'Egypte est le premier producteur de dattes dans le monde entier, mais ses exportations ne s'élèvent qu'à environ 1,2% de la production.

L'intervention proposée vise à aider tous les membres de la chaîne de valeur - fournisseurs d'intrants, les producteurs / producteurs, collecteurs et commerçants, les transformateurs, commerçants dans les points de vente et les exportateurs - à améliorer leur production, augmenter le niveau de la valeur ajoutée et de se conformer aux règlements techniques, les codes de bonnes pratiques et normes de conformité requis par les marchés de destination. Le programme permet en outre de faciliter l'accès des acteurs de la filière à ces marchés. Les entreprises du secteur de palme seront ainsi générées de la valeur globale supérieure et d'offrir des possibilités d'emploi plus équitables et inclusives, en particulier aux femmes.

Le projet abordera également les différents groupes de produits non-alimentaires du palmier (les autres produits, bois et feuilles) qui nécessitent un degré élevé d'innovation et de design fabriqués à la main (UNIDO, 2014).

Farm to Fork, Clusters and Networks in Supply Chains (Egypt) : le projet vise l'augmentation des capacités de production des exploitations et des petites et moyennes entreprises (PME) en Egypte. Il est piloté par l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) avec le soutien de la coopération italienne. Son objet est de fournir des solutions à la promotion des chaînes de valeur pour stimuler la croissance économique et l'emploi. Le projet fournit une assistance technique ciblée pour aider les exploitations agricoles et les PME à accroître leurs capacités de production et de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. L'aide est destinée aux secteurs axés sur la croissance, contribuant ainsi à la création d'emplois et l'augmentation des revenus. Cela conduit aussi à la croissance économique globale du pays et améliore son image sur les marchés mondiaux (Source: <http://www.farmfork.org/>, (Site consulté le 10/07/2014).

Projet interrégional pour promouvoir les PME et les consortiums d'exportation : Le programme est piloté par l'ONUDI avec le soutien de la coopération italienne et touche tout le territoire égyptien. Il est d'une durée de 3 ans (2012 - 2014) et totalise un budget de 140 000 euros.

Pour beaucoup de PME exportatrices est souvent une affaire complexe impliquant des risques élevés et des coûts. La création de consortiums d'exportation et d'origine est un outil dynamique promu par l'ONUDI pour soutenir les efforts des PME pour obtenir des marchés d'exportation, la mise en commun des ressources financières, opérationnelles et humaines vers des objectifs clairs à l'exportation commune (marché choisi et / ou canaux de distribution, les foires commerciales, etc.).

Un consortium d'exportation est une alliance volontaire d'entreprises dont l'objectif est la promotion de l'exportation des biens et services de ses membres par des actions conjointes.

L'ONUDI a mis au point un projet interrégional pour soutenir la création de consortiums des PME dans les régions d'Afrique du Nord et d'Amérique latine, en choisissant quatre pays cibles, à savoir l'Egypte, le Maroc, le Pérou et l'Équateur. La composante du projet mis en œuvre en Egypte, vise à améliorer la performance économique et sociale d'origine et membres de consortiums d'exportation des entreprises. À cette fin, l'ONUDI a l'intention de (i) renforcer la capacité des institutions d'appui publiques et privées nationales dans le pays pour promouvoir, sur une base régulière, la création et le développement d'origine et d'exportation des consortiums; et (ii) promouvoir les échanges des informations et la diffusion des meilleures pratiques en matière d'exportation entre les consortiums et les institutions locales et régionales.

2.5. CAS DE LA JORDANIE

Plusieurs institutions interviennent en Jordanie pour l'encouragement des investissements dans tous les secteurs et notamment les secteurs stratégiques comme l'agriculture moderne orientée vers l'export. La JIB (Jordan Investment Board) en est l'une des agences les plus actives dans ce domaine. Elle est l'agence de promotion de l'investissement national du Royaume hachémite de Jordanie. L'organisation a été fondée en 1995, l'année où la loi de promotion des investissements a été introduite. Elle est responsable de l'acquisition et la fourniture de services de consultation professionnels aux investisseurs nationaux et étrangers qui veulent investir dans l'économie en Jordanie. L'un des principaux objectifs est de distribuer les avantages de l'investissement géographiquement à travers les gouvernorats par la promotion de secteurs d'importance stratégique par des incitations aux investisseurs. La stratégie de promotion ciblée comprend le commerce et les missions de promotion à l'étranger et en Jordanie, ainsi que la participation à des conférences et forums internationaux. JIB fournit également des informations sur la Jordanie comme un lieu d'affaires, aide en matière de licences et d'enregistrement, et conseille les entreprises sur toutes les questions pertinentes. JIB a des bureaux en Chine, Etats-Unis, Qatar, Emirats Arabes Unis et le Koweït.

Les principaux acteurs publics, privés, de coopération et de la société civile sont listés dans ce qui suit:

- ✓ Ministère de l'Agriculture
 - ⇒ Département Genre
 - ⇒ Direction des parcours
 - ⇒ Direction de la planification et de renforcement des capacités
 - ⇒ Direction des projets et des ressources naturelles
 - ⇒ Direction de la vulgarisation
 - ⇒ Centre national de recherche et de transfert de technologie agricole NCARTT (National Center for Agricultural Research and Technology Transfer)
 - Programme de ressources génétiques
 - Programme pluvial
 - Programme pour l'agriculture irriguée
 - Unité Socio-économie
 - Programme de transfert de technologie
- ✓ Ministère des Municipalités et des Affaires rurales
- ✓ La Société générale de protection de l'environnement
- ✓ Universités
 1. Université de Jordanie
 2. Université de Yarmouk
 3. Université de Jordanie pour la science et de la technologie
- ✓ ONG
 1. Société royale pour la conservation de la nature
 2. Fonds Queen Alia
 3. Fondation Reine Nour Al-Hussein
 4. Organisation jordanienne des coopératives
 5. Union des agriculteurs
 6. Jordanian Committee for the Producers and Marketers of Dates
 7. Société jordanienne pour la protection de l'environnement
 8. Société jordanienne de lutte contre la désertification
 9. Union générale des femmes
- ✓ Projets
 1. Projet de restauration de l'oasis d'Azraq: il est a été lancé par l'UICN en 2008. Ce projet a été initié par le Projet DGCS / WESCANA et soutenu par l'Initiative UICN pour

l'eau et la nature (WANI) qui est financé par DGIS / Pays-Bas. Le projet a une composante genre spéciale qui a été financée par l'UE en 2009. Ce projet vise à restaurer une partie substantielle de l'oasis d'Azraq (site Ramsar), tout en équilibrant les utilisations de l'eau, maintien des services éco systémiques et traiter l'accès et les droits à long terme à l'eau par des groupes défavorisés dans les communautés ciblées.

2. Projet d'agro-biodiversité (FEM) NCARTT : Conservation et utilisation durable des terres arides de l'agrobiodiversité
3. Diversification des revenus. Ministère de l'Agriculture : Soutien financier et de la formation pour les petits projets agricoles
4. Badia-Safawi projet : S'intéressent à la conservation, l'évaluation et l'utilisation de matériel végétal local.
5. "Promotion, préservation et utilisation des médicaments à base de plantes et les plantes de la Jordanie en tant que moyen de lutte contre la désertification". Projet réalisé par l'Initiative de collaboration pour la dégradation de contrôle des ressources naturelles des terres arides du Moyen-Orient - matériel génétique dans les zones arides. NCARTT: Promotion de la culture commerciale des plantes médicinales et à base de plantes

- ✓ Jordan Badia Research and Development Center
- ✓ Arab Women Organization (AWO)
- ✓ The Royal Society for Conservation of Nature
- ✓ MWI – Ministry of Water and Irrigation
- ✓ JVA – Jordan Valley Authority
- ✓ Ministry of Industry and Trade
- ✓ Ministry of Finance
- ✓ Ministry of Planning and International Cooperation
- ✓ Aqaba Special Economic Zone (ASEZ)
- ✓ Jordan Industrial Estates Corporation (JIEC)
- ✓ Ministère de l'Environnement.
- ✓ Ministère de l'Eau et de l'Irrigation
- ✓ Ministère de l'Intérieur / Azraq District.
- ✓ Azraq municipalité.
- ✓ Bailleurs de fonds du projet:
 1. UICN pour l'eau et l'Initiative Nature (WANI)
 2. Ministère Italien des Affaires étrangères (DGCS)
 3. Union européenne (UE)
 4. USAID
 5. GIZ
 6. PNUD
 7. FEM
 8. ONUDI
 9. FAO
 10. IFAD
 11. BM
 12. JICA, etc.

3. ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPROCHE FILIÈRE DANS LES OASIS DE LA RÉGION MENA

A la lumière des résultats du diagnostic et de l'analyse SWOT, un ensemble d'orientations générales de développement de ces filières se dessinent aux diverses étapes des filières des produits oasiens dans la région MENA.

3.1. NIVEAU DE LA PRODUCTION

La production constitue l'opération de base pour toute filière agricole et agroalimentaire à développer. C'est l'opération qui offre les produits à l'état frais qui va s'acheminer par la suite le long de la filière sous différentes formes (état frais, conditionné, transformé, etc.) jusqu'au consommateur final. Nombreuses orientations peuvent être avancées à ce sujet dont principalement:

- ✓ améliorer l'infrastructure dans les oasis notamment les pistes et les moyens de communication et de transport pour l'accès aux produits et encourager la circulation des flux de production mais aussi des intrants de et vers l'oasis ;
- ✓ résoudre les problèmes de manque d'eau d'irrigation en termes d'infrastructure, d'équipement et de gouvernance (gestion de l'eau) ;
- ✓ moderniser l'agriculture vers l'introduction de nouveaux procédés et technologies de production, notamment la mécanisation pour contre carrer la pénurie de main d'œuvre ;
- ✓ développer les actions d'encadrement, de vulgarisation et de formation des différents intervenants (exploitants, ouvriers spécialisés, femmes, jeunes, etc.) ;
- ✓ développer les circuits d'approvisionnement des intrants et organisation des filières en aval de la production (aliments de bétail, semences et plants, équipement d'irrigation, etc.) et ce en vue de réduire les charges de production et de maîtriser les prix des intrants ;
- ✓ réhabiliter et renforcer le potentiel de production (remplacement des vieux palmiers et arbres, nouvelles plantations, entretien du patrimoine, conservation des variétés rares, etc.) en produits spécifiques et en patrimoine de biodiversité végétale et animale notamment le patrimoine phoenicicole, arboricole, de cultures maraichères, légumières et fourragères ;

3.2. NIVEAU DE L'ORGANISATION DES ACTEURS

- ✓ promouvoir la communication et l'information pour sensibiliser les populations locales et les acteurs de l'importance du patrimoine et des opportunités de valorisation et de création de projets innovateurs, de fort potentiel d'employabilité et de haute valeur ajoutée surtout auprès des jeunes diplômés et ressortissants des universités et des centres de formation professionnelles (journées portes ouvertes, blogs, pages web, etc.) ;
- ✓ réhabiliter, renforcer et mettre à niveau les organisations existantes pour accroître leurs performances et améliorer la situation des filières;
- ✓ promouvoir et inciter les acteurs notamment les agriculteurs à s'organiser en structures spécialisées de producteurs (groupement de producteurs) pour prendre efficacement en charge la valorisation des produits et le développement des filières. En effet, les exploitants sont conscients de la nécessité de s'organiser en groupements de producteurs spécialisés

pour contrecarrer les spéculations des autres acteurs notamment les intermédiaires. Cette option d'organisation semble être appropriée également pour créer des labels régionaux ou locaux qui valorisent les produits spécifiques de terroir.

- ✓ créer des labels des produits spécifiques comme nouvelle forme innovante d'organisation des filières ayant comme effets prospectés l'accroissement des prix de vente et de la marge bénéficiaire, l'amélioration de la qualité des produits, la diversification des produits et des sources de revenus des agriculteurs et la valorisation de produits de terroir.

3.3. NIVEAU DE LA COLLECTE ET DE LA COMMERCIALISATION

- ✓ promouvoir les initiatives de création de chaîne efficace de distribution des produits oasiens sous diverses formes et à travers les étapes des filières (locaux adéquats de stockage avec une capacité suffisante et respectant les normes commerciales imposées par les divers marchés, entrepôts frigorifiques pour échelonner et réguler l'offre et conserver les productions en dehors des périodes de pics de production pour les produits périssables) ;
- ✓ encourager les producteurs à esquisser les pratiques spéculatives des intermédiaires en procédant à :
 - rendre disponible le hangar de stockage existant pour mieux intégrer cette infrastructure dans le circuit de la commercialisation et la valoriser éventuellement pour greffer des opérations de triage et l'emballage,
 - procéder au groupage des produits des différents agriculteurs dans le hangar de stockage et transport commun vers les lieux de vente, réduisant ainsi les coûts du poste transport et renforçant les pouvoirs de négociation. Dans les filières étudiées, la maîtrise du capital « stockage » et « transport » est déterminante dans l'acte des négociations de vente.
 - valoriser la fraîcheur et la qualité en vue de se différencier sur le marché par rapport aux produits similaires standard.
 - commercialiser en commun et saisir l'opportunité du marché de gros des villes limitrophes, pour examiner les voies possibles d'acquisition de points de vente collectifs pour récupérer les marges des intermédiaires, avoir des paiements immédiats,
- ✓ promouvoir la création d'un hangar ou espace de vente comme un marché central indépendant et exclusif pour commercialiser les produits oasiens par les agriculteurs de l'oasis ;
- ✓ valoriser et réhabiliter le rôle des intermédiaires qui est jugé négatif pour les raisons relatives en particulier à la spéculation sur les prix et l'importance de leur marge bénéficiaire et ce au dépens des producteurs et des consommateurs ;
- ✓ promouvoir les initiatives d'installation de projets par les privés qui interviennent tout le long des filières : producteurs/exploitants agricoles, les jeunes promoteurs diplômés des universités et des centres spécialisés, les investisseurs agro-industriels, les commerçants, les prestataires de services, etc. ;

- ✓ Promouvoir le rôle futur des femmes dans le développement des filières métiers notamment en termes de création de micro projets avec une autonomisation totale ;
- ✓ promouvoir les initiatives des jeunes permettant ainsi le développement des filières des produits oasiens dans le futur en vu d'une meilleure contribution économique active en termes de création de projets et de spécialisation surtout dans l'opération de collecte et de commercialisation des produits oasiens. Les jeunes sont également perçus comme porteurs de la modernisation des exploitations agricoles ;
- ✓ réhabiliter et renforcer les structures actuelles de commercialisation relatifs aux différents niveaux : commerce de gros et de détail (marché de gros, entrepôts privés, magasin de stockage, etc.) ;
- ✓ encourager l'installation des points de vente répondant aux normes de qualité (petits magasins, moyennes et grandes surfaces, boutiques spécialisées, etc.).
- ✓ mettre en place une stratégie de marketing et de communication (relation publique, foire, festivals, dégustation, emballage, etc.) pour promouvoir les produits de l'oasis.
- ✓ promouvoir la mise en place de chaîne de valeur commerciale dans le but de favoriser l'écoulement à court et moyen terme des produits oasiens à des prix favorables, ainsi que l'action délibérée des agriculteurs de l'oasis, à mettre en commun leurs ressources et leurs capacités afin d'obtenir des résultats commerciaux qui leur seraient impossibles à atteindre isolément. Cette chaîne de valeur commerciale se basera sur les éléments suivants :
 - planifier d'une manière valorisante l'écoulement des produits en procédant à un découpage des offres de l'oasis en couples variété-marché.
 - sortir de l'emprise des intermédiaires locaux et recouvrer l'indépendance de commercialisation sur le plan local
 - explorer en commun de nouveaux débouchés (marché régional, national, marché de niche, marché export) et renforcer les relations commerciales.
 - développer une politique de marketing basée sur les opérations de création d'une identité visuelle (concevoir des logos à coller aux emballages, voiture de transport, etc.).

3.4. NIVEAU DU CONDITIONNEMENT ET DE LA TRANSFORMATION

Dans l'optique de développer les filières oasiennes, la promotion des opérations de conditionnement, de transformation et de packaging (emballage) est nécessaire. Ces opérations devront permettre d'atteindre plusieurs objectifs synergiques :

- ✓ la valorisation des produits spécifiques des oasis avec des retombées économiques et des effets d'entraînement sur la production et sur toutes les activités connexes de services dans la région ;
- ✓ la diversification des produits ;
- ✓ l'accroissement de la valeur ajoutée des filières, des prix de vente et de la marge bénéficiaire ;
- ✓ la création d'emplois notamment pour les jeunes et les femmes de niveaux élevés de qualification ;

- ✓ la promotion de la région en termes de marketing territorial ;

Ces objectifs doivent être atteints moyennant :

- ✓ l'installation d'unités de conditionnement, de transformation pour les principaux produits (dattes, légumes, fruits, lait, produits dérivés, etc.) :
- ✓ l'introduction de nouvelles technologies notamment les unités de packaging (emballage).

A titre de synthèse, nous pouvons souligner que le développement des filières des produits oasiens dans la région MENA pourra tirer profit d'un canevas d'atouts favorables aux différents niveaux de la filière. Ces conditions favorables constitueront sans doute des facteurs mobilisateurs pour mettre en œuvre les filières expérimentales à tester dans le futur dans la région.

Le tableau 10 synthétise les principales pistes de développement d'une filière de produits oasiens.

Tableau 10. Pistes de développement d'une filière de produits oasiens

Pistes Solutions possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les produits locaux ayant une valeur ajoutée élevée: fruits secs, fruits frais, olive et dérivés, miel • Favoriser l'accès au financement et au crédit pour les jeunes entrepreneurs • Améliorer la qualité sanitaire des produits. • Organiser des achats groupés des matériels • Encourager le regroupement des acteurs impliqués dans la production et la transformation du produit • Meilleur contrôle du marché par les autorités concernées. • Augmenter le nombre de cadres formés en agroalimentaires. • Promouvoir les investissements privés dans le domaine de l'agro alimentaire, la petite entreprise et les petits métiers • Redynamiser une activité agricole existante qui nécessite aujourd'hui un accompagnement technique et commercial, • Contribuer à la création des sources de revenus complémentaires aux familles agricoles de la zone ; • Contribution à la création d'emplois et lutte contre le chômage des jeunes.
Conditions actions nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement à l'installation des ateliers de collecte et de transformation • Promotion des produits locaux • Formation de cadres dans le domaine de l'agro transformation. • Amélioration de l'environnement de production des entreprises (facilités d'accès aux services de base : eau, électricité...) • Les produits nobles de haut de gamme, dans la mesure où la qualité de certaines variétés de dattes nationales est intrinsèquement supérieure, pouvant facilement être mise en évidence à travers leur labellisation et la promotion de leur image de marque auprès des consommateurs par le recours aux techniques de marketing.
Opportunités à promouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et organisation des producteurs autour des activités de transformation pour un approvisionnement en produit de bonne qualité. • Organisation en association et en réseaux pour la commercialisation des produits, l'achat d'emballages et l'obtention de financements. • Mise en place d'une alliance des pays MENA (alliance d'institutions gouvernementales groupements de producteurs, d'exportateurs, etc.) en appui avec les institutions internationales compétentes (ONUDI, FAO, BAD, BM, IFAD, GEF, OIT, PNUD, etc.) • Promouvoir des stratégies de marketing basée sur : la découverte de

nouveaux marchés, consolidation des marchés traditionnels des produits oasiens notamment les dattes (marchés asiatiques et d'Extrême-Orient, marchés du Golfe, marchés nord américains, marchés européens).

- Promouvoir les productions de qualité pour répondre aux besoins des marchés locaux et étrangers,
- Respect des normes nationales et internationales telles que (ISO, EUROGAP & HACCAP), qui assurent des produits de haute qualité basée sur une analyse précise pour toutes les étapes de production, de minimiser les coûts, les risques et de maximiser la qualité.
- Promouvoir le processus de mise en place et du respect des normes de qualité et standards internationalement reconnues : système de traçabilité au point où l'observation de tous les clients peut être retracée dans une manière rapide et efficace.
- Développer les capacités des acteurs à différents niveaux de la filière : secteur privé de transformation et de conditionnement, producteurs dans le domaine des systèmes d'enregistrement et d'étiquetage pour assurer une grande précision dans la détection et la prévision des obstacles futurs.
- Développer le partenariat entre le secteur privé et les gouvernements pour travailler en étroite collaboration sur la recherche, de nouvelles techniques, de formation, de planification, et de soutenir la société de l'agriculture.
- Etablir des initiatives conjointes par le gouvernement et le secteur privé pour faciliter et aider à présenter les produits oasiens sur les marchés internationaux suivant des images de marque.
- Diversification des chaînes de valeur à base de produits oasiens et produits dérivés notamment la valorisation artisanale du bois et des feuilles du palmier (fabrication de meubles à base de bois en utilisant des composants de palmiers comme certaines ONG le font en Egypte et en Tunisie)
- Mise en place d'un cadre incitatif et d'accès aux crédits bancaires pour les filières stratégiques des produits oasiens
- Mise en place des mécanismes de financements (micro financements) à travers les groupements, les associations de micro crédits
- Promouvoir l'organisation des opérateurs en groupements socio professionnelles hautement spécialisés et de l'économie sociale à l'instar des SMSA (Sociétés Mutuelles de services Agricoles), des coopératives et des associations et groupements professionnels.
- Promouvoir les initiatives associatives et d'organisation des agriculteurs et des opérateurs dans des alliances servant les filières bénéfiques aux opérateurs à différents niveaux (producteurs, associations et groupement d'agriculteurs, collecteurs, industriels, commerçants, exportateurs, etc.);
- Promotion des approches intégrées de promotion des filières à l'instar des approches développées à l'ONUDI et les organisations internationales compétentes: Schéma national de qualité; logistiques d'exportation dans le pays; accès aux financements et aux investissements; accès aux marchés.

Des orientations globales pour promouvoir les filières oasiennes et leur intégration dans les chaînes de valeur Mondiales (CMV) peuvent être extraites des éléments de la feuille de route globale présentée par le consortium, la Banque Mondiale, l'OCDE et l'Organisation mondiale de commerce (WTO) à l'occasion du sommet du G8 à Sydney en juillet 2014 (OECD, WTO, WB, 2014). Ces éléments se résument comme suit:

- ⇒ Les cadres et les politiques sociales, environnementales et de gouvernances fortes doivent être mis en place pour maximiser l'impact positif des activités des Chaînes de Valeur Mondiales (CVM) et minimiser les risques en particulier dans les économies en développement.
- ⇒ Les CVM doivent bénéficier de solides institutions publiques qui appliquent les contrats pour assurer de manière adéquate les droits de propriété et la protection des investisseurs, assurer une justice impartiale, et pour réduire la corruption.
- ⇒ Pour les entreprises intéressées par la mise à niveau des CVM, les pays devraient développer un système d'innovation efficace qui facilite les investissements dans la connaissance, la diffusion des technologies, l'amélioration des compétences et de l'entrepreneuriat.
- ⇒ Les systèmes financiers doivent être développés pour atténuer les contraintes de trésorerie et faciliter la participation aux GVC. En abaissant le coût du commerce, le bon fonctionnement des systèmes financiers peut augmenter le nombre de partenaires commerciaux potentiels et le volume des échanges.
- ⇒ Les services de soutien aux CVM doivent être développés pour améliorer l'environnement économique aux entreprises établies ou aux nouveaux entrants potentiels ;
- ⇒ Les pays devraient veiller à ce que les participants aux CVM respectent les normes de travail internationales de base, y compris l'établissement et l'application de la santé au travail, la sécurité et les normes environnementales et le renforcement des capacités liées à la conformité.
- ⇒ Les politiques doivent réduire les incitations gouvernementales directes aux activités de promotion de la participation des entreprises dans les CVM. Ces choix ne pourront probablement pas générer des bénéfices durables. Établir des liens avec les entreprises leader peut être une base plus solide sur laquelle pourrait s'appuyer de nombreuses petites entreprises innovantes.

Références bibliographiques

- Abdel-Nabi F., Mudabber M., Jitan J., Badwan R., 2004. Jordan National Report, harnessing salty water to enhance sustainable livelihoods of the rural poor in four countries in West Asia and North Africa: Egypt, Jordan, Syria and Tunisia ministry of agriculture national center for agriculture research and technology transfer NCART, 43 p.
- Agence de Promotion de l'Industrie (API) 2007. Stratégie industrielle nationale à horizon 2016, Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat-UTICA. 35 p.
- Ahlafi A. 2013. Identification des potentialités et perspectives de développement pour les régions désertiques. OSS-MENA-DELP, Décembre 2013, 51p.
- Ahlafi A., 2013. Identification des potentialités et perspectives de développement pour les régions désertiques. Projet MENA-DELP. OSS-BM, 51 p.
- APDESPN (Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Nord), 2013: Etude sur le secteur des Plantes Aromatiques et Médicinales dans la Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée Création de coopératives et la valorisation des PAM, Mission 2, Bureau d'études TTOBA/ Rapport de la mission N°2, 130p.
- Aube, T. 1994. Analyse Concurrentielle des Filières Maraichères dans quatre Pays : Sénégal,
- Bachta M. S., Le Gal P.Y., Rhouma A., Kuper M. 2006. De l'eau aux dattes : aperçu de la filière datte tunisienne et perspectives d'interventions. Economies d'eau en Systèmes Irrigués au Maghreb. Deuxième atelier régional du projet SIRMA, Marrakech, Maroc, 29-31 mai 2006. 9 p.
- Bachta M.S. & Zaïbet L. 2001. Performance compétitive de la filière dattes en Tunisie. *Tropicultura*, 19, 2, 85-89.
- Belguedj M., 2010. Préservation des espèces oasiennes et stratégie à mettre en œuvre. Cas du palmier dattier (*Phoenix Dactylifera*. L) Institut Technique de Développement Agricole Saharienne, ITDAS/OADA 13-14/12/2010.
- Belkah M. 2008. Les oasis en Algérie, présentation Powerpoint. INRA Algérie.
- Bencharif, A., 2008. Introduction à l'analyse des filières agroalimentaires, Cours d'Analyse des filières agroalimentaires, document de base, IAMM.
- Bencherif A., Khamassi-El Efrif F., 2001, « Qualité et compétitivité, enjeux et défis pour les entreprises agro-alimentaires su Maghreb », *New Médit*, 2, pp. 8-15.
- Benmecheri S. 2014. Diagnostic écotourisme du Projet MENA-DELP: Développement du secteur touristique dans les zones désertiques. OSS-MENA-DELP, Février 2014, 55p.
- Benziouche S. 2013. Le conditionnement des dattes en Algérie, Constats et perspectives. *Revue Ro'a Iktisadia*, n°4, , 110-115, 2013
- Benziouche S., Cheriet F. 2012. Structure et contraintes de la filière dattes en Algérie. *New Medit* N. 4/2012, 49-57.
- Boudi M., 2012. Mouvement d'acteurs et valorisation des produits de terroir : cas de la wilaya de Bejaïa. Actes du colloque international "Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication", Sous la direction de Vincent Meyer, Mongi Sghaïer et Nozha Smati. *Revue des Régions Arides* n°28 (2/2012) – Numéro Spécial, 339-347.
- Chafik Kradi Ch., Andriamainty fils J.M., Djeddou R., Naït Merzoug S., Nguyen V.T., Ait Hmida A. 2002. Analyse des systèmes de production oasiens et des stratégies des agriculteurs dans la

- province d'Errachidia Maroc. Programme ICRA Francophone 2002 du 20 Avril au 19 Juillet 2002. ICRA, ORMVA du Tafilalet Errachidia, INRA/CRRA Errachidia. 139 p.
- Chicouche L.A., 2012. Présentation générale des oasis algériennes. Atelier régional sur les changements climatiques et la gestion des oasis Ouadane–Mauritanie (7,9 février 2012).
- CIHEAM, 2003 : Programme de coopération et d'appui pour de nouvelles politiques de développement rural dans les pays du sud et de l'est de la méditerranée. LEADER-MED (2005-2010), séminaire technique des 25 et 26 juin 2003, document n° 2, 42 p.
- DGEDA, 2014. **Enquête oasis campagne agricole 2013.**
- DSS (Direction de la Stratégie et des Statistiques-Département de l'Agriculture) 2013. Directives stratégiques pour la filière phoénicienne, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 15 p.
- Durufié G., Fabre P., Yung J. M. 1988. Les effets sociaux et économiques des projets de développement rural, manuel d'évaluation, Ministère de la Coopération, 1988.
- Duteurtre, G., Koussou, M., O., Leteuil, H. 2000. Une méthode d'analyse des filières. Atelier. N'Djamena, 10-14 Avril 2000. CIRAD. N'Djamena. Tchad. 46p.
- El-Juhany L.I., 2010. "Degradation of Date Palm Trees and Date Production in Arab Countries: Causes and Potential Rehabilitation" Australian Journal of Basic and Applied Sciences, 4(8): 3998-4010.
- Fabre, P. 1994. Note méthodologique générale sur l'analyse de filières :Utilisation de l'analyse économique des politiques. Rome-Italie. 107p.
- FAO 2000. Etude des principaux marchés européens de la datte et du potentiel commercial des variétés non traditionnelles. Etude réalisée par N DBO (BERNARD ORDINES) Pour le compte de la FAO Janvier 2000, 54 p.
- Farm to Fork, Clusters and Networks in Supply Chains (Egypt), Increasing the productive capacities of farms and small and medium-scale enterprises (SMEs). BIT United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), Cooperazione Italiana, <http://www.farmfork.org/> , (Site consulté le 15/10/2014).
- Ferrak A. 2012. Analyse de la situation des écosystèmes oasiens au Maroc. Atelier régional sur la gestion des oasis et les changements climatiques Du 07 au 09 Février 2012 à OUADANE - Mauritanie. ANDZOA (Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier).
- Davis J.H. and Goldberg. R.A. 1957. A Concept of Agribusiness. Boston: Division of Research, Graduate School of Business Administration, Harvard University, 1957. Pp. xiv, 136. \$6.00Am. J. Agr. Econ. (1957) 39 (4): 1042-1045
- Greffé X., 2005 : Les enjeux économiques du patrimoine. Revue problèmes économiques, n° 2.868 : pp 40-43.
- Guerradi M., Outlioua Kh. et Hamdouni N. 2003. Rôle de la Femme dans la gestion de la diversité génétique du palmier dattier dans les oasis du Maghreb. Note interne du projet FEM/PNUD/IPGRI, RAB98/G31 « gestion participative des ressources génétiques du palmier dattier dans les oasis du Maghreb », 8 p.
- Industrial Modernisation Center (IMC), 2007. Egypt Agricultural Export Strategy, FINAL REPORT, Cairo, October, 2007, 303 p.
- Joyal A., 1996 : PME et développement territorial. www.globenet.org/horizon_local.
- Le Gal P.-Y., Gendre L., Rhouma A., 2008. Impacts de la chaîne d'approvisionnement export sur la valorisation de l'eau par les dattes dans les oasis du sud-tunisien. Marcel. Kuper, Abdel Aziz Zaïri.

- Troisième atelier régional du projet SIRMA, Jun 2007, Nabeul,, Tunisia. Cirad, 13 p., 2008. <cirad-00261965>
- Malalis L., 1976. Analyse du développement agro-alimentaire, fascicule II bis. Filières et marchés agro-alimentaires. IAMM.
- Malalis L., 1995. Economie Agro-alimentaire, Tome I : Economie de la production agro-alimentaire; Cujas.
- Mazahrih N.Th., AL-Zu'bi Y., Ghnaim H., Lababdeh L, Ghananeem M. and Abu Ahmadeh H. 2012. Determination Actual Evapotranspiration and Crop Coefficients of Date Palm Trees (Phoenix dactylifera) in the Jordan Valley. American-Eurasian J. Agric. & Environ. Sci., 12 (4): 434-443, 2012.
- Medias 24. Dattes marocaines : la valorisation est en marche. <http://www.medias24.com/>
- Mercycorps Egypt 2012. Dates in Aswan Value Chain Analysis, 54 p.
- Meziani A. 2012. Les oasis algériennes. Atelier régional sur la gestion des oasis et les changements climatiques Du 07 au 09 Février 2012 à OUADANE - Mauritanie.
- Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime 2011. Situation de l'agriculture marocaine - N°9 Dossier. Le conseil agricole : une nouvelle stratégie de service pour les agriculteurs - Novembre 2011, 203 p. <http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/SAM9-2011.pdf>
- MAPM (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime), Direction de Développement des Filières de Production 2011. Produits du terroir du Maroc, Catalogue national, Edition Avril 2011. 102 p. <http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/Produits-du-terroir.pdf>
- Ministry of agricultural and marine fisheries. Invest in morocco, date post-harvest handling and packaging activities, Improving Quality and Marketability in the Date Sector. http://www.btcctb.org/files/web/project/flyer/Brochure%20Safran-Dattes_0.pdf
- Ministère de l'Agriculture. DGEDA. 2014. Enquête Oasis 2013.
- Monge R., 2013: La dynamique des plantes à parfum : "réseaux et territoires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Méditerranée occidentale". THESE Pour l'obtention du titre de Docteur en géographie d'Aix-Marseille Université, Thèse dirigée par Madame Sylvie DAVIET , Ecole Doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés » Laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale-Méditerranée (TELEMME) – UMR 7303, 371p + annexes.
- Montigaud, J. C. 1989. Filière Fruits et Légumes et la Grande Distribution : Méthode d'Analyse et Résultats Economiques des Filières en Régions Chaudes. Actes du Dixième Séminaire d'Economie et de Sociologie. Montpellier, France.
- Moustier, P., Pages, J. 1997. Le périurbain en AFRIQUE/Une agriculture en marge ? In le courrier de l'environnement :32 (Décembre 2002).
- Neffati M. et Sghaier M. 2014. Développement et valorisation des plantes aromatiques et médicinales (PAM) au niveau des zones désertiques de la région MENA (Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie), Rapport principal, Projet MENA-DELP/OSS, 152 p.
- OECD, WTO, WB, 2014: Global value chains: challenges, opportunities, and implications for policy. OECD, WTO and World Bank Group. Report prepared for submission to the G20 Trade Ministers Meeting. Sydney, Australia, 19 July 2014, 23 p.
- Porter, M.E. 1985. The Competitive Advantage: Creating and Sustaining Superior Performance. NY: Free Press, 1985.
- Recklies D., 2001. Management Project GmbH. <http://www.themanager.org/Models/ValueChain.htm>
- Sbaï L. 2011. Oasis du Maroc : Cadre Juridique et Institutionnel. IUCN, 70 p.

- Sghaier M. 2010 : gouvernance des ressources en eau dans les oasis tunisiennes IUCN, 69p.
- Sghaier M. 2012. Etat des lieux, principaux défis et enjeux liés à la gestion des écosystèmes oasiens et au CC (Echelle régionale). Atelier régional sur les changements climatiques et la gestion des oasis Ouadane–Mauritanie (7,9 février 2012).
- Sghaier M. 2014. Identification et évaluation des "Filières métiers traditionnels et non traditionnels" spécifiques à la valorisation des produits et sous produits dans les oasis historiques de Gafsa. Projet « Création et consolidation des Groupements de Développement des Oasis (GDO) de femmes et de jeunes de Gafsa pour la promotion d'activités génératrices de revenus par la valorisation des produits et des sous produits oasiens » Association pour la Sauvegarde de la Médina de Gafsa (ASM Gafsa), Délégation de l'Union Européenne en Tunisie (DUE), 153 p.
- Sghiyar Najet, 2013. Dattes marocaines : la valorisation est en marche. Medias 24. <http://www.medias24.com/>
- Stamm Andreas, Von Drachenfels Christian, 2011. ILO Value Chain Development: Approaches and activities by seven UN agencies and opportunities for interagency cooperation / Andreas Stamm and Christian von Drachenfels: International Labour Office, Geneva, 2011.
- Talleg F. et Bockel L. 2005. L'approche filière, analyse fonctionnelle et identification des flux. EASYPol, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, FAO, 23 p.
- Tchuisseu Tchepnkep R. A., 2007. Analyse de la principale filière d'approvisionnement de la ville de Yaounde en banane plantain. Yaoundé. Mémoire de fin d'études. FASA. Université de Dschang. Cameroun. 106p. Université de Dschang - Diplôme d'Ingénieur Agronome, Option : Economie et Sociologie Rurales. http://www.memoireonline.com/11/10/4086/m_Analyse-de-la-principale-filiere-dapprovisionnement-de-la-ville-de-Yaounde-en-banane-plantain14.html
- Temple, L., Bikoï, A. 2000. Les cadres méthodologiques de la collecte des données. CRBP.
- Terpend N. 1997. Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes. Programme «Approvisionnement et distribution alimentaires des villes». Collection «Aliments dans les villes», FAO, 34 p.
- UNIDO activities in Egypt 2014, 52 p.
- USAID 2008. Herbs, mushrooms, and forest fruit (medicinal and aromatic plants): value chain assessment. USAID Agribusiness project , 44 pages.
- Webber, C.M., Labaste P. 2010. Building competitiveness in Africa's agriculture : a guide to value chain concepts and applications. Series :Agriculture and rural development. 38 p.
- Zeddour H., MOHAMED Brahim M. 2011. Marketing de la datte en Algérie cas de quelques wilayas. mémoire de magister option marketing, Université Abou Bakr Belkaid Tlemcen, faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, dirigé par : Pr. Abderrezak benhabib, 264 p.

Références Web

- <http://www.leadersoutlook.com/Article.aspx?id=1501&lang=en>
- <http://agrijordan.com/content/markets>
- http://www.iucn.org/about/union/secretariat/offices/rowa/iucnwame_ourwork/iucnrowa_cc/iucnwame_azraqoasisdialogue.cfm
- <http://www.value-chains.org/dyn/bds/docs/395/Handbook%20for%20Value%20Chain%20Analysis.pdf>

http://www.onagri.tn/uploads/enquetes/2014/resume_enquete_oasis_dattes_2014.pdf

http://www.environnement.gov.tn/fileadmin/medias/pdfs/projet_etude/projet_GDEO/CPGES_GDEO.pdf

<http://www.mpcpegypt.org/English/Global/Index.aspx>

<http://www.icra-edu.org/objects/francolearn/Anacoutbenecon.pdf>

<http://www.apia.com.tn/pdf/aromaticplante.pdf>

<http://comtrade.un.org/pb/CommodityPagesNew.aspx?y=2008>

<http://www.l-expert-comptable.com/comptabilite/l-analyse-comptable-et-financiere/le-retour-sur-investissement.html>

<http://www.chefdentreprise.com/definitions-glossaire-juridique-financier-dirigeants-entreprise/charges-operationnelles-7378.htm>

<http://www.journaldunet.com/business/pratique/dictionnaire-economique-et-financier/15083/investissement-definition-calcul-traduction.html>

<http://www.ambassadefrance-tn.org/Valoriser-les-productions>

<http://www.agriculture.gov.ma/>

<http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/>

ANNEXES

Evolution de la production des dattes dans la région MENA (Tonnes)

	Algérie	Jordanie	Maroc	Egypte	Tunisie	Total Pays MENA	Monde	% (Monde)
1993	261612	176	111100	631290	86000	1090178	4386324	25
1994	317184	893	62020	646039	74000	1100136	4569588	24
1995	285155	641	97600	677934	69000	1130330	4847340	23
1996	360637	910	80000	738147	74000	1253694	5015164	25
1997	302993	1107	110470	740838	95000	1250408	5085518	25
1998	387313	1407	85000	839805	103000	1416525	5728149	25
1999	427583	1104	72561	905953	103000	1510201	5945126	25
2000	365616	1321	74000	1006710	105000	1552647	6500028	24
2001	437332	1414	32400	1113270	112620	1697036	6756119	25
2002	418427	2106	33200	1090004	120810	1664547	6723118	25
2003	492217	1897	54110	1121890	116970	1787084	6670862	27
2004	442600	4068	69400	1166182	122000	1804250	6619884	27
2005	516293	3115	47500	1159690	113000	1839598	6549132	28
2006	491188	3965	45470	1328720	125000	1994343	6705010	30
2007	526921	6532	74300	1313696	124000	2045449	7203038	28
2008	552765	7437	72700	1326133	145000	2104035	7066767	30
2009	600696	9681	84580	1270478	162000	2127435	7224396	29
2010	644741	11241	101351	1352954	174000	2284287	7557553	30
2011	724894	11213	117867	1373570	180000	2407544	7225246	33
2012	789357	10417	113397	1470000	190000	2573171	7548918	34

Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)

Evolution des exportations des dattes dans la région MENA (Tonnes)

Année	Algérie	Maroc	Egypte	Jordanie	Tunisie	Total Pays MENA	Monde	% (Monde)	Algérie/ MENA %	Maroc/ MENA %	Egypte/ MENA %	Jordanie /MENA %	Tunisie /MENA %
1990	8618	550	1686	905	18031	29790	415903	7,2	28,9	1,8	5,7	3,0	60,5
1991	9168	463	3011	429	19453	32524	242725	13,4	28,2	1,4	9,3	1,3	59,8
1992	20792	478	3049	7784	17120	49223	293468	16,8	42,2	1,0	6,2	15,8	34,8
1993	19809	103	5407	274	18510	44103	302609	14,6	44,9	0,2	12,3	0,6	42,0
1994	3763	111	5653	904	20781	31212	372146	8,4	12,1	0,4	18,1	2,9	66,6
1995	21852	42	2513	412	20872	45691	368719	12,4	47,8	0,1	5,5	0,9	45,7
1996	20598	46	2201	17	18216	41078	577129	7,1	50,1	0,1	5,4	0,0	44,3
1997	12129	11	1916	267	21310	35633	448358	7,9	34,0	0,0	5,4	0,7	59,8
1998	10464	5	674	318	27299	38760	515476	7,5	27,0	0,0	1,7	0,8	70,4
1999	10575	0	3588	479	23099	37741	509161	7,4	28,0	0,0	9,5	1,3	61,2
2000	10783	72	2669	633	22411	36568	542073	6,7	29,5	0,2	7,3	1,7	61,3
2001	7850	53	1190	720	47043	56856	546903	10,4	13,8	0,1	2,1	1,3	82,7
2002	11023	148	4545	1448	41890	59054	585466	10,1	18,7	0,3	7,7	2,5	70,9
2003	10197	109	1839	1483	37079	50707	583328	8,7	20,1	0,2	3,6	2,9	73,1
2004	8133	32	2861	2343	40432	53801	381256	14,1	15,1	0,1	5,3	4,4	75,2

2005	10863	54	4076	2283	50163	67439	787678	8,6	16,1	0,1	6,0	3,4	74,4
2006	12328	137	5090	2209	42764	62528	468618	13,3	19,7	0,2	8,1	3,5	68,4
2007	13356	19	4704	2806	68856	89741	687058	13,1	14,9	0,0	5,2	3,1	76,7
2008	10055	2	8995	3009	69485	91546	906588	10,1	11,0	0,0	9,8	3,3	75,9
2009	12000	3	14659	1935	77254	105851	598755	17,7	11,3	0,0	13,8	1,8	73,0
2010	10393	11	19562	2603	84282	116851	660133	17,7	8,9	0,0	16,7	2,2	72,1
2011	28143	31	23792	3228	86910	142104	710394	20,0	19,8	0,0	16,7	2,3	61,2

Source : FAOSTAT3 <http://faostat3.fao.org/browse/Q/QC/E> (consulté le 29/10/2014)